



DOSSIER DE  
PRÉSENTATION

# Planches d'aluminium



Aluminium  
De la nature à l'architecture



## INTRODUCTION

Bienvenue dans notre dossier de présentation, conçu pour vous offrir une expérience simple, rapide et efficace dans la sélection de votre revêtement extérieur. Que vous soyez entrepreneur, architecte ou distributeur, vous trouverez ici toute l'information nécessaire pour faire un choix éclairé parmi nos produits.

Fiches techniques, guides d'installation, détails types, spécifications, conseils d'entretien et garanties : tout est réuni en un seul endroit pour vous faire gagner du temps et vous assurer une tranquillité d'esprit à chaque étape de votre projet.

Notre engagement est clair : vous offrir des solutions durables, esthétiques et faciles à mettre en œuvre, appuyées par un service à la clientèle attentif et des outils conçus pour vous simplifier la vie.

*« La qualité n'est jamais un accident.  
C'est toujours le résultat d'un effort intelligent. »*  
— John Ruskin

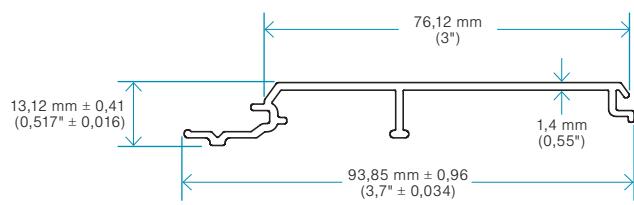


# Fiches techniques

**FICHE TECHNIQUE**

Revêtement d'aluminium  
Série MAE

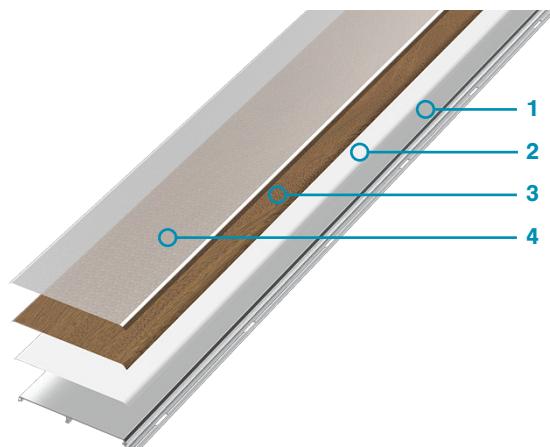
# Planche 3V



Détail A



## Fini imprimé


**1. ALUMINUM**

Des trous oblongs de 1,5" x 0,187" (38,1 mm x 4,75 mm) sont répétés à chaque 8" (203 mm) permettent l'insertion rapide et facile de vis.

Toutes les tailles de profilés s'emboîtent les unes dans les autres grâce au système « rainure et languette ». (voir Détail A)

L'installation peut être réalisée à l'horizontale et à la verticale.

**2. APPRÊT**
**3. IMPRESSION HD**
**4. COUCHE TRANSPARENTE**

## Spécifications générales

**MODÈLES**
**LONGUEUR**
**PRODUIT**

Planche 3 po - Profil rainuré en V

**FINIS DISPONIBLES**

- Fini imprimé
- Fini opaque

**MATÉRIEL**

Aluminium 6063-T5

**PÔIDS**

- 1 planche : 2,63 kg | 5,8 lb
- Par boîte (12 pièces) : 31,6 kg | 69,6 lb

**CERTIFICATIONS ET TESTS\***

- CAN/ULC S102 - Résistance au feu
- CAN/ULC S114 - Résistance au feu
- ASTM E84 - Résistance au feu
- NFPA 285 - Résistance au feu
- ISO 7895 - Résistance à l'impact
- ASTM D3359 - Protocole d'adhésion
- ASTM D6578 - Résistance aux Graffitis
- ASTM G155 - Résistance aux rayons UV
- ISO 7895 / ASTM E330 - Pression d'air statique
- ASTM E1592 - Pression d'air statique

\*POUR PLUS D'INFORMATIONS, Veuillez contacter MAIBEC EN VISITANT [ARCHI.MAIBEC.COM](http://ARCHI.MAIBEC.COM)  
© COPYRIGHT - MAIBEC INC. JUILLET 2025 E2424684F.3

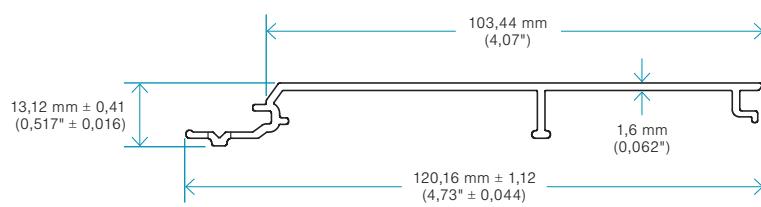
[archi.maibec.com](http://archi.maibec.com)

1 800 363-1930

**FICHE TECHNIQUE**

Revêtement d'aluminium  
Série MAE

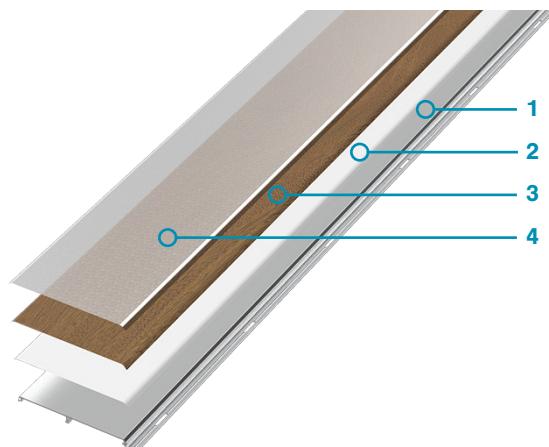
# Planche 4F



Détail A



## Fini imprimé


**1. ALUMINUM**

Extrusion d'aluminium 6063-T5 d'une épaisseur de 0,062" (1,60 mm). Matériau reconnu comme premier choix de l'industrie pour sa durée de vie exceptionnelle.

Des trous oblongs de 1,5" x 0,187" (38,1 mm x 4,75 mm) sont répétés à chaque 8" (203 mm) permettent l'insertion rapide et facile de vis.

Toutes les tailles de profilés s'emboîtent les unes dans les autres grâce au système « rainure et languette ». (voir Détail A)

L'installation peut être réalisée à l'horizontale et à la verticale.

**2. APPRÊT**

Application d'une couche d'apprêt d'une épaisseur de ±1,2 mils (30,48 µm) afin d'assurer une adhérence parfaite entre l'aluminium et l'encre.

**3. IMPRESSION HD**

Impression haute définition à jet d'encre numérique ±1 mil (25,4 µm) d'épaisseur, de diverses textures avec des variations de couleurs impressionnantes.

**4. COUCHE TRANSPARENTE**

Application d'une couche protectrice transparente « clear coat » d'une épaisseur de ±1,2 mils (30,48 µm) offrant une protection longue durée contre la décoloration.

## Spécifications générales

**MODÈLES**

- AEPLA04F16IMP - Fini imprimé
- AEPLA04F16TEL - Fini opaque

**LONGUEUR**

16 pi | 4,87 m

**PRODUIT**

Planche 4 po - Profil plat

**FINIS DISPONIBLES**

- Fini imprimé
- Fini opaque

**MATÉRIEL**

Aluminium 6063-T5

**POIDS**

- 1 planche : 3,28 kg | 7,23 lb
- Par boîte (6 pièces) : 19,7 kg | 43,4 lb

**CERTIFICATIONS ET TESTS\***

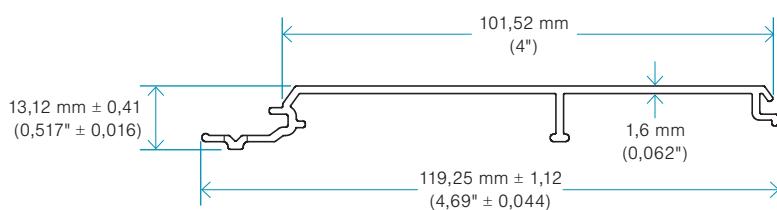
- CAN/ULC S102 - Résistance au feu
- CAN/ULC S114 - Résistance au feu
- ASTM E84 - Résistance au feu
- NFPA 285 - Résistance au feu
- ISO 7895 - Résistance à l'impact
- ASTM D3359 - Protocole d'adhésion
- ASTM D6578 - Résistance aux Graffitis
- ASTM G155 - Résistance aux rayons UV
- ISO 7895 / ASTM E330 - Pression d'air statique
- ASTM E1592 - Pression d'air statique



Aluminium

**FICHE TECHNIQUE****Revêtement d'aluminium  
Série MAE**

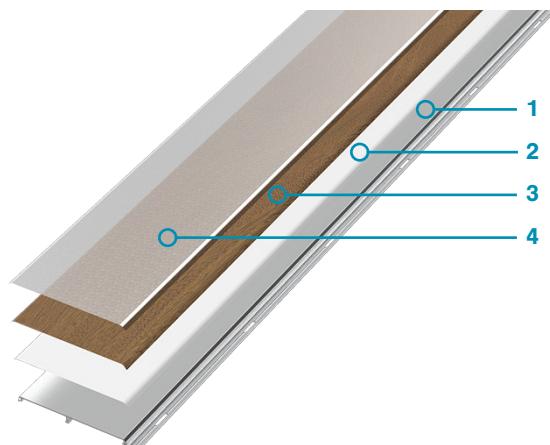
# Planche 4V



Détail A



## Fini imprimé

**1. ALUMINUM**

Extrusion d'aluminium 6063-T5 d'une épaisseur de 0,062" (1,60 mm). Matériau reconnu comme premier choix de l'industrie pour sa durée de vie exceptionnelle.

Des trous oblongs de 1,5" x 0,187" (38,1 mm x 4,75 mm) sont répétés à chaque 8" (203 mm) permettent l'insertion rapide et facile de vis.

Toutes les tailles de profilés s'emboîtent les unes dans les autres grâce au système « rainure et languette ». (voir Détail A)

L'installation peut être réalisée à l'horizontale et à la verticale.

**2. APPRÊT**

Application d'une couche d'apprêt d'une épaisseur de  $\pm 1,2$  mils (30,48  $\mu\text{m}$ ) afin d'assurer une adhérence parfaite entre l'aluminium et l'encre.

**3. IMPRESSION HD**

Impression haute définition à jet d'encre numérique  $\pm 1$  mil (25,4  $\mu\text{m}$ ) d'épaisseur, de diverses textures avec des variations de couleurs impressionnantes.

**4. COUCHE TRANSPARENTE**

Application d'une couche protectrice transparente « clear coat » d'une épaisseur de  $\pm 1,2$  mils (30,48  $\mu\text{m}$ ) offrant une protection longue durée contre la décoloration.

## Spécifications générales

**MODÈLES**

- AEPLA04V16IMP - Fini imprimé
- AEPLA04V16TEI - Fini opaque

**LONGUEUR**

16 pi | 4,87 m

**PRODUIT**

Planche 4 po - Profil rainuré en V

**FINIS DISPONIBLES**

- Fini imprimé
- Fini opaque

**MATÉRIEL**

Aluminium 6063-T5

**POIDS**

- 1 planche : 3,25 kg | 7,17 lb
- Par boîte (6 pièces) : 19,5 kg | 43 lb

**CERTIFICATIONS ET TESTS\***

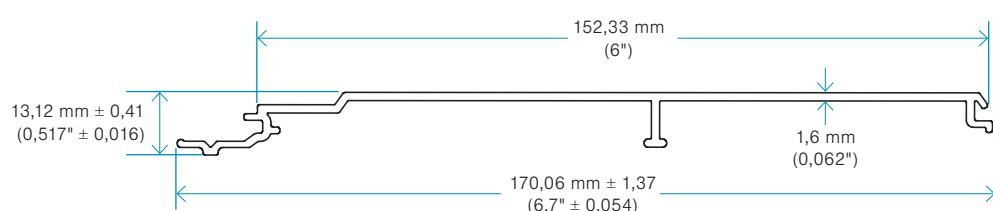
- CAN/ULC S102 - Résistance au feu
- CAN/ULC S114 - Résistance au feu
- ASTM E84 - Résistance au feu
- NFPA 285 - Résistance au feu
- ISO 7895 - Résistance à l'impact
- ASTM D3359 - Protocole d'adhésion
- ASTM D6578 - Résistance aux Graffitis
- ASTM G155 - Résistance aux rayons UV
- ISO 7895 / ASTM E330 - Pression d'air statique
- ASTM E1592 - Pression d'air statique



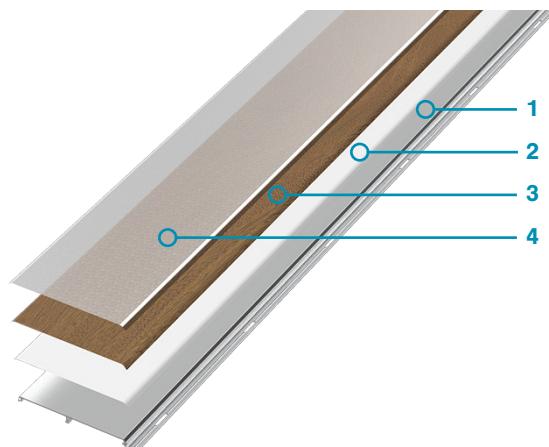
Aluminium

**FICHE TECHNIQUE****Revêtement d'aluminium  
Série MAE**

# Planche 6C



## Fini imprimé

**1. ALUMINUM**

Extrusion d'aluminium 6063-T5 d'une épaisseur de 0,062" (1,60 mm). Matériau reconnu comme premier choix de l'industrie pour sa durée de vie exceptionnelle.

Des trous oblongs de 1,5" x 0,187" (38,1 mm x 4,75 mm) sont répétés à chaque 8" (203 mm) permettent l'insertion rapide et facile de vis.

Toutes les tailles de profilés s'emboîtent les unes dans les autres grâce au système « rainure et languette ». (voir Détail A)

L'installation peut être réalisée à l'horizontale et à la verticale.

**2. APPRÊT**

Application d'une couche d'apprêt d'une épaisseur de ±1,2 mils (30,48 µm) afin d'assurer une adhérence parfaite entre l'aluminium et l'encre.

**3. IMPRESSION HD**

Impression haute définition à jet d'encre numérique ±1 mil (25,4 µm) d'épaisseur, de diverses textures avec des variations de couleurs impressionnantes.

**4. COUCHE TRANSPARENTE**

Application d'une couche protectrice transparente « clear coat » d'une épaisseur de ±1,2 mils (30,48 µm) offrant une protection longue durée contre la décoloration.

## Spécifications générales

**MODÈLES**

- AEPLA06C16IMP - Fini imprimé
- AEPLA06C16TEI - Fini opaque

**LONGUEUR**

16 pi | 4,87 m

**PRODUIT**

Planche 6 po - Profil à canal

**FINIS DISPONIBLES**

- Fini imprimé
- Fini opaque

**MATÉRIEL**

Aluminium 6063-T5

**POIDS**

- 1 planche : 4,73 kg | 10,43 lb
- Par boîte (6 pièces) : 28,4 kg | 62,6 lb

**CERTIFICATIONS ET TESTS\***

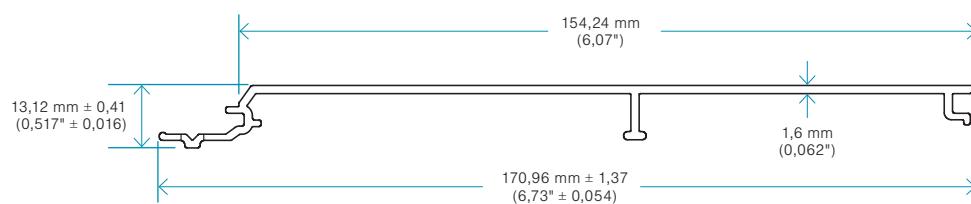
- CAN/ULC S102 - Résistance au feu
- CAN/ULC S114 - Résistance au feu
- ASTM E84 - Résistance au feu
- NFPA 285 - Résistance au feu
- ISO 7895 - Résistance à l'impact
- ASTM D3359 - Protocole d'adhésion
- ASTM D6578 - Résistance aux Graffitis
- ASTM G155 - Résistance aux rayons UV
- ISO 7895 / ASTM E330 - Pression d'air statique
- ASTM E1592 - Pression d'air statique
- Conformité Code du bâtiment de Floride (FBC)



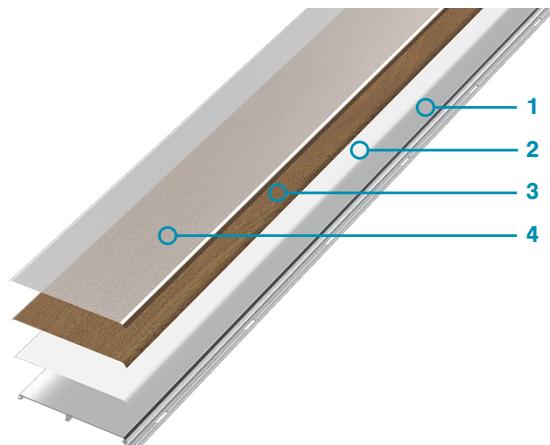
Aluminium

**FICHE TECHNIQUE****Revêtement d'aluminium  
Série MAE**

# Planche 6F



## Fini imprimé

**1. ALUMINUM**

Extrusion d'aluminium 6063-T5 d'une épaisseur de 0,062" (1,60 mm). Matériau reconnu comme premier choix de l'industrie pour sa durée de vie exceptionnelle.

Des trous oblongs de 1,5" x 0,187" (38,1 mm x 4,75 mm) sont répétés à chaque 8" (203 mm) permettent l'insertion rapide et facile de vis.

Toutes les tailles de profilés s'emboîtent les unes dans les autres grâce au système « rainure et languette ». (voir Détail A)

L'installation peut être réalisée à l'horizontale et à la verticale.

**2. APPRÊT**

Application d'une couche d'apprêt d'une épaisseur de ±1,2 mils (30,48 µm) afin d'assurer une adhérence parfaite entre l'aluminium et l'encre.

**3. IMPRESSION HD**

Impression haute définition à jet d'encre numérique ±1 mil (25,4 µm) d'épaisseur, de diverses textures avec des variations de couleurs impressionnantes.

**4. COUCHE TRANSPARENTE**

Application d'une couche protectrice transparente « clear coat » d'une épaisseur de ±1,2 mils (30,48 µm) offrant une protection longue durée contre la décoloration.

## Spécifications générales

**MODÈLES**

- AEPLA06F16IMP - Fini imprimé
- AEPLA06F16TEL - Fini opaque

**LONGUEUR**

16 pi | 4,87 m

**PRODUIT**

Planche 6 po - Profil plat

**FINIS DISPONIBLES**

- Fini imprimé
- Fini opaque

**MATÉRIEL**

Aluminium 6063-T5

**POIDS**

- 1 planche : 4,73 kg | 10,43 lb
- Par boîte (6 pièces) : 28,4 kg | 62,6 lb

**CERTIFICATIONS ET TESTS\***

- CAN/ULC S102 - Résistance au feu
- CAN/ULC S114 - Résistance au feu
- ASTM E84 - Résistance au feu
- NFPA 285 - Résistance au feu
- ISO 7895 - Résistance à l'impact
- ASTM D3359 - Protocole d'adhésion
- ASTM D6578 - Résistance aux Graffitis
- ASTM G155 - Résistance aux rayons UV
- ISO 7895 / ASTM E330 - Pression d'air statique
- ASTM E1592 - Pression d'air statique
- Conformité Code du bâtiment de Floride (FBC)

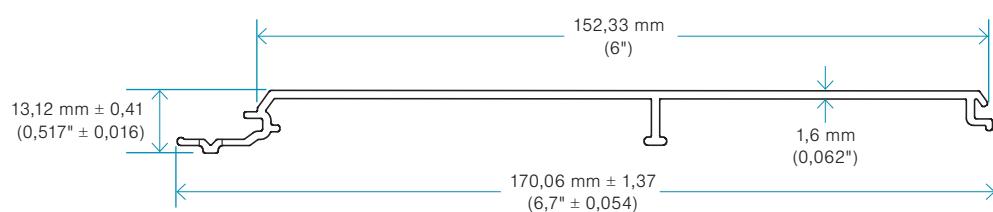


Aluminium

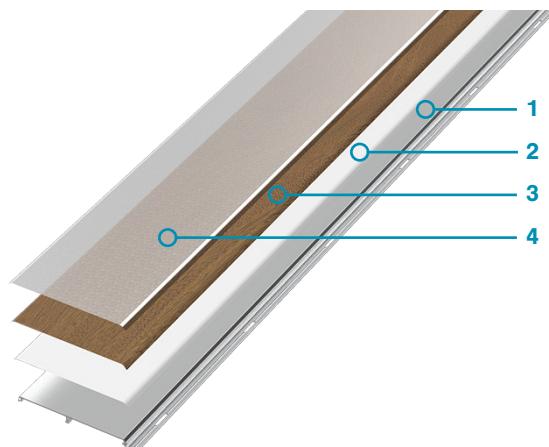
## FICHE TECHNIQUE

Revêtement d'aluminium  
Série MAE

## Planche 6V



## Fini imprimé



## 1. ALUMINUM

Extrusion d'aluminium 6063-T5 d'une épaisseur de 0,062" (1,60 mm). Matériau reconnu comme premier choix de l'industrie pour sa durée de vie exceptionnelle.

Des trous oblongs de 1,5" x 0,187" (38,1 mm x 4,75 mm) sont répétés à chaque 8" (203 mm) permettent l'insertion rapide et facile de vis.

Toutes les tailles de profilés s'emboîtent les unes dans les autres grâce au système « rainure et languette ». (voir Détail A)

L'installation peut être réalisée à l'horizontale et à la verticale.

## 2. APPRÊT

Application d'une couche d'apprêt d'une épaisseur de ±1,2 mils (30,48 µm) afin d'assurer une adhérence parfaite entre l'aluminium et l'encre.

## 3. IMPRESSION HD

Impression haute définition à jet d'encre numérique ±1 mil (25,4 µm) d'épaisseur, de diverses textures avec des variations de couleurs impressionnantes.

## 4. COUCHE TRANSPARENTE

Application d'une couche protectrice transparente « clear coat » d'une épaisseur de ±1,2 mils (30,48 µm) offrant une protection longue durée contre la décoloration.

## Spécifications générales

## MODÈLES

- AEPLA06V16IMP - Fini imprimé
- AEPLA06V16TEI - Fini opaque

## LONGUEUR

16 pi | 4,87 m

## PRODUIT

Planche 6 po - Profil rainuré en V

## FINIS DISPONIBLES

- Fini imprimé
- Fini opaque

## MATÉRIEL

Aluminium 6063-T5

## POIDS

- 1 planche : 4,69 kg | 10,34 lb
- Par boîte (6 pièces) : 28,1 kg | 62 lb

## CERTIFICATIONS ET TESTS\*

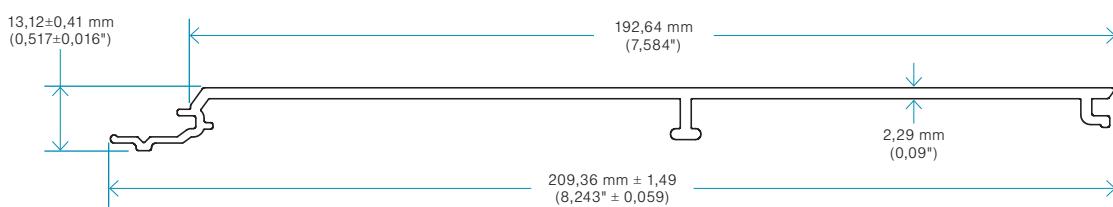
- CAN/ULC S102 - Résistance au feu
- CAN/ULC S114 - Résistance au feu
- ASTM E84 - Résistance au feu
- NFPA 285 - Résistance au feu
- ISO 7895 - Résistance à l'impact
- ASTM D3359 - Protocole d'adhésion
- ASTM D6578 - Résistance aux Graffitis
- ASTM G155 - Résistance aux rayons UV
- ISO 7895 / ASTM E330 - Pression d'air statique
- ASTM E1592 - Pression d'air statique
- Conformité Code du bâtiment de Floride (FBC)



Aluminium

**FICHE TECHNIQUE****Revêtement d'aluminium  
Série MAE**

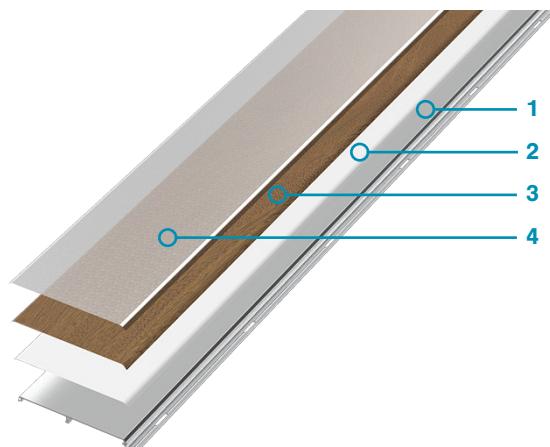
# Planche 8F



Détail A



## Fini imprimé

**1. ALUMINUM**

Extrusion d'aluminium 6063-T5 d'une épaisseur de 0,09" (2,29 mm). Matériau reconnu comme premier choix de l'industrie pour sa durée de vie exceptionnelle.

Des trous oblongs de 1,5" x 0,187" (38,1 mm x 4,75 mm) sont répétés à chaque 8" (203 mm) permettent l'insertion rapide et facile de vis.

Toutes les tailles de profils s'emboîtent les unes dans les autres grâce au système « rainure et languette ». (voir Détail A)

L'installation peut être réalisée à l'horizontale et à la verticale.

**2. APPRÊT**

Application d'une couche d'apprêt d'une épaisseur de  $\pm 1,2$  mils (30,48  $\mu$ m) afin d'assurer une adhérence parfaite entre l'aluminium et l'encre.

**3. IMPRESSION HD**

Impression haute définition à jet d'encre numérique  $\pm 1$  mil (25,4  $\mu$ m) d'épaisseur, de diverses textures avec des variations de couleurs impressionnantes.

**4. COUCHE TRANSPARENTE**

Application d'une couche protectrice transparente « clear coat » d'une épaisseur de  $\pm 1,2$  mils (30,48  $\mu$ m) offrant une protection longue durée contre la décoloration.

## Spécifications générales

**MODÈLES**

- AEPLA08F16IMP - Fini imprimé
- AEPLA08F16TEL - Fini opaque

**LONGUEUR**

16 pi | 4,87 m

**PRODUIT**

Planche 8 po - Profil plat

**FINIS DISPONIBLES**

- Fini imprimé
- Fini opaque

**MATÉRIEL**

Aluminium 6063-T5

**POIDS**

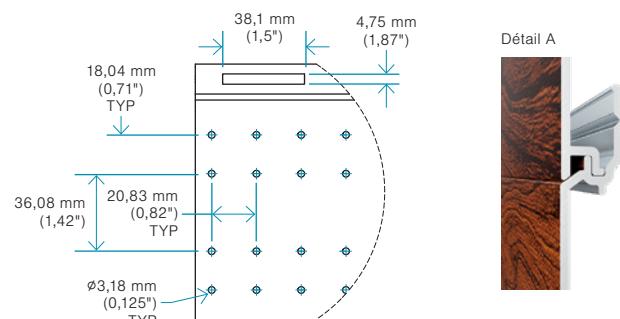
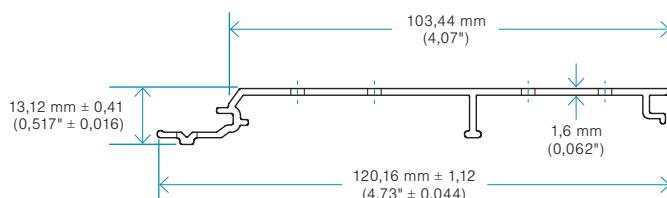
- 1 planche : 7,20 kg | 15,9 lb
- Par boîte (6 pièces) : 43,2 kg | 95,4 lb

**CERTIFICATIONS ET TESTS\***

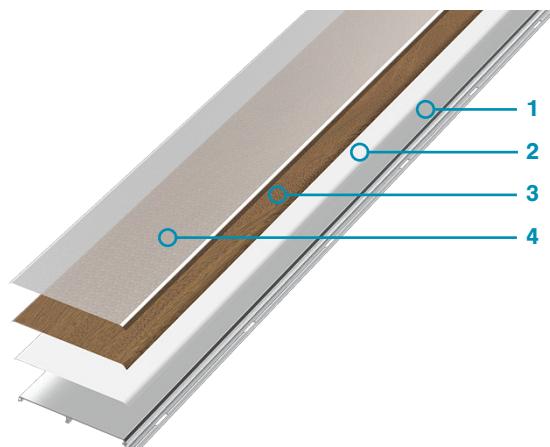
- CAN/ULC S102 - Résistance au feu
- CAN/ULC S114 - Résistance au feu
- ASTM E84 - Résistance au feu
- NFPA 285 - Résistance au feu
- ISO 7895 - Résistance à l'impact
- ASTM D3359 - Protocole d'adhésion
- ASTM D6578 - Résistance aux Graffitis
- ASTM G155 - Résistance aux rayons UV
- ISO 7895 / ASTM E330 - Pression d'air statique
- ASTM E1592 - Pression d'air statique

**FICHE TECHNIQUE**
**Revêtement d'aluminium  
Série MAE**

# Planche 4F ventilée



## Fini imprimé



### 1. ALUMINUM

Extrusion d'aluminium 6063-T5 d'une épaisseur de 0,062" (1,60 mm). Matériau reconnu comme premier choix de l'industrie pour sa durée de vie exceptionnelle.

Des trous oblongs de 1,5" x 0,187" (38,1 mm x 4,75 mm) sont répétés à chaque 8" (203 mm) permettent l'insertion rapide et facile de vis.

Toutes les tailles de profilés s'emboîtent les unes dans les autres grâce au système « rainure et languette ». (voir Détail A)

Chaque planche de 16 pieds a 11,5 po carrés (74 cm carrés) de ventilation.

### 2. APPRÊT

Application d'une couche d'apprêt d'une épaisseur de ±1,2 mils (30,48 µm) afin d'assurer une adhérence parfaite entre l'aluminium et l'encre.

### 3. IMPRESSION HD

Impression haute définition à jet d'encre numérique ±1 mil (25,4 µm) d'épaisseur, de diverses textures avec des variations de couleurs impressionnantes.

### 4. COUCHE TRANSPARENTE

Application d'une couche protectrice transparente « clear coat » d'une épaisseur de ±1,2 mils (30,48 µm) offrant une protection longue durée contre la décoloration.

## Spécifications générales

**MODÈLES**

- AEPLA4FV16IMP - Fini imprimé
- AEPLA4FV16TEI - Fini opaque

**LONGUEUR**

16 pi | 4,87 m

**PRODUIT**

Planche 6 po ventilée - Profil plat

**FINIS DISPONIBLES**

- Fini imprimé
- Fini opaque

**MATÉRIEL**

Aluminium 6063-T5

**POIDS**

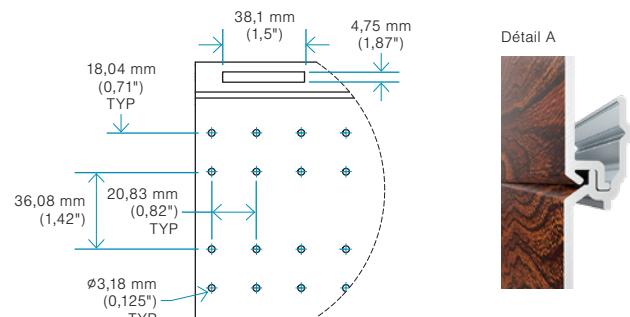
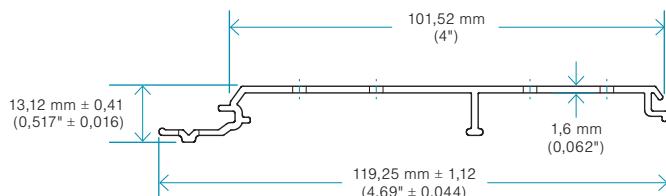
- 1 planche : 3,28 kg | 7,23 lb
- Par boîte (6 pièces) : 19,7 kg | 43,4 lb

**CERTIFICATIONS ET TESTS\***

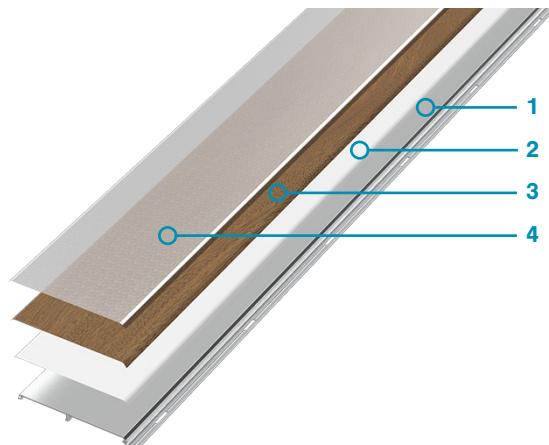
- CAN/ULC S102 - Résistance au feu
- CAN/ULC S114 - Résistance au feu
- ASTM E84 - Résistance au feu
- NFPA 285 - Résistance au feu
- ISO 7895 - Résistance à l'impact
- ASTM D3359 - Protocole d'adhésion
- ASTM D6578 - Résistance aux Graffitis
- ASTM G155 - Résistance aux rayons UV
- ISO 7895 / ASTM E330 - Pression d'air statique
- ASTM E1592 - Pression d'air statique

**FICHE TECHNIQUE**
**Revêtement d'aluminium  
Série MAE**

# Planche 4V ventilée



## Fini imprimé



### 1. ALUMINUM

Extrusion d'aluminium 6063-T5 d'une épaisseur de 0,062" (1,60 mm). Matériau reconnu comme premier choix de l'industrie pour sa durée de vie exceptionnelle.

Des trous oblongs de 1,5" x 0,187" (38,1 mm x 4,75 mm) sont répétés à chaque 8" (203 mm) permettent l'insertion rapide et facile de vis.

Toutes les tailles de profilés s'emboîtent les unes dans les autres grâce au système « rainure et languette ». (voir Détail A)

Chaque planche de 16 pieds a 11,5 po carrés (74 cm carrés) de ventilation.

### 2. APPRÊT

Application d'une couche d'apprêt d'une épaisseur de ±1,2 mils (30,48 µm) afin d'assurer une adhérence parfaite entre l'aluminium et l'encre.

### 3. IMPRESSION HD

Impression haute définition à jet d'encre numérique ±1 mil (25,4 µm) d'épaisseur, de diverses textures avec des variations de couleurs impressionnantes.

### 4. COUCHE TRANSPARENTE

Application d'une couche protectrice transparente « clear coat » d'une épaisseur de ±1,2 mils (30,48 µm) offrant une protection longue durée contre la décoloration.

## Spécifications générales

**MODÈLES**

- AEPLA4VV16IMP - Fini imprimé
- AEPLA4VV16TEI - Fini opaque

**LONGUEUR**

16 pi | 4,87 m

**PRODUIT**

Planche 4 po ventilée - Profil rainuré en V

**FINIS DISPONIBLES**

- Finie imprimé
- Finie opaque

**MATÉRIEL**

Aluminium 6063-T5

**POIDS**

- 1 planche : 3,25 kg | 7,17 lb
- Par boîte (6 pièces) : 19,5 kg | 43 lb

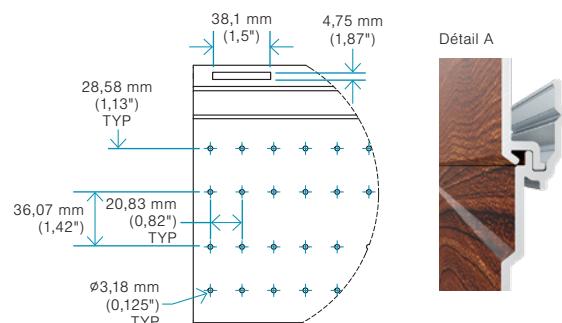
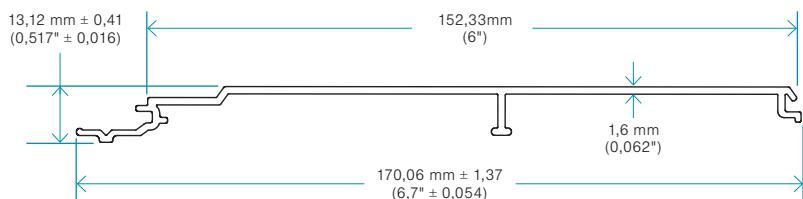
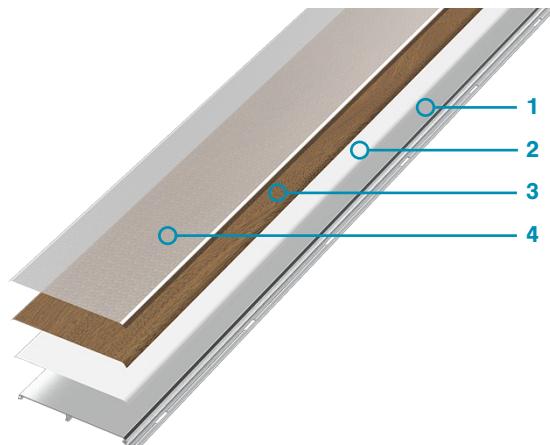
**CERTIFICATIONS ET TESTS\***

- CAN/ULC S102 - Résistance au feu
- CAN/ULC S114 - Résistance au feu
- ASTM E84 - Résistance au feu
- NFPA 285 - Résistance au feu
- ISO 7895 - Résistance à l'impact
- ASTM D3359 - Protocole d'adhésion
- ASTM D6578 - Résistance aux Graffitis
- ASTM G155 - Résistance aux rayons UV
- ISO 7895 / ASTM E330 - Pression d'air statique
- ASTM E1592 - Pression d'air statique

**FICHE TECHNIQUE**

Revêtement d'aluminium  
Série MAE

# Planche 6C ventilée


**Fini imprimé**

**1. ALUMINUM**

Extrusion d'aluminium 6063-T5 d'une épaisseur de 0,062" (1,60 mm). Matériau reconnu comme premier choix de l'industrie pour sa durée de vie exceptionnelle.

Des trous oblongs de 1,5" x 0,187" (38,1 mm x 4,75 mm) sont répétés à chaque 8" (203 mm) permettent l'insertion rapide et facile de vis.

Toutes les tailles de profilés s'emboîtent les unes dans les autres grâce au système « rainure et languette ». (voir Détail A)

Chaque planche de 16 pieds a 11,5 po carrés (74 cm carrés) de ventilation.

**2. APPRÊT**

Application d'une couche d'apprêt d'une épaisseur de ±1,2 mils (30,48 µm) afin d'assurer une adhérence parfaite entre l'aluminium et l'encre.

**3. IMPRESSION HD**

Impression haute définition à jet d'encre numérique ±1 mil (25,4 µm) d'épaisseur, de diverses textures avec des variations de couleurs impressionnantes.

**4. COUCHE TRANSPARENTE**

Application d'une couche protectrice transparente « clear coat » d'une épaisseur de ±1,2 mils (30,48 µm) offrant une protection longue durée contre la décoloration.

## Spécifications générales

**MODÈLES**

- AEPLA6CV16IMP - Fini imprimé
- AEPLA6CV16TEI - Fini opaque

**LONGUEUR**

16 pi | 4,87 m

**PRODUIT**

Planche 6 po ventilée - Profil à canal

**FINIS DISPONIBLES**

- Fini imprimé
- Fini opaque

**MATÉRIEL**

Aluminium 6063-T5

**POIDS**

- 1 planche : 4,73 kg | 10,43 lb
- Par boîte (6 pièces) : 28,4 kg | 62,6 lb

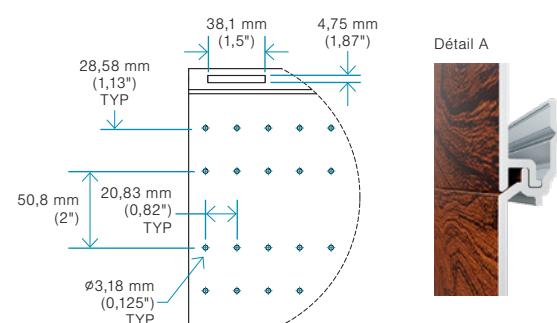
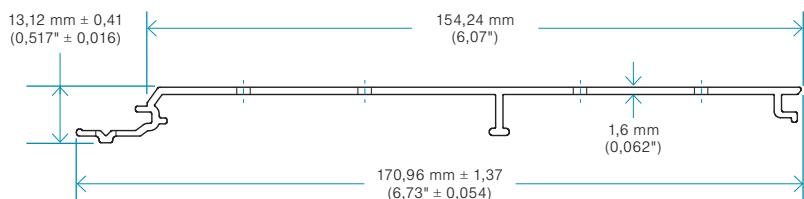
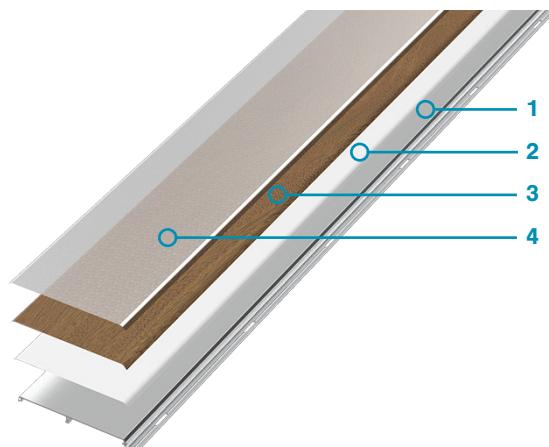
**CERTIFICATIONS ET TESTS\***

- CAN/ULC S102 - Résistance au feu
- CAN/ULC S114 - Résistance au feu
- ASTM E84 - Résistance au feu
- NFPA 285 - Résistance au feu
- ISO 7895 - Résistance à l'impact
- ASTM D3359 - Protocole d'adhésion
- ASTM D6578 - Résistance aux Graffitis
- ASTM G155 - Résistance aux rayons UV
- ISO 7895 / ASTM E330 - Pression d'air statique
- ASTM E1592 - Pression d'air statique
- Conformité Code du bâtiment de Floride (FBC)

**FICHE TECHNIQUE**

Revêtement d'aluminium  
Série MAE

# Planche 6F ventilée


**Fini imprimé**

**1. ALUMINUM**

Extrusion d'aluminium 6063-T5 d'une épaisseur de 0,062" (1,60 mm). Matériau reconnu comme premier choix de l'industrie pour sa durée de vie exceptionnelle.

Des trous oblongs de 1,5" x 0,187" (38,1 mm x 4,75 mm) sont répétés à chaque 8" (203 mm) permettent l'insertion rapide et facile de vis.

Toutes les tailles de profilés s'emboîtent les unes dans les autres grâce au système « rainure et languette ». (voir Détail A)

Chaque planche de 16 pieds a 11,5 po carrés (74 cm carrés) de ventilation.

**2. APPRÊT**

Application d'une couche d'apprêt d'une épaisseur de ±1,2 mils (30,48 µm) afin d'assurer une adhérence parfaite entre l'aluminium et l'encre.

**3. IMPRESSION HD**

Impression haute définition à jet d'encre numérique ±1 mil (25,4 µm) d'épaisseur, de diverses textures avec des variations de couleurs impressionnantes.

**4. COUCHE TRANSPARENTE**

Application d'une couche protectrice transparente « clear coat » d'une épaisseur de ±1,2 mils (30,48 µm) offrant une protection longue durée contre la décoloration.

## Spécifications générales

**MODÈLES**

- AEPLA6FV16IMP - Fini imprimé
- AEPLA6FV16TEI - Fini opaque

**LONGUEUR**

16 pi | 4,87 m

**PRODUIT**

Planche 6 po ventilée - Profil plat

**FINIS DISPONIBLES**

- Fini imprimé
- Fini opaque

**MATÉRIEL**

Aluminium 6063-T5

**POIDS**

- 1 planche : 4,73 kg | 10,43 lb
- Par boîte (6 pièces) : 28,4 kg | 62,6 lb

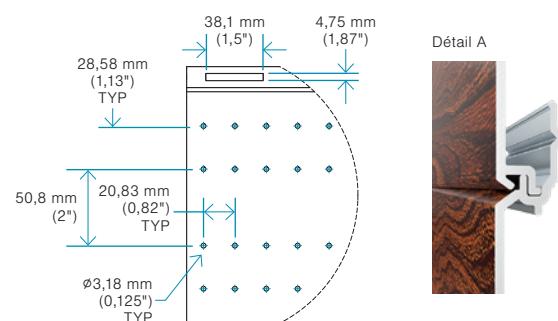
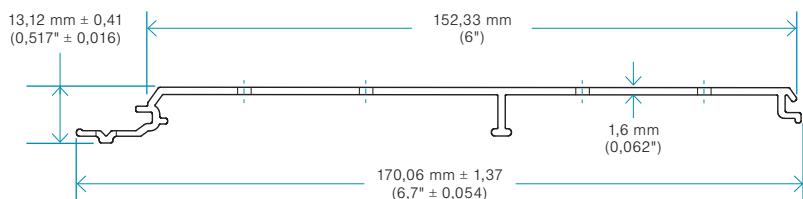
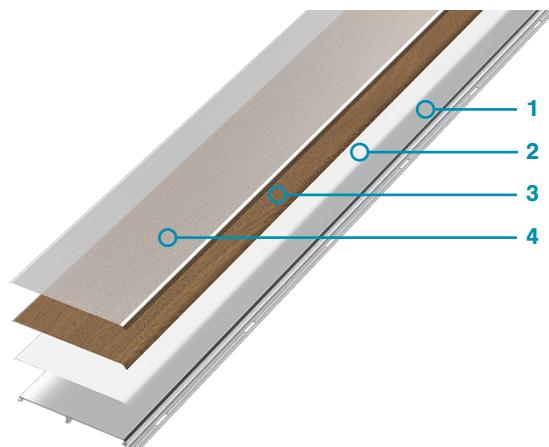
**CERTIFICATIONS ET TESTS\***

- CAN/ULC S102 - Résistance au feu
- CAN/ULC S114 - Résistance au feu
- ASTM E84 - Résistance au feu
- NFPA 285 - Résistance au feu
- ISO 7895 - Résistance à l'impact
- ASTM D3359 - Protocole d'adhésion
- ASTM D6578 - Résistance aux Graffitis
- ASTM G155 - Résistance aux rayons UV
- ISO 7895 / ASTM E330 - Pression d'air statique
- ASTM E1592 - Pression d'air statique
- Conformité Code du bâtiment de Floride (FBC)

**FICHE TECHNIQUE**

Revêtement d'aluminium  
Série MAE

# Planche 6V ventilée


**Fini imprimé**

**1. ALUMINUM**

Extrusion d'aluminium 6063-T5 d'une épaisseur de 0,062" (1,60 mm). Matériau reconnu comme premier choix de l'industrie pour sa durée de vie exceptionnelle.

Des trous oblongs de 1,5" x 0,187" (38,1 mm x 4,75 mm) sont répétés à chaque 8" (203 mm) permettent l'insertion rapide et facile de vis.

Toutes les tailles de profilés s'emboîtent les unes dans les autres grâce au système « rainure et languette ». (voir Détail A)

Chaque planche de 16 pieds a 11,5 po carrés (74 cm carrés) de ventilation.

**2. APPRÊT**

Application d'une couche d'apprêt d'une épaisseur de ±1,2 mils (30,48 µm) afin d'assurer une adhérence parfaite entre l'aluminium et l'encre.

**3. IMPRESSION HD**

Impression haute définition à jet d'encre numérique ±1 mil (25,4 µm) d'épaisseur, de diverses textures avec des variations de couleurs impressionnantes.

**4. COUCHE TRANSPARENTE**

Application d'une couche protectrice transparente « clear coat » d'une épaisseur de ±1,2 mils (30,48 µm) offrant une protection longue durée contre la décoloration.

## Spécifications générales

**MODÈLES**

- AEPLA6VV16IMP - Fini imprimé
- AEPLA6VV16TEI - Fini opaque

**LONGUEUR**

16 pi | 4,87 m

**PRODUIT**

Planche 6 po ventilée - Profil rainuré en V

**FINIS DISPONIBLES**

- Fini imprimé
- Fini opaque

**MATÉRIEL**

Aluminium 6063-T5

**POIDS**

- 1 planche : 4,69 kg | 10,34 lb
- Par boîte (6 pièces) : 28,1 kg | 62 lb

**CERTIFICATIONS ET TESTS\***

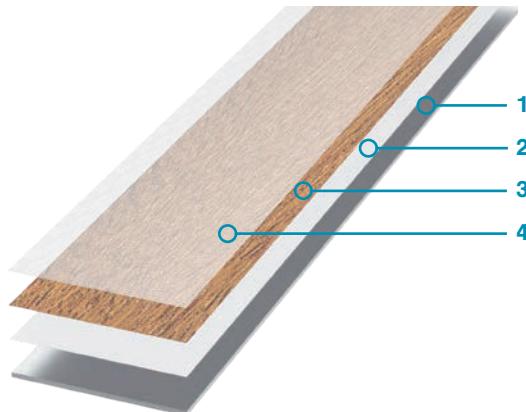
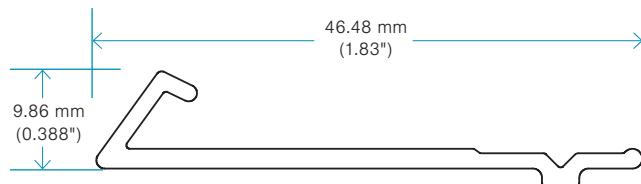
- CAN/ULC S102 - Résistance au feu
- CAN/ULC S114 - Résistance au feu
- ASTM E84 - Résistance au feu
- NFPA 285 - Résistance au feu
- ISO 7895 - Résistance à l'impact
- ASTM D3359 - Protocole d'adhésion
- ASTM D6578 - Résistance aux Graffitis
- ASTM G155 - Résistance aux rayons UV
- ISO 7895 / ASTM E330 - Pression d'air statique
- ASTM E1592 - Pression d'air statique
- Conformité Code du bâtiment de Floride (FBC)



Aluminium

**FICHE TECHNIQUE - ACCESSOIRES****Revêtement d'aluminium  
Série MAE**

# Bandé de départ



## Fini imprimé

**1. ALUMINUM**

Extrusion d'aluminium 6063-T5 d'une épaisseur de 1,40 mm (0,055 po). Matériau reconnu comme premier choix de l'industrie pour sa durée de vie exceptionnelle.

Les moulures accessoires en deux pièces sont jointes ensemble grâce à un système de snaps, permettant une installation sans vis apparentes.

L'installation peut être réalisée à l'horizontale et à la verticale.

**2. APPRÊT**

Application d'une couche d'apprêt d'une épaisseur de  $\pm 1,2$  mils (30,48  $\mu\text{m}$ ) afin d'assurer une adhérence parfaite entre l'aluminium et l'encre.

**3. IMPRESSION HD**

Impression haute définition à jet d'encre numérique  $\pm 1$  mil (25,4  $\mu\text{m}$ ) d'épaisseur, de diverses textures avec des variations de couleurs impressionnantes.

**4. COUCHE TRANSPARENTE**

Application d'une couche protectrice transparente « clear coat » d'une épaisseur de  $\pm 1,2$  mils (30,48  $\mu\text{m}$ ) offrant une protection longue durée contre la décoloration.

## Spécifications générales

**MODÈLES**

- AEMBDIMP - Fini imprimé
- AEMBDTEI - Fini opaque

**LONGUEUR**

12 pi | 3,56 m

**PRODUIT**

Accessoire, bande de départ

**FINIS DISPONIBLES**

- Fini imprimé
- Fini opaque

**MATÉRIEL**

Aluminium 6063-T5

**PÔIDS**

1,16 kg | 2,56 lb

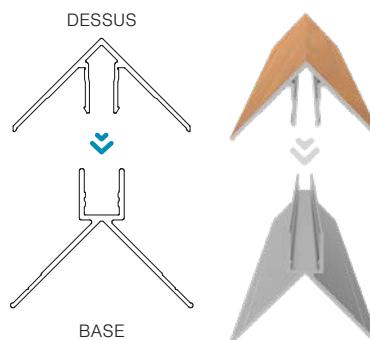
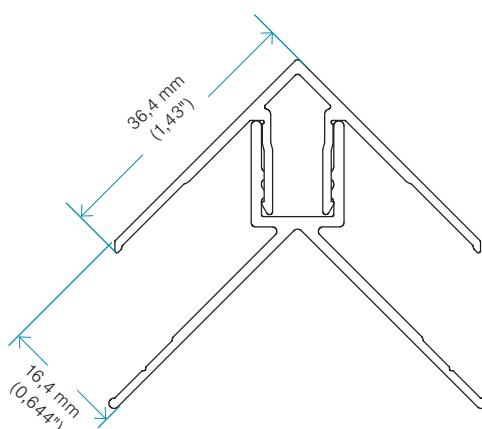
**CERTIFICATIONS ET TESTS\***

- CAN/ULC S102 - Résistance au feu
- CAN/ULC S114 - Résistance au feu
- ASTM E84 - Résistance au feu
- NFPA 285 - Résistance au feu
- ISO 7895 - Résistance à l'impact
- ASTM D3359 - Protocole d'adhésion
- ASTM D6578 - Résistance aux Graffitis
- ASTM G155 - Résistance aux rayons UV
- ISO 7895 / ASTM E330 - Pression d'air statique
- Conformité Code du bâtiment de Floride (FBC)

**FICHE TECHNIQUE - ACCESSOIRES**

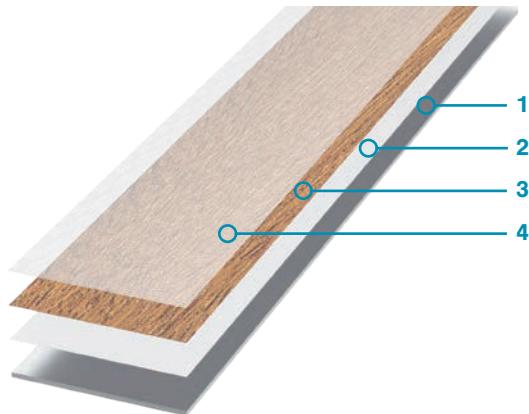
Revêtement d'aluminium  
Série MAE

# Coin extérieur



► PROFILS DESSUS  
ET BASE VENDUS  
SÉPARÉMENT

## Fini imprimé



### 1. ALUMINUM

Extrusion d'aluminium 6063-T5 d'une épaisseur de 1,40 mm (0,055 po). Matériau reconnu comme premier choix de l'industrie pour sa durée de vie exceptionnelle.

Les moulures accessoires en deux pièces sont jointes ensemble grâce à un système de snaps, permettant une installation sans vis apparentes. L'installation peut être réalisée à l'horizontale et à la verticale.

### 2. APPRÊT

Application d'une couche d'apprêt d'une épaisseur de  $\pm 1,2$  mils (30,48  $\mu\text{m}$ ) afin d'assurer une adhérence parfaite entre l'aluminium et l'encre.

### 3. IMPRESSION HD

Impression haute définition à jet d'encre numérique  $\pm 1$  mil (25,4  $\mu\text{m}$ ) d'épaisseur, de diverses textures avec des variations de couleurs impressionnantes.

### 4. COUCHE TRANSPARENTE

Application d'une couche protectrice transparente « clear coat » d'une épaisseur de  $\pm 1,2$  mils (30,48  $\mu\text{m}$ ) offrant une protection longue durée contre la décoloration.

## Spécifications générales

**MODÈLES**

- AEMCET1512IMP - Dessus fini imprimé
- AEMCET1512TEI - Dessus fini opaque
- AEMCEB112 - Base

**LONGUEUR**

12 pi | 3,56 m

**PRODUIT**

Accessoire coin extérieur et base

**FINIS DISPONIBLES**

- Fini imprimé
- Fini opaque

**MATÉRIEL**

Aluminium 6063-T5

**PÔIDS**

- Dessus seul : 1,64 kg | 3,62 lb
- Total (dessus & base) : 3,28 kg | 7,23 lb

**CERTIFICATIONS ET TESTS\***

- CAN/ULC S102 - Résistance au feu
- CAN/ULC S114 - Résistance au feu
- ASTM E84 - Résistance au feu
- NFPA 285 - Résistance au feu
- ISO 7895 - Résistance à l'impact
- ASTM D3359 - Protocole d'adhésion
- ASTM D6578 - Résistance aux Graffitis
- ASTM G155 - Résistance aux rayons UV
- ISO 7895 / ASTM E330 - Pression d'air statique
- Conformité Code du bâtiment de Floride (FBC)

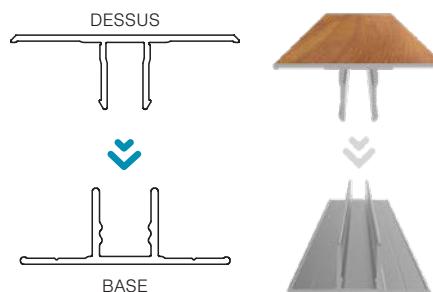
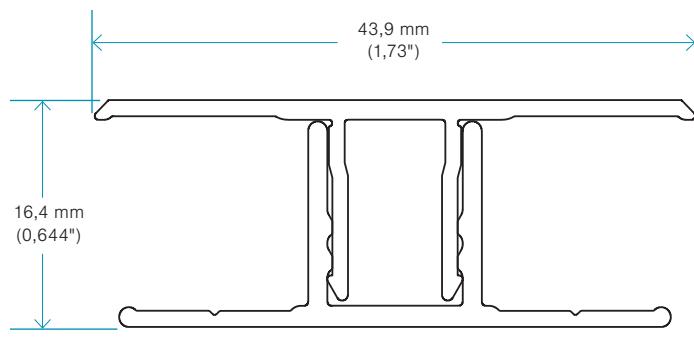
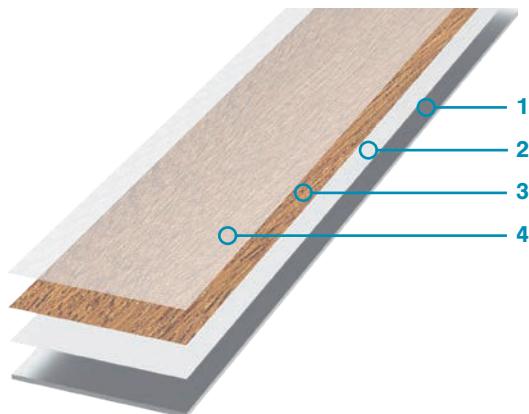


Aluminium

## FICHE TECHNIQUE - ACCESSOIRES

Revêtement d'aluminium  
Série MAE

## Moulure en H

▶ PROFILS DESSUS  
ET BASE VENDUS  
SÉPARÉMENT

## Fini imprimé

## 1. ALUMINUM

Extrusion d'aluminium 6063-T5 d'une épaisseur de 1,40 mm (0,055 po). Matériau reconnu comme premier choix de l'industrie pour sa durée de vie exceptionnelle.

Les moulures accessoires en deux pièces sont jointes ensemble grâce à un système de snaps, permettant une installation sans vis apparentes. L'installation peut être réalisée à l'horizontale et à la verticale.

## 2. APPRÊT

Application d'une couche d'apprêt d'une épaisseur de  $\pm 1,2$  mils (30,48  $\mu\text{m}$ ) afin d'assurer une adhérence parfaite entre l'aluminium et l'encre.

## 3. IMPRESSION HD

Impression haute définition à jet d'encre numérique  $\pm 1$  mil (25,4  $\mu\text{m}$ ) d'épaisseur, de diverses textures avec des variations de couleurs impressionnantes.

## 4. COUCHE TRANSPARENTE

Application d'une couche protectrice transparente « clear coat » d'une épaisseur de  $\pm 1,2$  mils (30,48  $\mu\text{m}$ ) offrant une protection longue durée contre la décoloration.

## Spécifications générales

## MODÈLES

- AEMHTIMP - Dessus fini imprimé
- AEMHTTEI - Dessus fini opaque
- AEMHB - Base

## LONGUEUR

12 pi | 3,56 m

## PRODUIT

Accessoire moulure en H

## FINIS DISPONIBLES

- Fini imprimé
- Fini opaque

## MATÉRIEL

Aluminium 6063-T5

## POIDS

- Dessus seul : 2,25 kg | 4,96 lb
- Total (dessus & base) : 3,16 kg | 6,96 lb

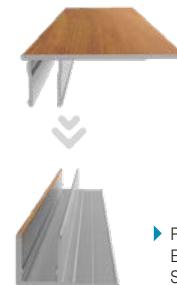
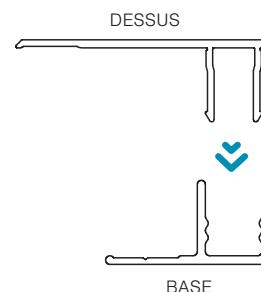
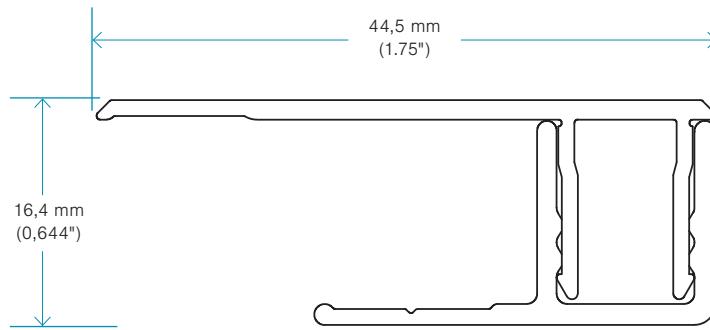
## CERTIFICATIONS ET TESTS\*

- CAN/ULC S102 - Résistance au feu
- CAN/ULC S114 - Résistance au feu
- ASTM E84 - Résistance au feu
- NFPA 285 - Résistance au feu
- ISO 7895 - Résistance à l'impact
- ASTM D3359 - Protocole d'adhésion
- ASTM D6578 - Résistance aux Graffitis
- ASTM G155 - Résistance aux rayons UV
- ISO 7895 / ASTM E330 - Pression d'air statique
- Conformité Code du bâtiment de Floride (FBC)

**FICHE TECHNIQUE - ACCESSOIRES**

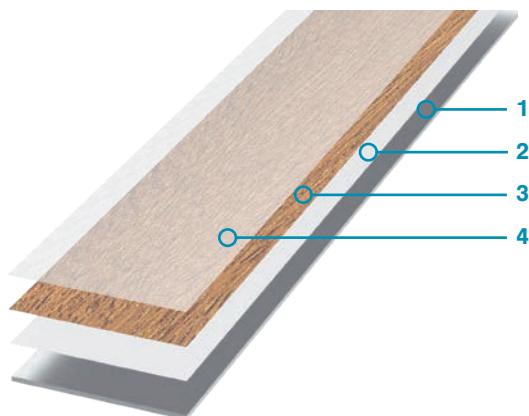
Revêtement d'aluminium  
Série MAE

# Moulure en J (1,75 po)



► PROFILS DESSUS  
ET BASE VENDUS  
SÉPARÉMENT

## Fini imprimé



### 1. ALUMINUM

Extrusion d'aluminium 6063-T5 d'une épaisseur de 1,40 mm (0,055 po). Matériau reconnu comme premier choix de l'industrie pour sa durée de vie exceptionnelle.

Les moulures accessoires en deux pièces sont jointes ensemble grâce à un système de snaps, permettant une installation sans vis apparentes. L'installation peut être réalisée à l'horizontale et à la verticale.

### 2. APPRÊT

Application d'une couche d'apprêt d'une épaisseur de  $\pm 1,2$  mils (30,48  $\mu\text{m}$ ) afin d'assurer une adhérence parfaite entre l'aluminium et l'encre.

### 3. IMPRESSION HD

Impression haute définition à jet d'encre numérique  $\pm 1$  mil (25,4  $\mu\text{m}$ ) d'épaisseur, de diverses textures avec des variations de couleurs impressionnantes.

### 4. COUCHE TRANSPARENTE

Application d'une couche protectrice transparente « clear coat » d'une épaisseur de  $\pm 1,2$  mils (30,48  $\mu\text{m}$ ) offrant une protection longue durée contre la décoloration.

## Spécifications générales

**MODÈLES**

- AEMJT134IMP - Dessus fini imprimé
- AEMJB1IMP - Base fini imprimé
- AEMJT134TEI - Dessus fini opaque
- AEMJB1TEI - Base fini opaque

**LONGUEUR**

12 pi | 3,56 m

**PRODUIT**

Accessoire, moulure en J - 1,75 po

**FINIS DISPONIBLES**

- Fini imprimé
- Fini opaque

**MATÉRIEL**

Aluminium 6063-T5

**POIDS**

- Dessus seul : 2,23 kg | 4,92 lb
- Total (dessus & base) : 3,14 kg | 6,92 lb

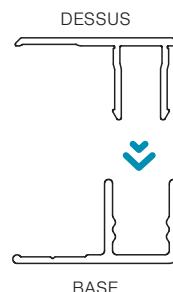
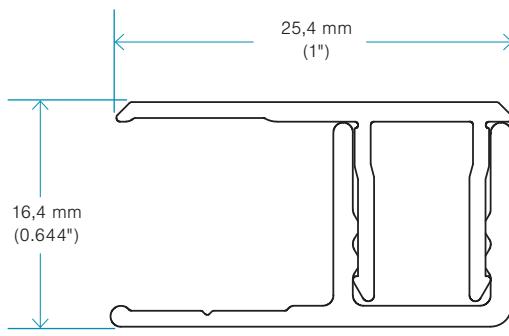
**CERTIFICATIONS ET TESTS\***

- CAN/ULC S102 - Résistance au feu
- CAN/ULC S114 - Résistance au feu
- ASTM E84 - Résistance au feu
- NFPA 285 - Résistance au feu
- ISO 7895 - Résistance à l'impact
- ASTM D3359 - Protocole d'adhésion
- ASTM D6578 - Résistance aux Graffitis
- ASTM G155 - Résistance aux rayons UV
- ISO 7895 / ASTM E330 - Pression d'air statique
- Conformité Code du bâtiment de Floride (FBC)

**FICHE TECHNIQUE - ACCESSOIRES**

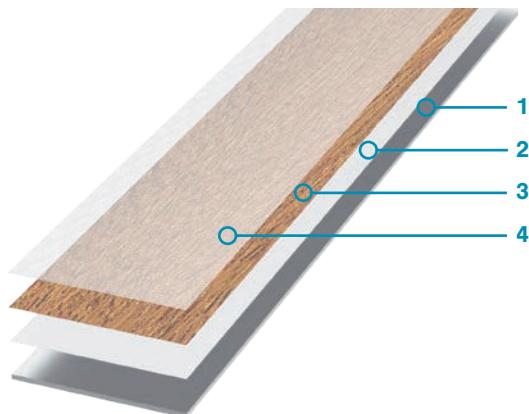
Revêtement d'aluminium  
Série MAE

# Moulure en J (1 po)



► PROFILS DESSUS  
ET BASE VENDUS  
SÉPARÉMENT

## Fini imprimé



### 1. ALUMINUM

Extrusion d'aluminium 6063-T5 d'une épaisseur de 1,40 mm (0,055 po). Matériau reconnu comme premier choix de l'industrie pour sa durée de vie exceptionnelle.

Les moulures accessoires en deux pièces sont jointes ensemble grâce à un système de snaps, permettant une installation sans vis apparentes. L'installation peut être réalisée à l'horizontale et à la verticale.

### 2. APPRÊT

Application d'une couche d'apprêt d'une épaisseur de  $\pm 1,2$  mils (30,48  $\mu\text{m}$ ) afin d'assurer une adhérence parfaite entre l'aluminium et l'encre.

### 3. IMPRESSION HD

Impression haute définition à jet d'encre numérique  $\pm 1$  mil (25,4  $\mu\text{m}$ ) d'épaisseur, de diverses textures avec des variations de couleurs impressionnantes.

### 4. COUCHE TRANSPARENTE

Application d'une couche protectrice transparente « clear coat » d'une épaisseur de  $\pm 1,2$  mils (30,48  $\mu\text{m}$ ) offrant une protection longue durée contre la décoloration.

## Spécifications générales

**MODÈLES**

- AEMJT1IMP - Dessus fini imprimé
- AEMJB1IMP - Base fini imprimé
- AEMJT1TEI - Dessus fini opaque
- AEMJB1TEI - Base fini opaque

**LONGUEUR**

12 pi | 3,56 m

**PRODUIT**

Accessoire, moulure en J - 1po

**FINIS DISPONIBLES**

- Fini imprimé
- Fini opaque

**MATÉRIEL**

Aluminium 6063-T5

**PÔIDS**

- Dessus seul : 1,93 kg | 4,25 lb
- Total (dessus & base) : 2,83 kg | 6,25 lb

**CERTIFICATIONS ET TESTS\***

- CAN/ULC S102 - Résistance au feu
- CAN/ULC S114 - Résistance au feu
- ASTM E84 - Résistance au feu
- NFPA 285 - Résistance au feu
- ISO 7895 - Résistance à l'impact
- ASTM D3359 - Protocole d'adhésion
- ASTM D6578 - Résistance aux Graffitis
- ASTM G155 - Résistance aux rayons UV
- ISO 7895 / ASTM E330 - Pression d'air statique
- Conformité Code du bâtiment de Floride (FBC)

# Spécifications

## Document WORD

Pour obtenir le document en format Word, téléchargez le document à partir de notre site WEB :

[074616\\_Maibec\\_Planches Extrusion\\_Specifications\\_FR](#)

**NOTE AU SPÉCIFICATEUR :** L'objectif de ce guide de spécifications est d'aider le prescripteur à spécifier correctement les revêtements en aluminium avec une finition imprimée numériquement et leur installation. Le prescripteur doit modifier les spécifications du guide pour répondre aux besoins de projets spécifiques. Contactez MAIBEC pour vous aider à sélectionner les produits appropriés et pour obtenir de l'aide sur les détails. Le texte rouge entre parenthèses indique qu'une sélection doit être faite.



# Aluminium architectural

## SECTION 07 46 16 REVÊTEMENT D'ALUMINUM

### PARTIE 1 GÉNÉRAL

#### 1.1 CONTENU DE LA SECTION [MODIFIER AU BESOIN]

- A. Revêtement en aluminium imprimé numériquement pour applications extérieures et intérieures, horizontales et verticales, avec couche d'apprêt, finition imprimée numériquement et couche de protection UV.
- B. Produits accessoires en aluminium imprimé numériquement incluant:
  - 1. [Bande de départ]
  - 2. [Coins et moulures en deux pièces]
  - 3. [Planches de soffite ventilées]

#### 1.2 SECTION CONNEXES

- A. Section 01 74 21 - Gestion et élimination des déchets de construction/démolition
- B. Section 05 41 00 - Charpente métallique structurale
- C. Section 06 10 00 - Charpenterie brute
- D. Section 06 16 00 - Contreplaqué
- E. Section 07 20 00 - Protection thermique
- F. Section 07 25 00 - Barrières d'étanchéité
- G. Section 07 60 00 - Solin et tôle de revêtement
- H. Section 07 92 11- Joints d'étanchéité

#### 1.3 RÉFÉRENCES

- A. American Society for Testing and Materials (ASTM)
  - 1. ASTM E84 – Méthode de test standard pour les caractéristiques de combustion des matériaux de construction.
  - 2. ASTM E1592 – Méthode de test standard pour la performance structurelle des systèmes de toiture et de revêtement en tôle métallique sous différence de pression d'air statique uniforme.
  - 3. ASTM E330/E330M – Méthode de test standard pour la performance structurelle des fenêtres extérieures, portes, puits de lumière et murs-rideaux sous différence de pression d'air statique uniforme.

4. ASTM D6578 – Détermination de la résistance aux graffitis.
5. ASTM D3359-B – Mesure de l'adhérence par test de ruban adhésif.
6. ASTM G155 – Utilisation de l'appareil à arc de xénon pour l'exposition des matériaux non métalliques.
7. ASTM B117 – Pratique standard pour l'utilisation de l'appareil de pulvérisation saline (brouillard).

**B. Testing Application Standard (TAS)**

1. TAS 202 – Critères pour le test des composantes d'enveloppe de bâtiment résistantes et non résistantes aux impacts utilisant une pression d'air statique uniforme.
2. TAS 203 – Critères pour le test des produits soumis à une pression de vent cyclique.

**C. American Architectural Manufacturers Association (AAMA) (FGIA)**

1. AAMA 2604 – Spécification volontaire, exigences de performance et procédures d'essai pour les revêtements organiques à haute performance sur les extrusions et les panneaux d'aluminium.
2. AAMA 2605 – Spécification volontaire, exigences de performance et procédures d'essai pour les revêtements organiques à haute performance sur les extrusions et les panneaux d'aluminium.

**D. Underwriters Laboratories Canada (ULC)**

1. CAN/ULC-S102 – Méthode d'essai normalisée pour les caractéristiques de combustion superficielle des matériaux de construction et des assemblages.
2. CAN/ULC-S114 – Méthode d'essai normalisée pour la détermination de l'incombustibilité des matériaux de construction.

**E. Florida Building Code (FBC)**

1. Approbation des produits en Floride.

**F. National Fire Protection Association (NFPA)**

1. NFPA 285 – Méthode d'essai au feu normalisée pour l'évaluation des caractéristiques de propagation du feu des assemblages de murs extérieurs contenant des composants combustibles.

## **1.4 EXIGENCES DE PERFORMANCE**

- A. Concevoir le revêtement pour qu'il s'étende en continu sur les supports structurels avec fixation aux supports structurels pour supporter les charges factorielles conformément à l'autorité ayant juridiction.
- B. Fournir un système pour compenser les mouvements thermiques des composantes et les mouvements structurels pour une installation sans gondolement, vibration due au vent, défaillance des joints d'étanchéité et stress excessif sur les fixations.
- C. Inclure des joints de dilatation pour accommoder les mouvements dans le système mural et entre le système mural et la structure du bâtiment causés par les mouvements structurels sans distorsion permanente, dommages aux remplissages, torsion des joints, rupture des joints d'étanchéité ou pénétration d'eau.

## **1.5 SOUMISSION [MODIFIER AU BESOIN]**

**A. DOCUMENTATION POUR SOUMISSION**

1. Information produit pour chaque type de produit comprenant les éléments suivants:
  - a. Fiche technique
  - b. Instructions d'installation
  - c. Détails de dessin standard et application
  - d. Informations sur le matériau en aluminium
  - e. Rapports de test de décoloration UV par une agence de test tierce
  - f. Dimensions du revêtement et des accessoires et profils

2. Carte de style et de couleur numérique montrant la variation dans le style et la couleur sélectionnés
3. Échantillons :
  - a. Planche de revêtement imprimée (ou carton imprimé) correspondant à la carte de style et de couleur numérique
  - b. Échantillon couleur produit sur le même substrat que le produit fini

#### B. INFORMATION POUR SOUMISSION

1. Rapports de test des produits : Soumettre pour chaque type de revêtement en aluminium [et soffite] des tests effectués par une agence de test qualifiée.

**NOTE AU SPÉCIFICATEUR :** Lorsque le projet vise un système d'évaluation durable, conserver le paragraphe relatif à la soumission de la conception durable et le modifier pour qu'il corresponde aux exigences spécifiques du projet. Modifier en fonction du système d'évaluation visé.

2. Soumissions relatives à la conception durable:
  - a. Approvisionnement en matières premières : Divulgation et optimisation des produits de construction indiquant la source et l'extraction.

**NOTE AU SPÉCIFICATEUR :** Conserver le "Florida Building Code Certificate" pour les projets en Floride ou lorsque la qualification FBC est utilisée comme norme pour les zones de conception à fort vent.

3. [Supplément au code de la construction de Floride : Documentation indiquant que les produits sont conformes aux exigences du code de la construction de Floride].
4. Garantie sur mesure : Pour les finitions spéciales

#### C. FERMETURE DU PROJET

1. Données d'entretien: Pour chaque type de produit, y compris les accessoires connexes. Inclure dans le manuel d'entretien.
2. Garantie: Copie signée de la garantie du fabricant.

### 1.6 ASSURANCE QUALITÉ [MODIFIER AU BESOIN]

- A. Coordonner les exigences avec la section 01 45 00 "Contrôle de la qualité".
- B. Rapports d'essais : Rapports d'essais certifiés montrant la conformité avec les caractéristiques de performance et les propriétés physiques spécifiées, y compris les rapports de laboratoire montrant la conformité avec les essais et les normes spécifiées.
- C. Qualifications de l'installateur : Engager un installateur expérimenté, ayant au moins cinq ans d'expérience, qui a réalisé des systèmes similaires en termes de matériaux, de conception et d'étendue à ceux indiqués pour le projet et qui a un historique de bonne performance marquées.

#### D. Réunion préalable à l'installation:

1. Organiser une réunion sur le site du projet **[Insérer la localisation]**.
2. Examiner les dessins et les exigences du projet, les instructions d'installation du fabricant et les conditions de garantie du fabricant.
3. Examiner l'ossature des murs pour détecter les interférences et les conflits potentiels ; coordonner la disposition et les dispositions de soutien pour les travaux d'interface.
4. Examiner les procédures de contrôle de la qualité sur le terrain.

- E. Maquettes : Construire des maquettes pour vérifier les choix effectués, démontrer les effets esthétiques et fixer des normes de qualité pour la fabrication et l'installation.

1. Construire des maquettes pour le revêtement [et le soffite], y compris les accessoires.:
  - a. Inclure tous les styles de planches possibles comme référence afin d'éviter la répétition du motif.
  - b. Inclure l'angle extérieur à une extrémité de la maquette et l'angle intérieur à l'autre extrémité.
2. Construire [une partie d'un mur extérieur à l'endroit convenu par le consultant] [une maquette autoportante] pour établir une norme de construction, d'exécution et d'apparence.
3. Construire une maquette indiquant la relation entre le revêtement mural, les espaces d'air, la membrane pare-air/vapeur, les fenêtres et les portes.
4. Ne pas poursuivre les travaux de cette section avant que [le directeur des travaux,] [le propriétaire,] [le consultant,] [l'architecte,] [l'ingénieur] n'ait approuvé la maquette.
5. [Enlever la maquette autoportante à l'achèvement de tous les travaux de revêtement métallique ou lorsque le consultant le demande].
6. [Les maquettes acceptées peuvent être incorporées dans les travaux de la présente section].
7. Sous réserve du respect des exigences, les maquettes approuvées peuvent faire partie de l'ouvrage achevé si elles ne sont pas perturbées au moment de l'achèvement substantiel.

**NOTE AU SPÉCIFICATEUR :** Conserver le "Florida State Building Code Certificate" pour les projets en Floride ou lorsque la qualification FSBC est utilisée comme norme. Le numéro d'agrément de produit de Floride indiqué est spécifique à MAIBEC.

**F. Conformité au Code de la Construction de Floride :** Fournir un revêtement conforme aux exigences du produit et de l'installation du Code de la Construction de Floride pour les emplacements à l'intérieur et à l'extérieur de la zone de haute vélocité des ouragans (HVHZ).]

**G. Caractéristiques de combustion en surface :** Conformément à la norme ASTM E84

1. Indice de propagation de la flamme: 0
2. Indice de développement de la fumée: 0

**H. Test de décoloration aux UV :** Conformément à la norme ASTM G155

1. Aucune modification visible à l'oeil nu après 2000 heures

**I. Caractéristiques de propagation du feu des ensembles de murs extérieurs :** Conformément à la norme NFPA 285

1. Conformité à la Classe A (0/0) FSI/SDI
2. Respect de la non-combustibilité

## 1.7 LIVRAISON, STOCKAGE ET MANUTENTION

A. Livrer les matériaux et composantes dans les boîtes ou palettes non ouvertes du fabricant, correctement étiquetées et identifiées par le nom du produit et la marque. Prévenir tout dommage lors du déchargement, du stockage et de l'installation.

B. Stocker, protéger et manipuler les matériaux et composantes conformément aux recommandations du fabricant pour éviter toute torsion, flexion, dommage mécanique, contamination ou détérioration.

C. Stocker les matériaux et composantes hors du sol, propres, secs, et exempts de saleté et de débris. Stocker à l'écart des zones présentant des risques de chute d'objets ou d'autres activités de construction pouvant causer des dommages.

D. Empiler les matériaux et composantes horizontalement sur des plateformes ou palettes, recouverts d'une bâche imperméable et ventilée appropriée. Stocker les matériaux de manière à ce qu'ils restent au sec, avec une pente positive pour le drainage de l'eau. Ne pas stocker les matériaux et composantes en contact avec d'autres matériaux susceptibles de provoquer des taches, des bosses ou d'autres dommages de surface.

## **1.8      CONDITIONS DU CHANTIER**

- A. Mesures sur chantier : Vérifier la localisation des éléments structurels et des ouvertures dans les substrats par des mesures sur le terrain avant la fabrication et indiquer les mesures sur les plans d'atelier. Coordonner le calendrier de fabrication avec l'avancement des travaux de construction pour éviter tout retard dans l'installation.
- B. Entreprendre les travaux d'installation lorsque les conditions permettent d'effectuer les travaux conformément aux recommandations du fabricant et aux exigences de garantie.

## **1.9      GESTION DES DÉCHETS ET ÉLIMINATION [MODIFIER AU BESOIN]**

- A. Séparer les matériaux de déchet pour recyclage conformément à la Section 01 74 21 « Gestion et élimination des déchets ».
- B. Détourner les chutes de métal de la décharge en les jetant [dans le bac de recyclage des métaux sur site] [en les transportant au centre de recyclage des métaux le plus proche].
- C. Détourner les matériaux réutilisables pour les réutiliser dans le centre de matériaux de construction usagés le plus proche.
- D. Détourner les matériaux non utilisés tels que les calfeutrants, les mastics et les adhésifs de la décharge en les éliminant dans un dépôt de matières dangereuses.

## **1.10     GARANTIE [MODIFIER AU BESOIN]**

- A. Le fabricant garantit que ses revêtements en aluminium et soffites sont exempts de défauts de matériaux et de fabrication, et qu'une fois installés et entretenus conformément aux instructions du fabricant, les produits sont garantis contre la corrosion.
- B. Système de revêtement : Garantie de 50 ans sur le gauchissement et corrosion à compter de la date de l'achèvement substantiel sur les profils en aluminium extrudé.

**NOTE AU SPÉCIFICATEUR :** Sélectionnez la garantie de finition appropriée pour ce projet.

### **C. Garantie du fini:**

1. **[Fini imprimé numériquement]** : 20 ans avec 5 ans dégressif à compter de la date d'achèvement substantiel. Le fini est garanti d'avoir les propriétés suivantes :
  - a. Résistance aux craquelage et fendillement.
  - b. Stabilité de la couleur : Aucune modification de la couleur de la finition ne dépassant pas 5 unités CIE Lab.
  - c. Réception de la brillance d'au moins 50%.
  - d. Adhérence: La finition ne présentera aucun décollement inférieur à la classe 4B conformément à la norme ASTM D3359.
  - e. Voir la fiche de garantie du fabricant pour les détails de la garantie du produit et de la finition.
2. **[Fini peinture liquide 2605 Duranar XL]** : Garantie de 25 ans à compter de la date d'achèvement substantiel. En attendant l'entretien des matériaux et des finitions recommandées par le fabricant. Le fini est garanti d'avoir les propriétés suivantes :
  - a. Résistance aux craquelage et fendillement.
  - b. Résistance au farinage : Aucun farinage du FINI sur le bâtiment supérieur à une valeur 8 mesurée selon la norme ASTM D4214.
  - c. Stabilité de la couleur : Aucune modification de la couleur de la finition ne dépassant pas 5 unités CIE Lab.

- d. Rétention de la brillance d'au moins 50%.
  - e. Adhérence : La finition ne se décollera pas à un taux inférieur à la classe 4B conformément à la norme ASTM D3359.
  - f. Voir la fiche de garantie du fabricant pour les détails de la garantie du produit et de la finition.
3. **[Fini peinture en poudre 2605]** : Garantie de **XX** ans à compter de la date d'achèvement substantiel. Sous réserve de l'entretien du matériau et des finitions comme recommandé par le fabricant. Le fini est garanti d'avoir les propriétés suivantes :
- a. Résistance aux craquelage et fendillement.
  - b. Résistance au farinage : Aucun farinage du FINI sur le bâtiment supérieur à une valeur 8 mesurée selon la norme ASTM D4214.
  - c. Stabilité de la couleur : Aucune modification de la couleur de la finition ne dépassant pas 5 unités CIE Lab.
  - d. Rétention de la brillance d'au moins 50%.
  - e. Adhérence : La finition ne se décollera pas à un taux inférieur à la classe 4B conformément à la norme ASTM D3359.
  - f. Voir la fiche de garantie du fabricant pour les détails de la garantie du produit et de la finition.
4. **[Fini peinture en poudre 2604]** : Garantie de **XX** ans à compter de la date d'achèvement substantiel. Sous réserve de l'entretien du matériau et des finitions comme recommandé par le fabricant. Le fini est garanti d'avoir les propriétés suivantes :
- a. Résistance aux craquelage et fendillement.
  - b. Résistance au farinage : Aucun farinage du FINI sur le bâtiment supérieur à une valeur 8 mesurée selon la norme ASTM D4214.
  - c. Stabilité de la couleur : Aucune modification de la couleur de la finition ne dépassant pas 5 unités CIE Lab.
  - d. Rétention de la brillance d'au moins 30%.
  - e. Adhérence : La finition ne se décollera pas à un taux inférieur à la classe 4B conformément à la norme ASTM D3359.
  - f. Voir la fiche de garantie du fabricant pour les détails de la garantie du produit et de la finition.
5. Garanties de la main-d'œuvre de l'entrepreneur : Garantie de main-d'œuvre de trois (3) ans, à compter de la date de l'achèvement substantiel, couvrant la réparation des matériaux trouvés défectueux.

## PARTIE 2 PRODUITS

### 2.1 MANUFACTURIER

A. Maibec Inc., 1984 5e Rue #202, Lévis, QC, Québec Canada G6W 5M6. [www.MAIBEC.com](http://www.MAIBEC.com)

### 2.2 MATÉRIAU

A. Aluminium extrudé : Alliage 6063-T5 conforme à la norme ASTM B221.

### 2.3 PLANCHES D'ALUMINIUM POUR REVÊTEMENT [ET SOFFITE] [MODIFIER AU BESOIN]

A. Général: Fournir conformément aux recommandations du fabricant de revêtements pour la configuration du bâtiment.

**NOTE AU SPÉCIFICATEUR :** Sélectionnez le profil souhaité spécifique au projet et supprimez les autres profils indiqués. Lorsque plusieurs profils ou tailles sont sélectionnés, coordonnez avec les dessins pour plus de clarté. Tous les profils ne sont pas disponibles dans toutes les dimensions de face exposée. Faire la sélection en conséquence.

**B. Profil "F": Plat**

1. [4-F; Face exposée : 4 pouces (102mm)] [6-F; Face exposée : 6 pouces (152mm)]
  - a. Épaisseur minimale du métal : 0.062 pouce (1.57mm)
2. [8-F; Face exposée : 8 pouces (7.6 pouces réels)]
  - a. Épaisseur minimale du métal : 0.090 pouce (2.30mm)
3. Longueur de la planche : 16 pieds (4876mm)

**C. Profil "V": V-Joint**

1. [3-V; Face exposée : 3 pouces (76mm)]
  - a. Épaisseur minimale du métal : 0.055 pouce (1.39mm)
2. [4-V; Face exposée : 4 pouces (102mm)]
  - a. Épaisseur minimale du métal : 0.062 pouce (1.57mm)
3. [6-V; Face exposée : 6 pouces (152mm)]
  - a. Épaisseur minimale du métal : 0.062 pouce (1.57mm)
4. Longueur de la planche : 16 pieds (4876mm)

**D. Profil "C": Canal**

1. 6-C; Face exposée : 6 pouces (152mm)
  - a. Épaisseur minimale du métal : 0.062 pouce (1.57mm)
2. Longueur de la planche : 16 pieds (4876mm)

**E.** Tous les profils de planches en aluminium extrudé sont complets avec un ensemble de trous de vis oblongs perforés en usine de 1,5" (38mm) x 0,187" (4,7mm), répétés tous les 8" (203mm), et complets avec un renfort en forme de "T" extrudé à l'arrière.

**F. Matériaux acceptables :** Collections de revêtement et soffite en aluminium imprimé numériquement Maibec Aluminium Architecturale™ tel que fabriqué par Maibec® Inc.

1. [Maibec Classic™]
2. [Maibec Express™ Aluminium]
3. [Maibec Iconik™]
4. [Maibec Infinite™]

**G. Substitutions:** Non permises.

**H.** Les demandes de substitutions seront considérées conformément aux directives énoncées dans la section 01 60 00 "Exigences relatives aux produits".

## **2.4 ACCESSOIRES [MODIFIER AU BESOIN]**

**A. Général:** Fournir conformément aux recommandations du fabricant de revêtements pour la configuration du bâtiment.

1. Les accessoires doivent être fabriqués du même matériau et avec une finition assortie aux planches de revêtement adjacentes, sauf indication contraire.

**NOTE AU SPÉCIFICATEUR :** Sélectionnez les accessoires souhaités spécifiques au projet et supprimez les autres accessoires indiqués. Lorsque plusieurs accessoires sont sélectionnés, coordonnez avec les dessins pour plus de clarté. Faire la sélection en conséquence.

**B. Accessoires en Aluminium Extrudé :** Garniture en une pièce, longueur de 12 pieds (3657mm)

1. Bande de départ

**C. Accessoires en Aluminium Extrudé : Garniture en deux (2) pièces, longueur de 12 pieds (3657mm)**

1. [Moulure en J - 1 po]
2. [Moulure en J - 1-3/4 po]
3. [Moulure en H]
4. [Coin extérieur]

**NOTE AU SPÉCIFICATEUR :** Pour les coins intérieurs, les moulure en J de 1 pouce et 1-3/4 pouces sont toutes deux nécessaires pour assurer une apparence uniforme. Contactez les représentants MAIBEC pour support.

5. [Coin intérieur]

**NOTE AU SPÉCIFICATEUR :**

Pour les coins extérieurs avec angle variable (autre que 90 degrés), utilisez les moulures BJTH, qui incluent deux (2) bases J-Garniture et deux (2) capuchons H-Garniture. Contactez les représentants MAIBEC pour du support.

6. [Coin extérieur (angle variable)]

**NOTE AU SPÉCIFICATEUR :**

Les planches ventilées assurent la circulation de l'air pour les soffites. Sélectionnez le profil souhaité spécifique au projet et supprimez les autres profils indiqués. Lorsque plusieurs profils ou tailles sont sélectionnés, coordonnez avec les dessins pour plus de clarté. Tous les profils ne sont pas disponibles dans toutes les dimensions de face exposée. Faire la sélection en conséquence.

**D. Planche en Aluminium Ventilée : Planche type soffite avec perforations fabriquées en usine. Doit être fabriquée du même matériau et avec une finition assortie aux planches/accessoires de revêtement adjacents, sauf indication contraire.**

1. Profil F : Plat
  - a. [4-FV; Face exposée : 4 pouces] [6-FV; Face exposée : 6 pouces]
  - b. Épaisseur minimale du métal : 0.062 pouce (1.57mm)
  - c. Longueur de la planche ventilée : 16 pieds (4876mm)
  - d. Ventilation nette de 11.5po<sup>2</sup> (1.1 m<sup>2</sup>) par planche
2. Profil V : V-Groove
  - a. [4-VV; Face exposée : 4 pouces] [6-VV; Face exposée : 6 pouces]
  - b. Épaisseur minimale du métal : 0.062 pouce (1.57mm)
  - c. Longueur de la planche ventilée : 16 pieds (4876mm)
  - d. Ventilation nette de 11.5po<sup>2</sup> (1.1 m<sup>2</sup>) par planche
3. Profil C : Canal
  - a. 6-CV; Face exposée : 6 pouces
  - b. Épaisseur minimale du métal : 0.062 pouce (1.57mm)
  - c. Longueur de la planche ventilée : 16 pieds (4876mm)
  - d. Ventilation nette de 11.5po<sup>2</sup> (1.1 m<sup>2</sup>) par planche

**E. Solins : Fournir des solins en aluminium conformes à la section 07 62 00 "Solins et Garnitures en Tôle" au niveau des seuils, têtes de fenêtres et portes et là où indiqué.**

**F. Attaches : Vis en acier inoxydable #8 de 1-1/2 pouces de longueur ou autres types avec résistance à la corrosion appropriée pour l'application sur le substrat et aux conditions et exposition environnementales, fournies par d'autres fabricants.**

1. Les attaches à clip ne sont pas acceptables.

## 2.5 FINITION [MODIFIER AU BESOIN]

NOTE AU SPÉCIFICATEUR : Sélectionnez les finitions souhaitées pour les planches de revêtement et/ou soffites ventilés spécifiques au projet et supprimez les autres finitions indiquées. Lorsque plusieurs finitions sont sélectionnées, coordonnez avec les dessins pour plus de clarté. Sélectionnez en conséquence.

### A. [Fini imprimé numériquement]

1. Finition de type trois couches :
  - a. Couche d'apprêt conformément à la norme AAMA 2604.
  - b. Revêtement à jet d'encre imprimé numériquement.
  - c. Barrière UV : Couche de protection transparente contre les UV pour éviter la décoloration.

NOTE AU SPÉCIFICATEUR : MAIBEC propose plus de 100 options de styles et couleurs. Le style et la couleur listés ci-dessous sont des exemples de la façon de lister le style et la couleur pour inclusion dans une spécification de projet. Reportez-vous au site Web de MAIBEC à [www.MAIBEC.com](http://www.MAIBEC.com) pour obtenir une liste à jour des options de styles et de couleurs.

2. Style et couleur à assortir au programme Collections MAIBEC \* [STYLE et référence couleur XXX-XX] avec un minimum de (6 à 9) planches différentes pour réduire la répétition des motifs. (\* Voir 2.3-F)

### B. [Finition couleur solide]

1. Finition peinture liquide: Conformément à AAMA 2605 et Qualicoat
2. Couleur assortie au programme MAIBEC EXPRESS ALUMINIUM™ [Référence COULEUR XXX-XX].

### C. [Finition couleur solide]

1. Finition peinture en poudre : Certifiée AAMA 2604
2. Couleur selon la référence couleur XXXXXXXX de [MAIBEC EXPRESS][AkzoNobel] [Tiger] [IFS] [PPG].

### D. [Finition couleur solide]

1. Finition peinture en poudre : Certifiée AAMA 2605
2. Couleur selon la référence couleur XXXXXXXX de [AkzoNobel] [Tiger] [IFS] [PPG].

## PARTIE 3 EXÉCUTION

### 3.1 EXAMINATION

- A. Examiner les substrats pour conformité aux tolérances d'installation et autres conditions affectant la performance du revêtement en aluminium [et soffite] et accessoires connexes.
- B. Ne procéder à l'installation que lorsque les conditions non satisfaisantes ont été corrigées.

### 3.2 PRÉPARATION

- A. Nettoyer les substrats des projections et substances nuisibles à l'application.
- B. Inspecter les produits avant installation et vérifier l'absence de dommages dus au transport.
- C. Ne pas installer de produits endommagés ou douteux ; les réparer ou les remplacer si nécessaire pour obtenir un aspect lisse, cohérent et de haute qualité.

### **3.3 INSTALLATION**

- A. Général: Se conformer aux instructions d'installation écrites du fabricant, aux dessins d'atelier applicables aux produits et aux applications indiquées, à moins que des exigences plus strictes ne s'appliquent.
  1. Centrer les vis dans les trous oblongs.
  2. Laisser un espace minimum de 1/16" (1,6 mm) entre l'arrière de la tête de la vis et la surface de la planche pour permettre le mouvement thermique.
- B. Installation du revêtement en aluminium, des soffites et des accessoires selon les besoins, en veillant à ce que les joints soient alignés, bien ajustés et avec des joints fins.
  1. Positionner les joints au-dessus des supports ou utiliser des pièces de garniture selon les besoins pour assurer la stabilité structurelle.
  2. Fixer aux supports de manière alignée, de niveau et d'aplomb, en utilisant les espacements recommandés par les instructions d'installation du fabricant.
- C. Installer le revêtement en aluminium et les accessoires connexes conformément à la norme AAMA 1402.

**NOTE AU SPÉCIFICATEUR:** Les tests de résistance au vent sont effectués avec des fixations espacées de 16 pouces au centre. Si un autre espacement des fixations est nécessaire pour un projet spécifique, contactez un représentant MAIBEC pour déterminer ce qui est approprié.

- 1. Installer les fixations à une distance maximale de 16 pouces (406mm) au centre.
  - 2. Laisser un espace de 3/16" (4.7mm) entre la garniture et les planches pour permettre un mouvement thermique.
  - 3. Lorsque les planches sont jointes bout à bout :
    - a. Fixer directement à travers le métal chaque joint de planche avec une (1) vis de verrouillage.
    - b. Placer la vis de verrouillage près du joint de planche pour permettre le mouvement thermique aux extrémités opposées. Le reste de la planche doit être fixé au centre des trous oblongs.
  - 4. S'il s'agit de planches de pleine longueur, couper 1/4 de pouce de l'extrémité pour assurer une jonction carrée et nette.
  - 5. Utiliser un stylo de retouche de couleur appropriée pour couvrir les extrémités coupées exposées.
- D. Lorsque le revêtement en aluminium est en contact avec des métaux dissemblables, protéger contre l'action galvanique en peignant les surfaces de contact avec un apprêt, en appliquant un scellant ou du ruban adhésif, ou en installant des entretoises non conductrices.
  - E. Coordonner l'installation des solins comme spécifié dans la section 07 60 00 "Solins et Tôles" et des autres composantes extérieures qui concernent le système de revêtement.
  - F. Installer les scellants pour joints comme spécifié dans la section 07 92 00 "Scellants pour Joints" pour assurer une installation étanche aux intempéries.

### **3.4 AJUSTEMENT ET NETTOYAGE**

- A. Examiner toute la zone installée pour déceler les défauts, anomalies ou installations incorrectes. Enlever, remplacer et/ou réparer toutes les zones problématiques avec de nouveaux matériaux conformes aux exigences spécifiées, en prêtant une attention particulière au substrat comme cause potentielle de tout problème.
- B. L'installation finale doit être correctement fixée, sans bruits de cliquetis, distorsions, ondulations, saillies, composants endommagés ou ébréchés.

C. Nettoyer les surfaces finies conformément aux instructions écrites du fabricant et maintenir un état de propreté pendant la construction.

#### FIN DE LA SECTION

**AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ:** Cette spécification a été rédigée pour aider le prescripteur et le concepteur professionnels qualifiés. L'utilisation de ce guide requiert le jugement professionnel et l'expertise du spécificateur et du professionnel de la conception qualifiés pour adapter les informations aux besoins spécifiques du propriétaire du bâtiment et du projet, pour les coordonner avec leur processus de document de construction et pour respecter tous les codes de construction, les règlements et les lois en vigueur. MAIBEC INC. REJETTE EXPRESSÉMENT TOUTE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS LA GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER DE CE PRODUIT POUR LE PROJET.

# Guide d'installation



Guide  
d'installation

Planches  
d'aluminium  
(revêtement)

Aluminium  
architectural

De la nature à l'architecture

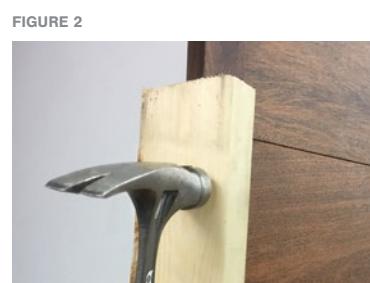
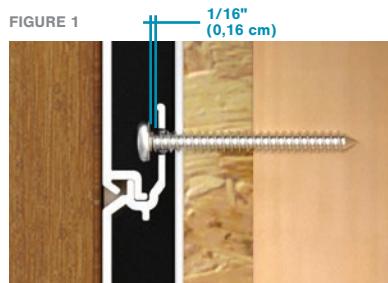
# Guide d'installation Planche d'aluminium (revêtement)

Assurez-vous de lire ce guide en entier afin de bien comprendre les exigences et les étapes à suivre pour une installation conforme. **TÉLÉCHARGEZ LA DERNIÈRE VERSION DU GUIDE D'INSTALLATION EN LIGNE SUR ALU.MAIBEC.COM.** Pour assistance, contactez le service technique de Maibec : 1 800 363-1930. Lundi au vendredi : 8h30 à 16h30 (heure de l'Est).

**IMPORTANT : LE RESPECT DES EXIGENCES D'INSTALLATION, D'ENTREPOSAGE ET D'ENTRETIEN DE MAIBEC AINSI QUE DES CODES DU BÂTIMENT EN VIGUEUR DANS VOTRE RÉGION EST OBLIGATOIRE. LES PROBLÈMES CAUSÉS PAR LE NON-RESPECT DE CES EXIGENCES ET CODES POURRAIENT NE PAS ÊTRE COUVERTS PAR LES GARANTIES.**

## NOTES IMPORTANTES

- Pour éviter d'endommager votre produit, gardez le à plat et au sec. Un environnement humide est contre-indiqué.
- Utiliser des vis en acier inoxydable #8 à tous les 16" (40,64 cm). [FIGURE 1]
- L'aluminium subit de l'expansion et de la rétraction dues aux variations de température. Ne jamais visser complètement. Toujours laisser 1/16" (0,16 cm) et visser au centre du trou oblong. [FIGURE 1]
- Toujours utiliser une pièce de bois pour clipper le cap sur la base des accessoires. Une protection doit être utilisée entre l'aluminium et le bois pour ne pas endommager la texture. [FIGURE 2]
- Lors de l'installation du revêtement sur des montants en acier, il doit y avoir une membrane vis-à-vis les montants pour ne pas que l'aluminium soit en contact avec l'acier.
- Une membrane d'étanchéité de haute qualité doit être installée sur le mur pour assurer une installation étanche complète. [FIGURE 3]
- Pour couper les planches et les accessoires, utiliser une scie à onglets ou un banc de scie muni d'une lame pour métaux non-ferreux de 80 à 100 dents.\*  
\* Les lames de 96 dents sont recommandées pour les coupes de planches bout-à-bout (étape 11)
- Toujours utiliser l'équipement de protection visuelle et auditive nécessaire.



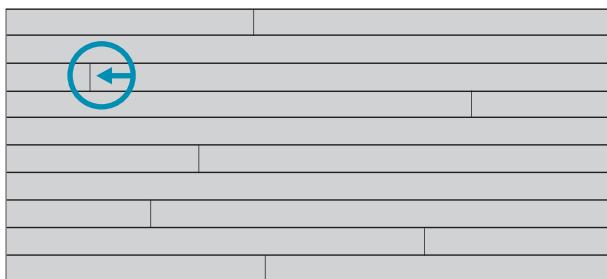
## AVANT DE COMMENCER L'INSTALLATION



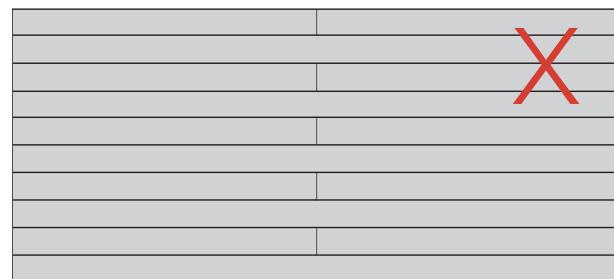
**INSTRUCTIONS SPÉCIALES.** POUR OBTENIR LE MEILLEUR RÉSULTAT POSSIBLE ET CONSERVER L'ASPECT NATUREL DU MOTIF IMPRIMÉ, VUEILLEZ SUIVRE LES RECOMMANDATIONS CI-DESSOUS.

### LE DÉCALAGE

Les planches doivent être décalées de manière aléatoire afin d'éviter que les motifs imprimés répétés ne forment des motifs indésirables dans l'ensemble de l'installation.



Pour un look et un résultat final optimaux, répartissez les joints bout à bout le long du mur ou utilisez une moulure pour harmoniser la conception.



Évitez d'aligner les joints pour garantir un aspect aléatoire et naturel du motif imprimé.

### LA RÉPARTITION DES STYLES

Les styles sont imprimées à l'aide d'un minimum de 9 images numérisées de diverses planches de bois. Notre procédé d'impression numérique exclusif offre de superbes images de différentes planches afin d'éviter les répétitions.



Notez les 9 styles répétées.  
Répartissez les 9 faces de manière uniforme et aléatoire lors de l'installation.

Reculez fréquemment pour vérifier que les planches qui se répètent ne sont pas placées directement les unes à côté des autres.

Les éléments uniques tels que les noeuds et les motifs doivent rarement être alignés entre les rangées.



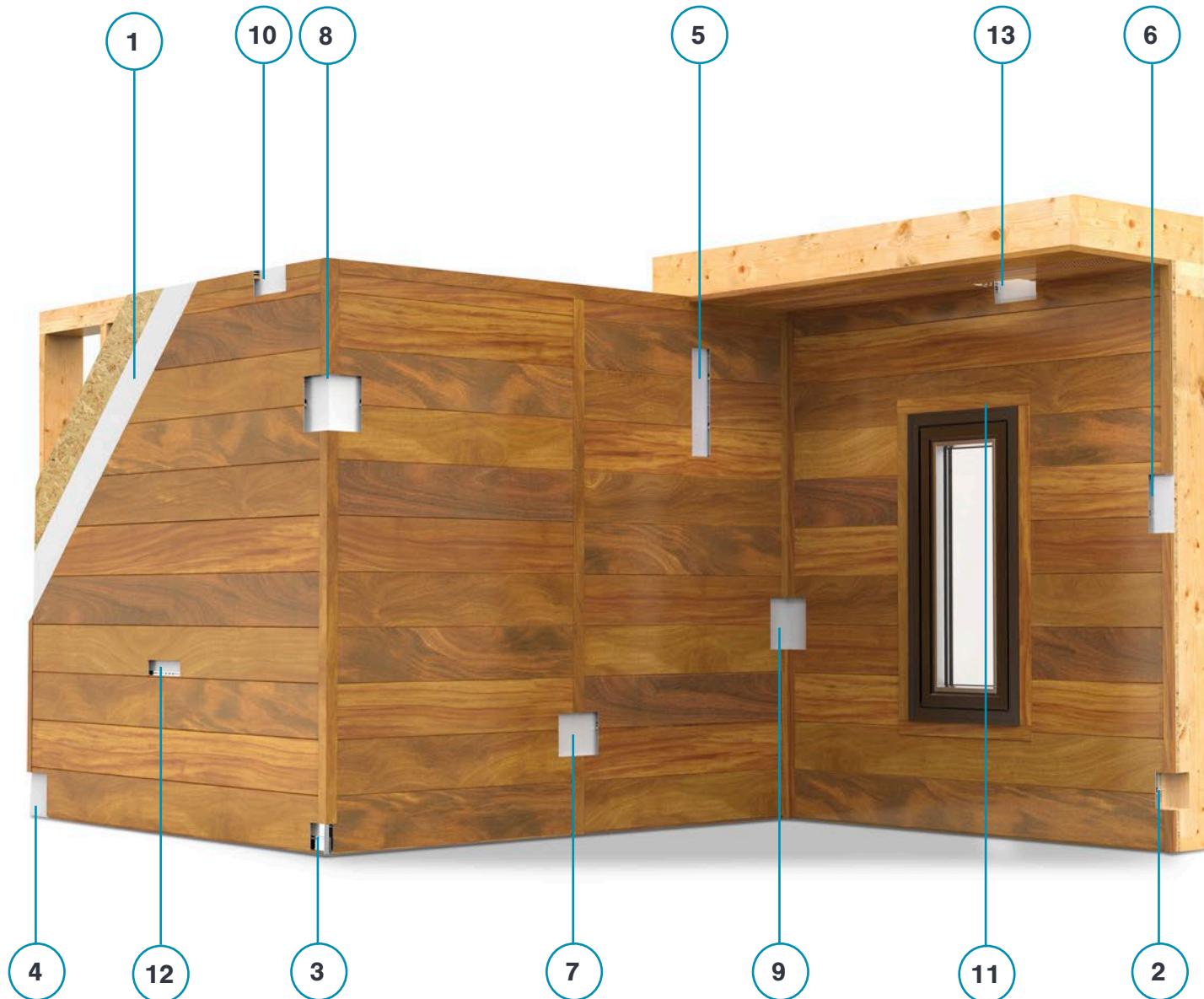
Ci-dessus, un assemblage aléatoire de 9 planches différentes d'une section de 16 pieds.

Notez que le décalage des planches empêche les nœuds de s'aligner



Les planches marquées d'un X doivent être remplacées par d'autres faces.

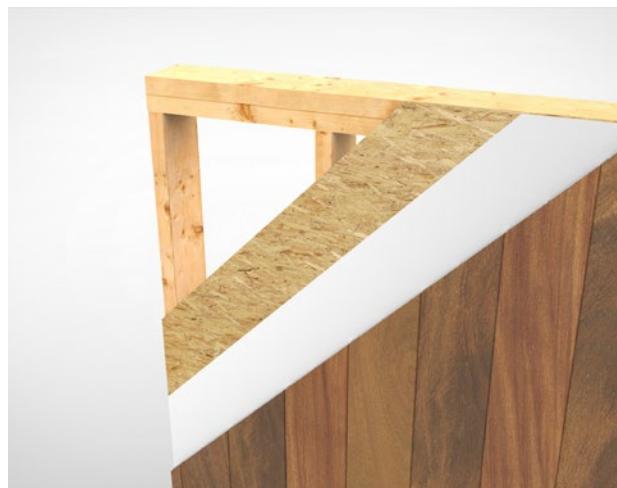
## ÉTAPES D'INSTALLATION HORIZONTALE



# Étapes d'installation horizontale

## 1. BARRIÈRE D'ÉTANCHÉITÉ

L'installation d'une membrane pare-intempéries est essentielle afin d'assurer l'étanchéité du revêtement.



## 2. POUR DÉBUTER

Installer d'abord la base des moulures en J, la base des moulures en H et la base des coins extérieurs.

Fixer la base à tous les 16" (40,64 cm) avec les vis.

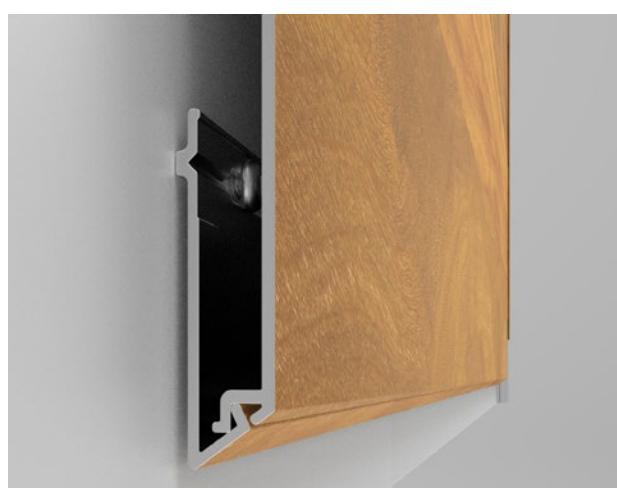


## 3. BANDE DE DÉPART

Installer la bande de départ tel que montré et laisser un espace de 3/16" (0,48 cm) aux deux extrémités du mur pour permettre l'expansion et la rétraction (voir image au point 2).

S'assurer que la bande de départ est bien au niveau.

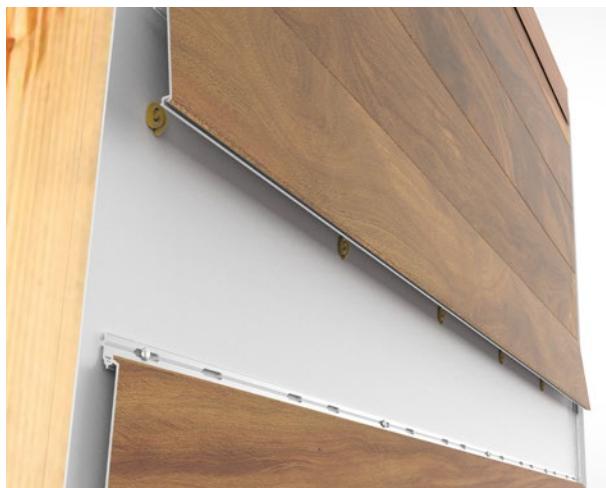
Une distance minimale de 1" par rapport au sol doit être maintenue en tout temps.



## Étapes d'installation horizontale (suite)

## 4. PLANCHES

Les planches doivent être bien insérées les unes dans les autres avant de visser.



## 5. MOULURE EN J (1" ET 1 3/4")

Laisser un espace de 3/16" (0,48 cm) entre la moulure en J et la planche pour permettre l'expansion et la rétraction.

Lors de l'installation des moulures en J, l'installateur doit couper 1/4" (6,3 mm) à chaque extrémité de la pièce et colorer les bouts de la pièce avec un crayon de retouche fourni par Maibec. Veuillez vous référer à la page 2 pour l'équipement à utiliser pour couper l'aluminium.



## 6. MOULURE EN H

Laisser un espace de 3/16" (0,48 cm) entre la moulure en H et la planche pour permettre l'expansion et la rétraction.

Lors de l'installation des moulures en H, l'installateur doit couper 1/4" (6,3 mm) à chaque extrémité de la pièce et colorer les bouts de la pièce avec un crayon de retouche fourni par Maibec. Veuillez vous référer à la page 3 pour l'équipement à utiliser pour couper l'aluminium.



## Étapes d'installation horizontale (suite)

### 7. COIN EXTÉRIEUR

Laisser un espace de 3/16" (0,48 cm) entre le coin extérieur et la planche pour permettre l'expansion et la rétraction.

Lors de l'installation des coins extérieurs, l'installateur doit couper 1/4" (6,3 mm) à chaque extrémité de la pièce et colorer les bouts de la pièce avec un crayon de retouche fourni par Maibec. Veuillez vous référer à la page 2 pour l'équipement à utiliser pour couper l'aluminium.



### 8. COIN INTÉRIEUR

Pour faire un coin intérieur, terminer le premier mur avec une moulure 1 3/4" et débuter le mur adjacent avec une moulure 1".

Laisser un espace de 3/16" (0,48 cm) entre le coin intérieur et la planche pour permettre l'expansion et la rétraction. Recouper les extrémités des moulures tel qu'indiqué aux étapes précédentes.



#### **COIN INTERIEUR (ALTERNATIVE)**

Le coin intérieur peut également être fait avec une seule moulure en J. Pour ce faire, terminer le premier mur en coupant les planches 3/16" plus courtes afin de permettre l'expansion et la contraction de l'aluminium.

Débuter le mur adjacent avec une moulure en J de 1" ou 1 3/4".



Étapes d'installation horizontale (suite)

## 9. DERNIER RANG

Pour le dernier rang, utiliser une moulure 1" ou une moulure 1 3/4" tel que montré.

Installer une petite pièce d'espacement de 1/2" (1,27 cm) pour éviter le mouvement du dernier rang.

Laisser un espace de 3/16" (0,48 cm) pour la moulure du dernier rang et celles des deux extrémités du mur pour permettre l'expansion et la rétraction.



## 10. FENÊTRE

Pour le contour de fenêtre ou de porte, simplement utiliser une moulure 1" ou une moulure de 1 3/4" tel que montré.



Étapes d'installation horizontale (suite)

## 11. DEUX PLANCHES ADJACENTES

Il est possible d'installer deux planches côté à côté sans utiliser une moulure en H. Dans ce cas, couper les deux extrémités de planches de 1/4" (6,3 mm) en s'assurant d'avoir une coupe parfaitement d'équerre (90°) et fixer à l'aide de vis la jonction des planches en perçant l'aluminium. Procéder à visser à tous les 16" en utilisant les trous oblongs.

Pour une finition parfaite, utiliser le crayon de retouche fourni par Maibec directement sur l'aluminium en bout de planche.

L'installation de plus de deux planches consécutives requiert une moulure en H (Étape 6) afin de permettre l'expansion et la contraction des planches.

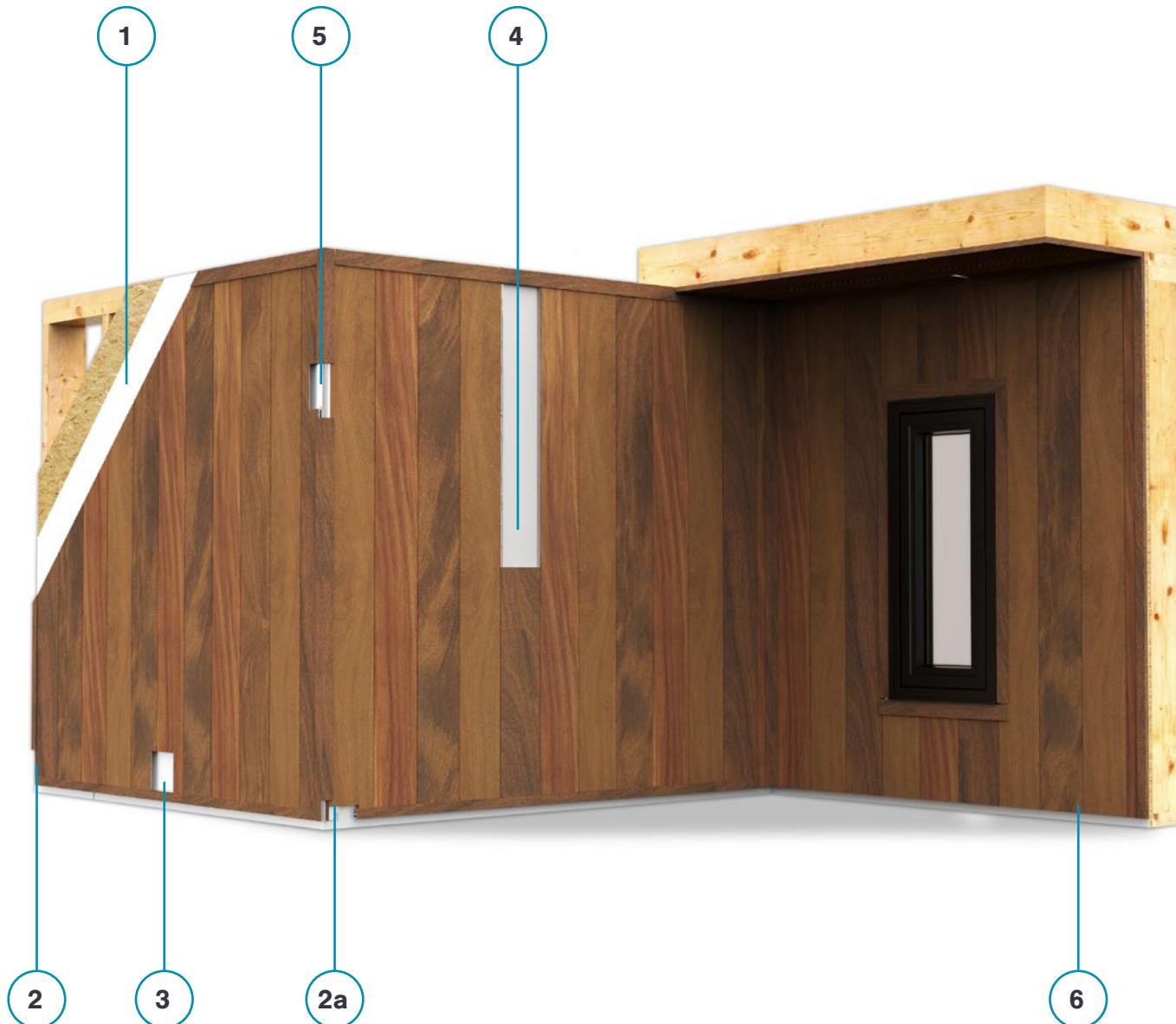


## 12. SOFFITE

La planche peut être utilisée comme soffite. La jonction du mur et du soffite s'installe de la même façon que le coin intérieur (Étape 8.)



## ÉTAPES D'INSTALLATION VERTICALE

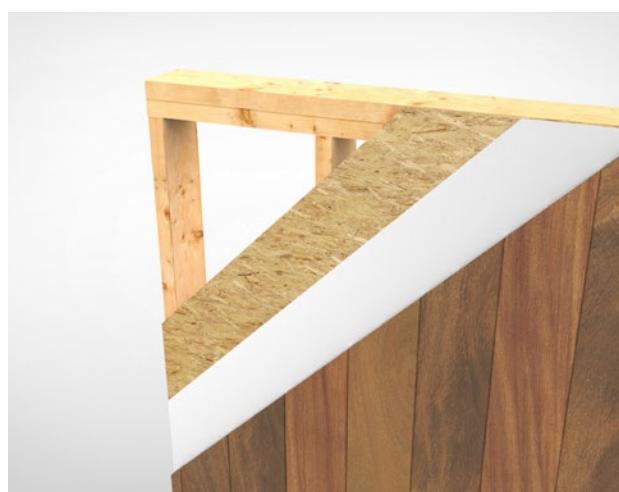


Consultez la page 6 pour les moulures en J et en H, la page 7 pour les coins extérieurs et intérieurs et la page 8 pour les fenêtres.

# Étapes d'installation verticale

## 1. MEMBRANE D'ÉTANCHÉITÉ

Une membrane adéquatement installée est essentielle afin d'assurer l'étanchéité du revêtement extérieur.



## 2. DÉPART

La première planche peut être insérée dans une moulure en J verticale.

Le bas du mur est composé d'une seconde moulure en J, installée horizontalement.

Toujours conserver un espacement de 3/16" entre les moulures en J et les extrémités de la planche pour permettre l'expansion et la contraction.



### DÉPART - INSTALLATION ALTERNATIVE

Une bande de départ (a) peut être insérée dans une moulure en J ou un coin extérieur (tel qu'illustré). Cette installation assure que la première planche est bien sécurisée et limite le mouvement.



## Étapes d'installation verticale (suite)

### 3. TROUS D'ÉGOUTTEMENT

Les trous d'égouttement d'un diamètre de 1/4" doivent être percés à chaque 16" dans la moulure en J (Cap et Base) du bas du mur.

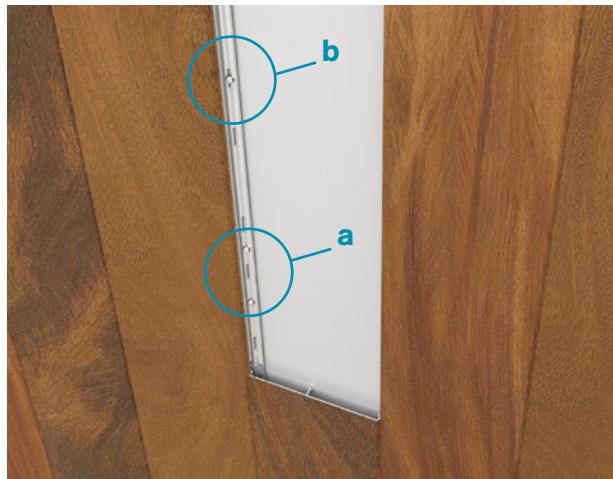
Les trous doivent être percés avant l'installation sur le mur, lorsque la Base et le Cap de la moulure en J sont assemblés fermement, sans toutefois qu'ils ne soient clippés. Après avoir percé les trous, séparer les pièces et installer la Base sur le mur. Une fois les planches installées, le Cap de la moulure en J peut être clippé à la Base, en prenant soin d'aligner les trous d'égouttement.



### 4. FIXATION DES PLANCHES

Pour fixer les planches, utilisez deux (2) vis de blocage au milieu de chaque planche pour éviter qu'elles ne glissent (a).

Les vis de blocage doivent être insérées directement dans l'aluminium. Les autres vis doivent être insérées dans les trous oblongs (b).



### 5. FINITION - DERNIÈRE PLANCHE

La dernière planche à installer devra probablement être coupée. Installer un petit bloc d'une épaisseur de 1/2" entre la Base de la moulure et la dernière planche.

Une goutte de scellant peut être appliquée sur le bloc afin de sécuriser la dernière planche et limiter le mouvement.



Étapes d'installation verticale (suite)

## 6. BASE - INSTALLATION ALTERNATIVE

Les planches verticales peuvent être installées sans utiliser de moulure en J horizontale au bas du mur. Un soucis du détail est important pour assurer une installation esthétique, en recoupant chaque planche et en les installant à la même hauteur. Une distance minimale de 1" entre le sol et les planches doit être conservée en tout temps.

Installer une moulure anti-rongeurs ventilée sous le revêtement pour éviter toute intrusion.



# REEMPLACEMENT DE PLANCHE

## 1. COUPER LA PLANCHE ENDOMMAGÉE

Couper la planche endommagée avec une scie circulaire munie d'une lame pour métaux. Couper à environ 1" du joint supérieur.

Faire attention à ne pas endommager la planche supérieure avec la scie lors de la coupe.



## 2. RETIRER LA PLANCHE ENDOMMAGÉE

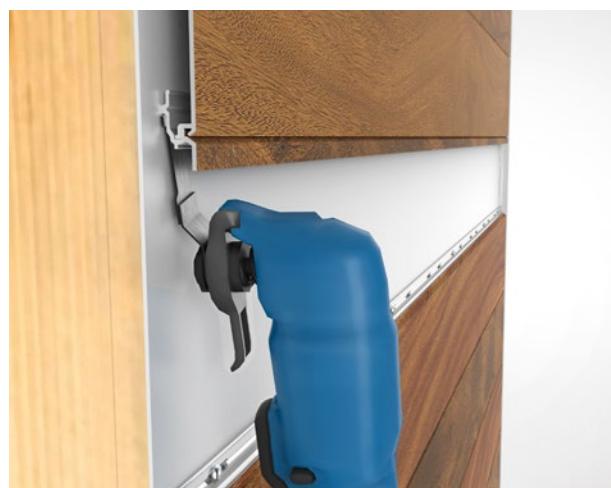
Retirer la partie inférieure de la planche endommagée en tirant et en soulevant vers l'extérieur du mur.



## 3. COUPER LES VIS

La partie supérieure de la planche endommagée est toujours fixée au mur avec les vis. À l'aide d'un outil oscillant, couper les vis en y accédant entre le mur et la planche.

Si la membrane d'étanchéité est endommagée par la lame de l'outil, s'assurer de réparer adéquatement avant de procéder aux étapes suivantes.



Remplacement de planche (suite)

#### 4. FIXATION DES PLANCHES

La nouvelle planche de remplacement sera fixée au mur à l'aide d'adhésif structurel. Tirer le bas de la planche supérieure vers l'extérieur et appliquer l'adhésif à chaque 12" à 16".



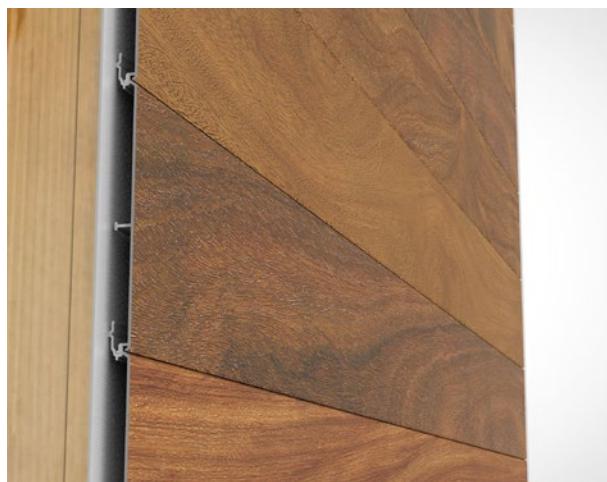
#### 5. INSERTION DE LA NOUVELLE PLANCHE

Insérer la planche de remplacement dans la planche supérieure en premier. Ensuite, en tirant les deux planches vers l'extérieur, insérer le bas de la planche de remplacement dans la planche inférieure.



#### 6. TERMINER L'INSTALLATION

Terminer le remplacement de la planche en poussant sur les deux planches vers le mur. La nouvelle planche sera scellée dans l'adhésif, créant une installation permanente.



## NOTES



MD MARQUES DÉPOSÉES PROPRIÉTÉ DE MAIBEC INC.  
© COPYRIGHT - MAIBEC INC. IMPRIMÉ AU CANADA

MC MARQUES DE COMMERCE PROPRIÉTÉ DE MAIBEC INC.  
4-2025 E24241F

1 888 883-4925  
**[alu.maibec.com](http://alu.maibec.com)**

## Détails type

# MAE-06 - POSE HORIZONTALE

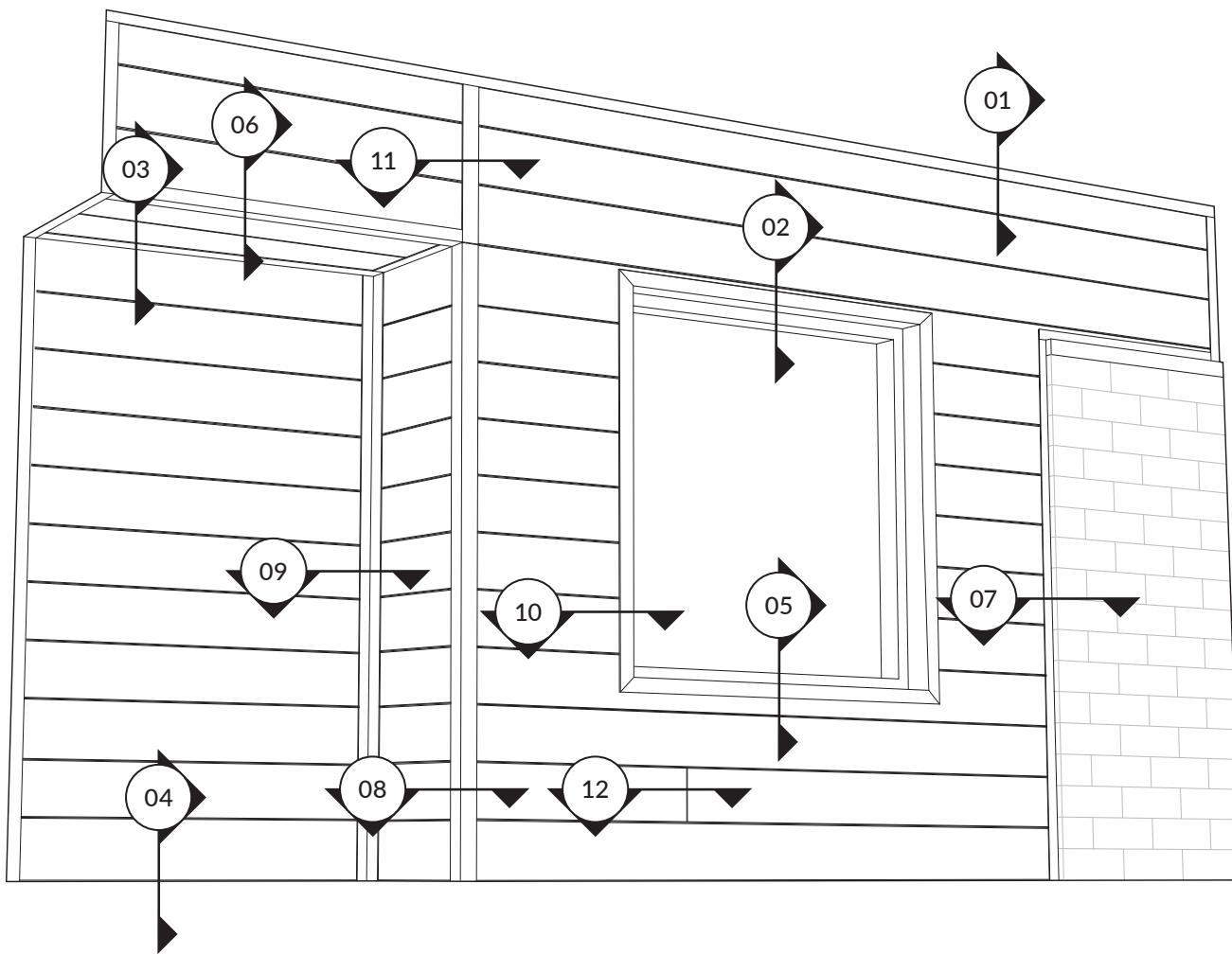
1/18

## PLANCHES D'ALUMINIUM EXTRUDÉ POUR SYSTÈME D'ÉCRAN PARE-PLUIE DE TYPE DRAINÉ ET VENTILÉ

### Installation

L'installateur doit dimensionner le support de périmètre et ses fixations.

Le MAE-06 est une planche d'aluminium extrudée durable, léger et facilement manipulable dont les fixations sont dissimulées.



### VUE GÉNÉRALE

- ▶ Les informations contenues dans cette fiche technique sont la propriété de Maibec.  
Toute reproduction partielle ou totale sans l'autorisation écrite de Maibec est interdite.



# MAE-06 - POSE HORIZONTALE

2/18

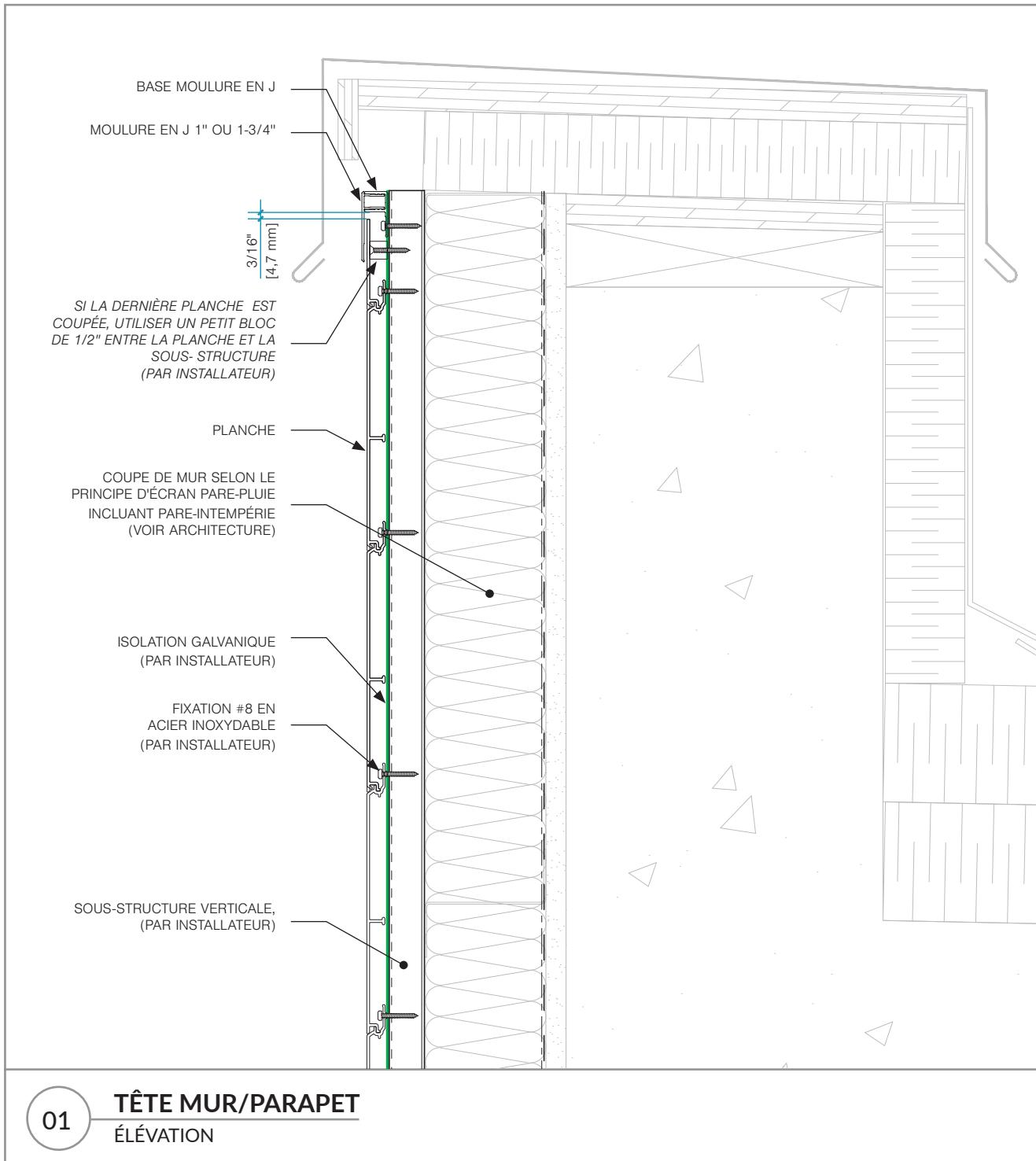
## TABLE DES MATIÈRES

| <u>DÉTAIL</u> | <u>DESCRIPTION</u>                 |         |
|---------------|------------------------------------|---------|
| <b>01</b>     | TÊTE MUR/PARAPET_____              | PAGE 03 |
| <b>02</b>     | TÊTE PORTE ET FENÊTRE_____         | PAGE 04 |
| <b>03</b>     | TÊTE MUR ET SOFFITE_____           | PAGE 05 |
| <b>04</b>     | SEUIL MUR_____                     | PAGE 06 |
| <b>05</b>     | SEUIL FENÊTRE_____                 | PAGE 07 |
| <b>06a</b>    | MUR ET SOFFITE_____                | PAGE 08 |
| <b>06b</b>    | MUR ET SOFFITE (ALTERNATIVE)_____  | PAGE 09 |
| <b>06c</b>    | MUR ET AUTRE SOFFITE_____          | PAGE 10 |
| <b>07</b>     | FIN DE MUR/TRANSITION_____         | PAGE 11 |
| <b>08a</b>    | COIN EXTÉRIEUR_____                | PAGE 12 |
| <b>08b</b>    | COIN EXTÉRIEUR > 90°_____          | PAGE 13 |
| <b>09a</b>    | COIN INTÉRIEUR_____                | PAGE 14 |
| <b>09b</b>    | COIN INTÉRIEUR (ALTERNATIVE)_____  | PAGE 15 |
| <b>10</b>     | JONCTION PORTE ET FENÊTRE_____     | PAGE 16 |
| <b>11</b>     | TRANSITION AVEC MOULURE EN H_____  | PAGE 17 |
| <b>12</b>     | TRANSITION AVEC JOINTS COLLÉS_____ | PAGE 18 |

► Les informations contenues dans cette fiche technique sont la propriété de Maibec.  
Toute reproduction partielle ou totale sans l'autorisation écrite de Maibec est interdite.

# MAE-06 - POSE HORIZONTALE

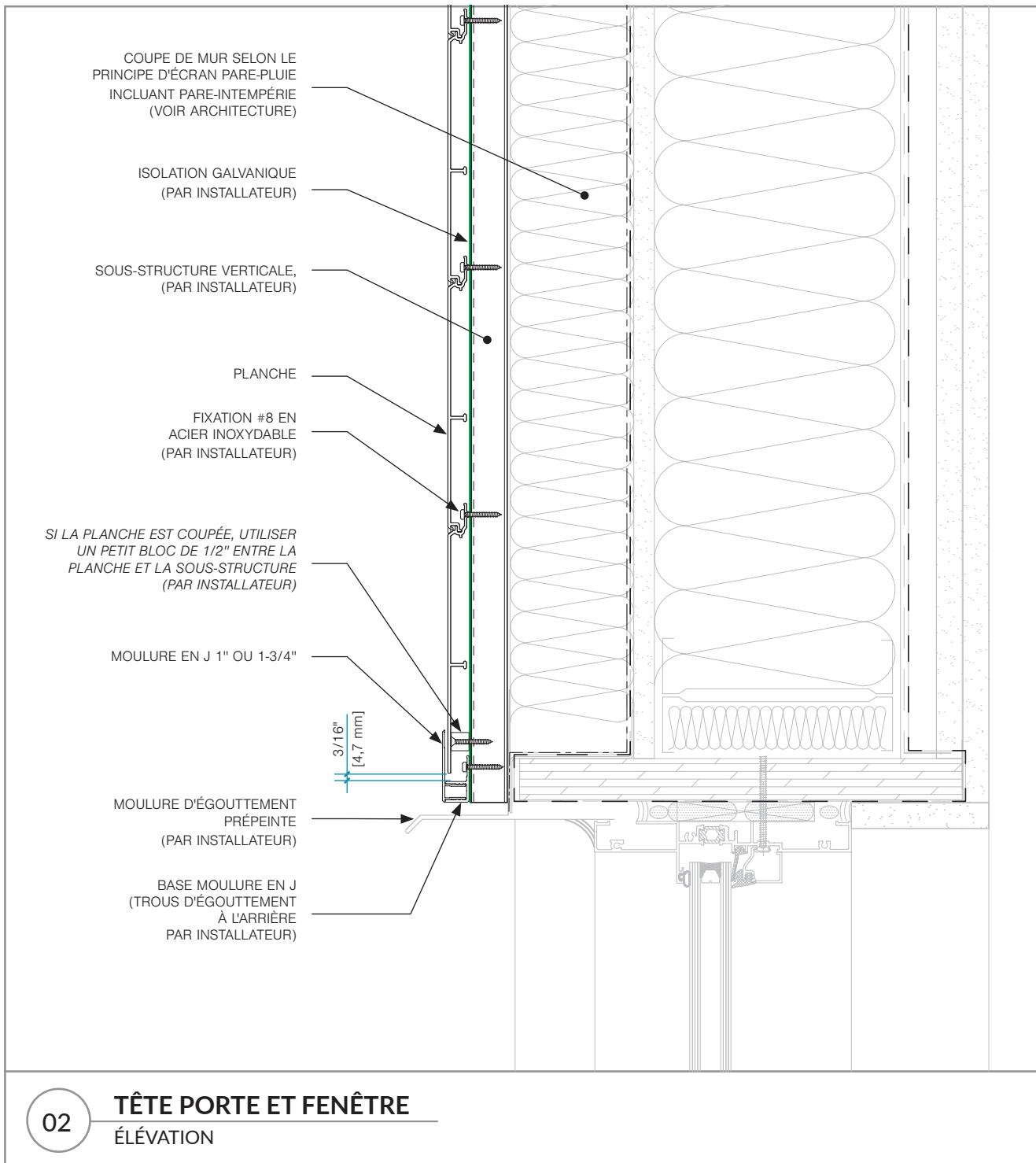
3/18



► Les informations contenues dans cette fiche technique sont la propriété de Maibec.  
Toute reproduction partielle ou totale sans l'autorisation écrite de Maibec est interdite.

# MAE-06 - POSE HORIZONTALE

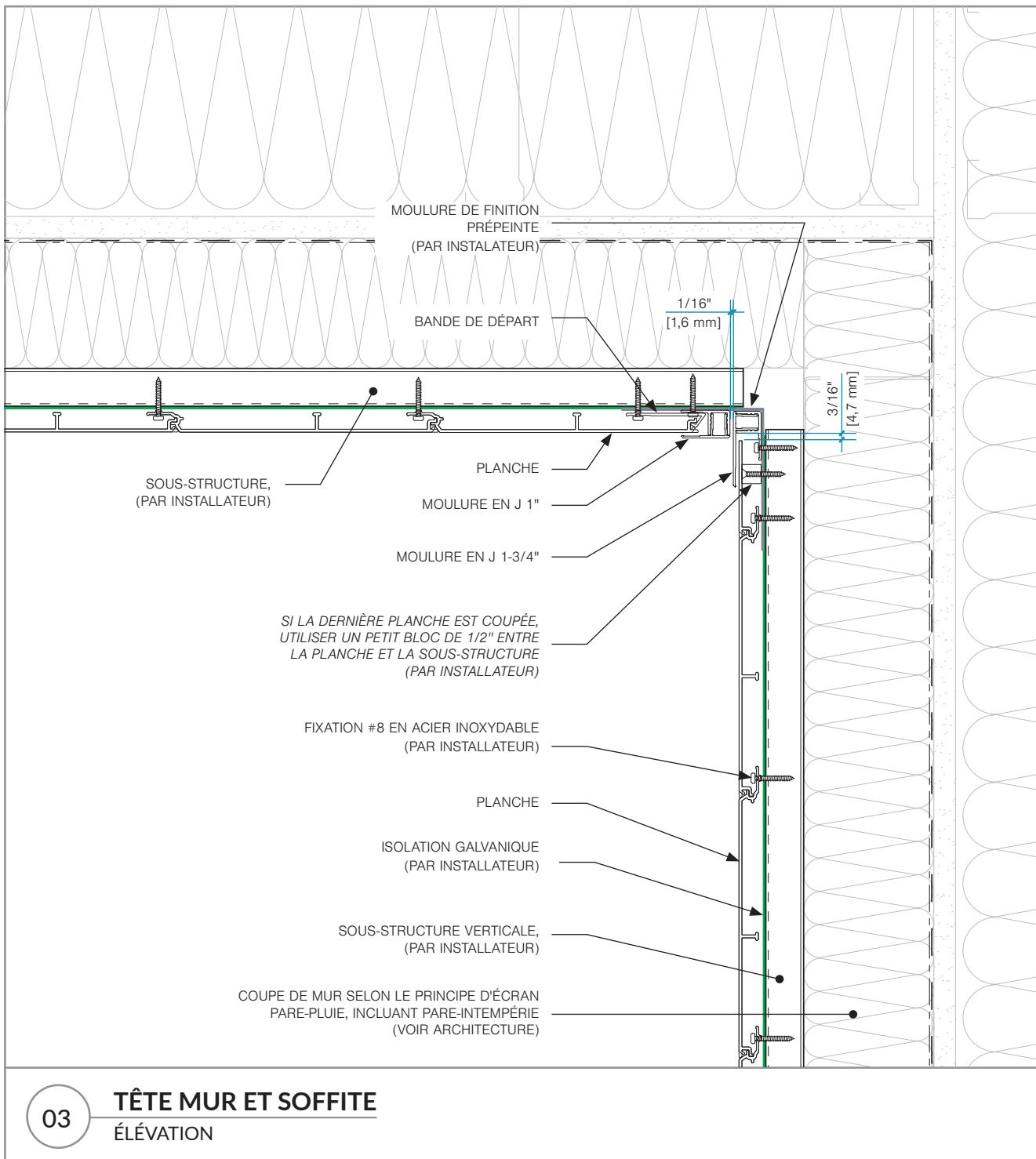
4/18



► Les informations contenues dans cette fiche technique sont la propriété de Maibec.  
Toute reproduction partielle ou totale sans l'autorisation écrite de Maibec est interdite.

# MAE-06 - POSE HORIZONTALE

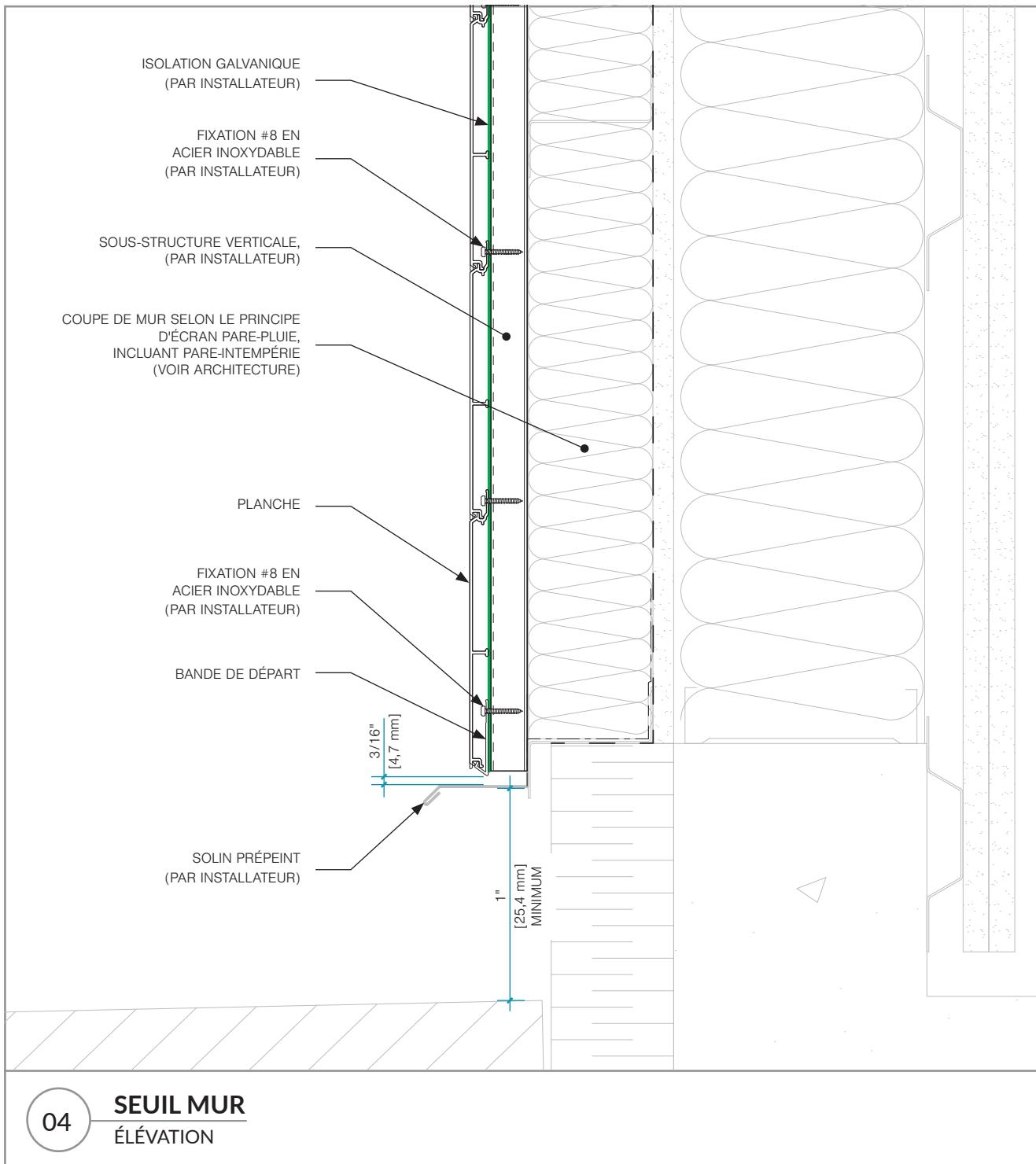
5/18



► Les informations contenues dans cette fiche technique sont la propriété de Maibec.  
Toute reproduction partielle ou totale sans l'autorisation écrite de Maibec est interdite.

# MAE-06 - POSE HORIZONTALE

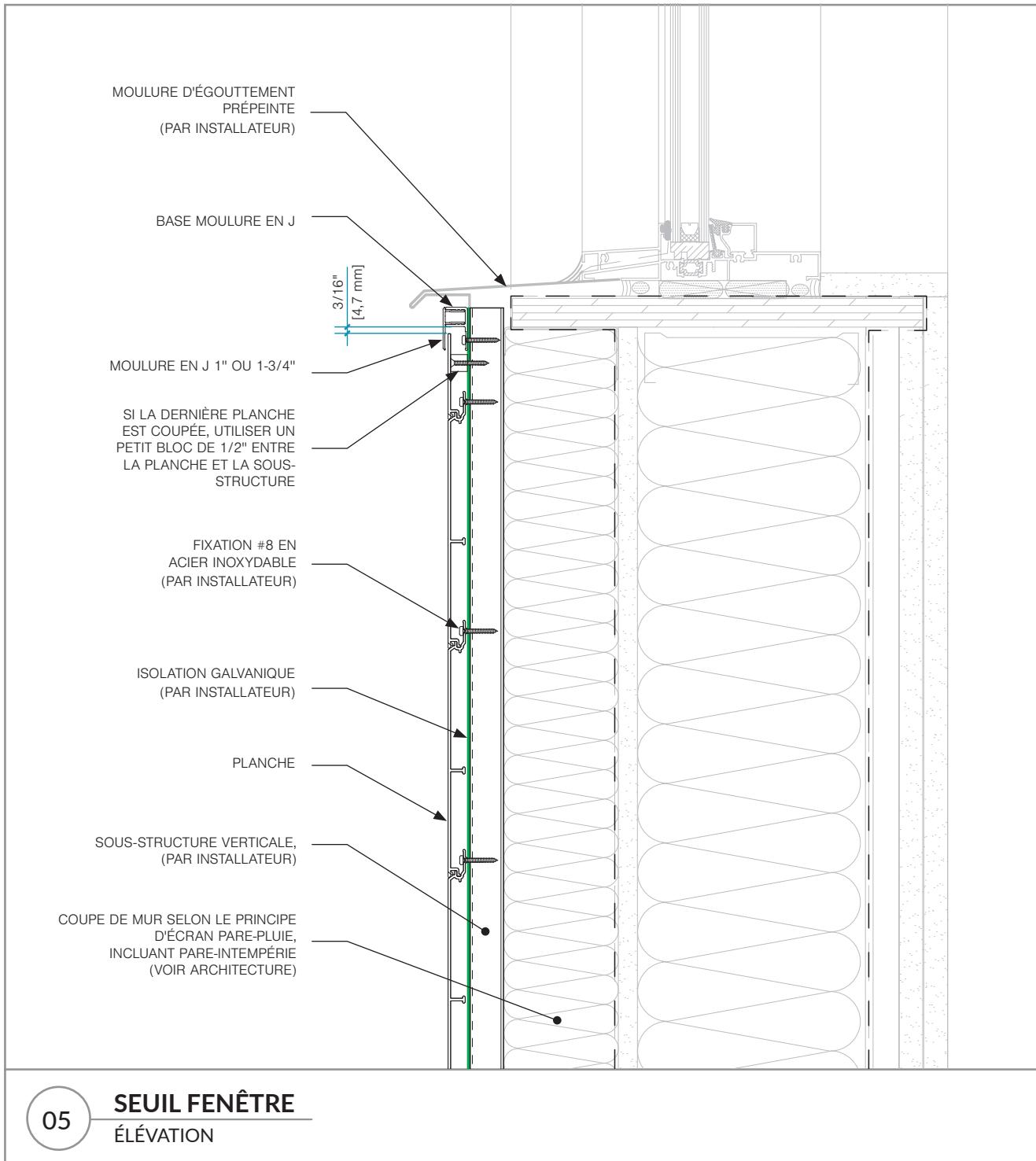
6/18



► Les informations contenues dans cette fiche technique sont la propriété de Maibec.  
Toute reproduction partielle ou totale sans l'autorisation écrite de Maibec est interdite.

# MAE-06 - POSE HORIZONTALE

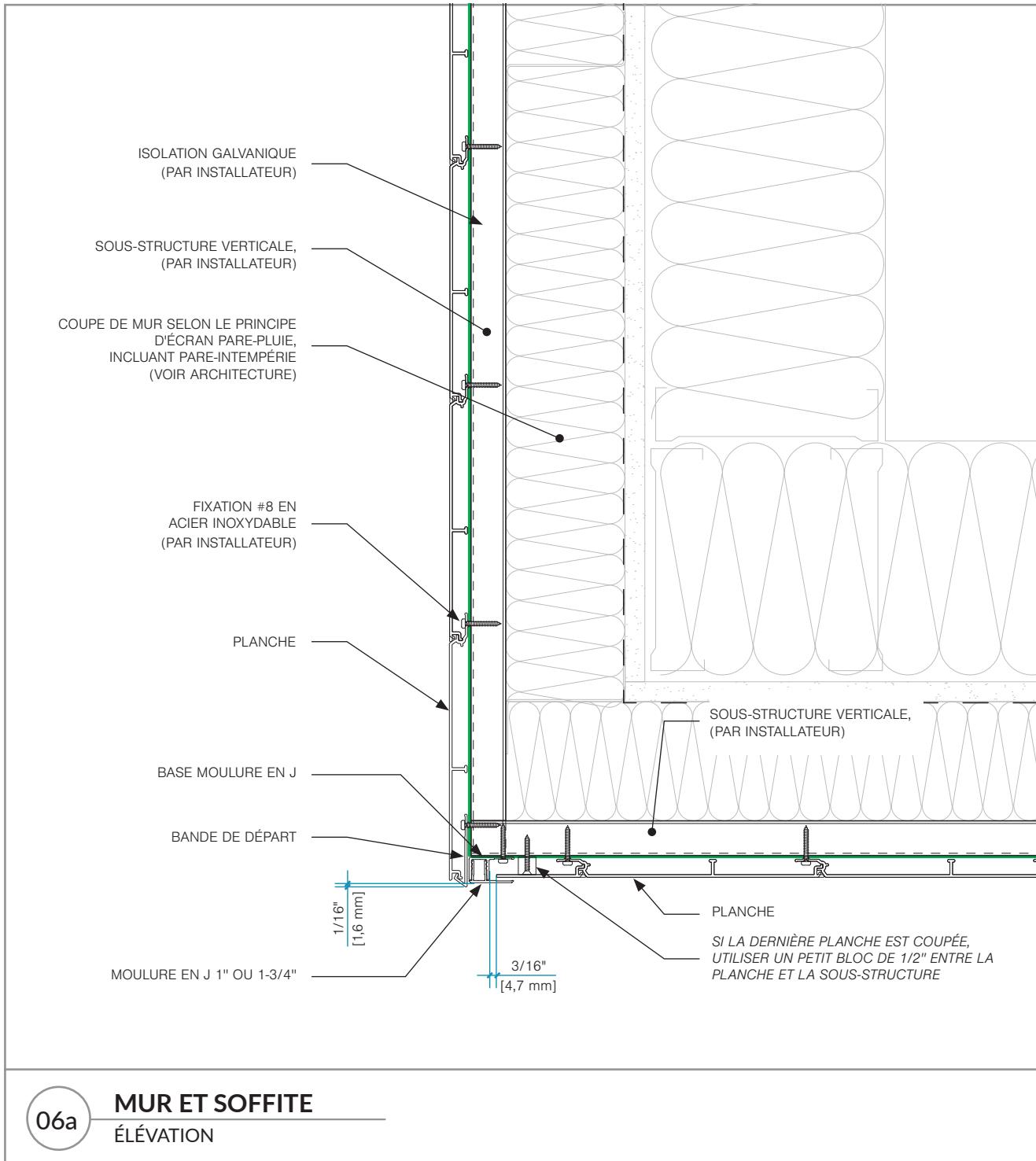
7/18



► Les informations contenues dans cette fiche technique sont la propriété de Maibec.  
Toute reproduction partielle ou totale sans l'autorisation écrite de Maibec est interdite.

# MAE-06 - POSE HORIZONTALE

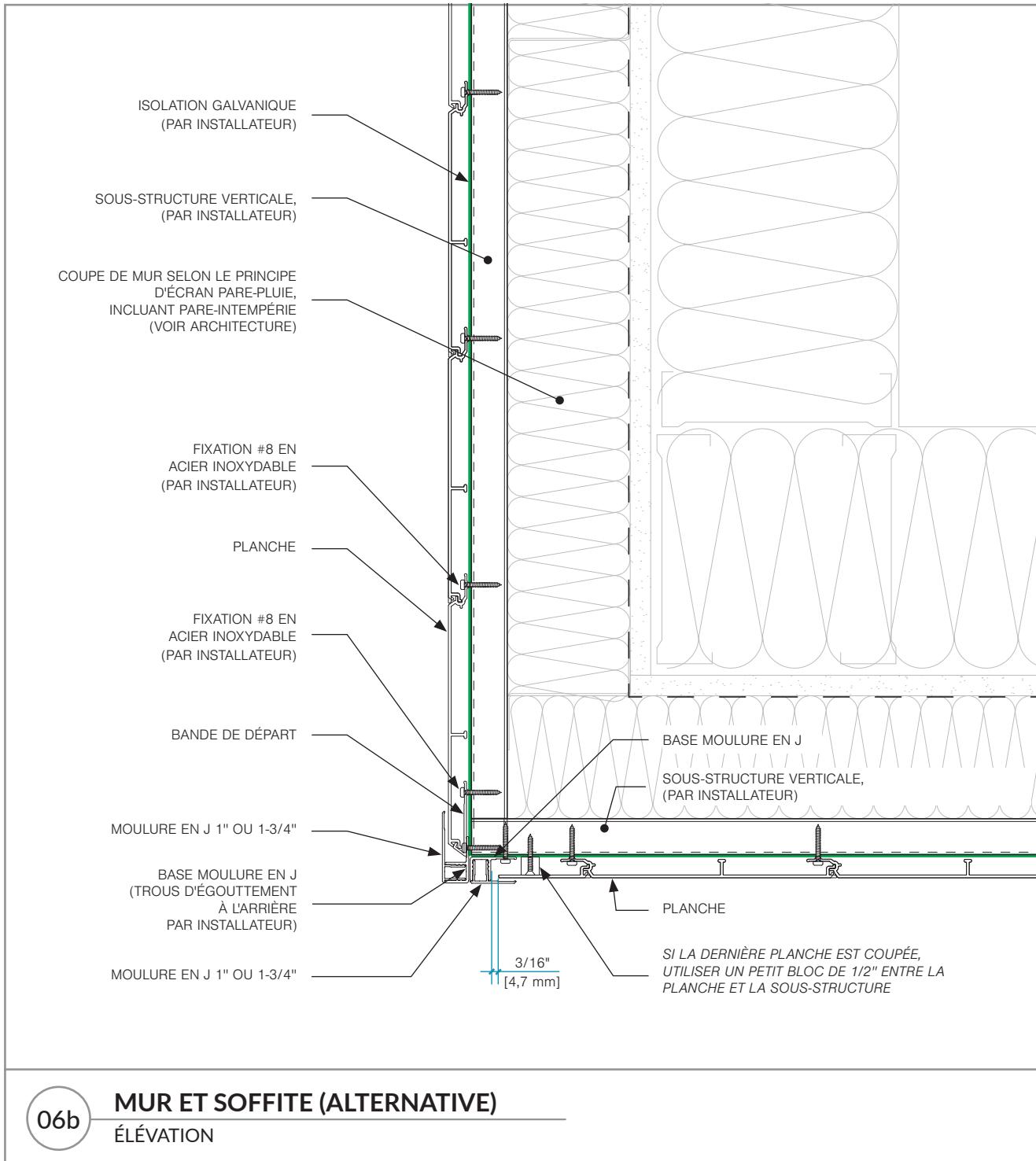
8/18



► Les informations contenues dans cette fiche technique sont la propriété de Maibec.  
Toute reproduction partielle ou totale sans l'autorisation écrite de Maibec est interdite.

# MAE-06 - POSE HORIZONTALE

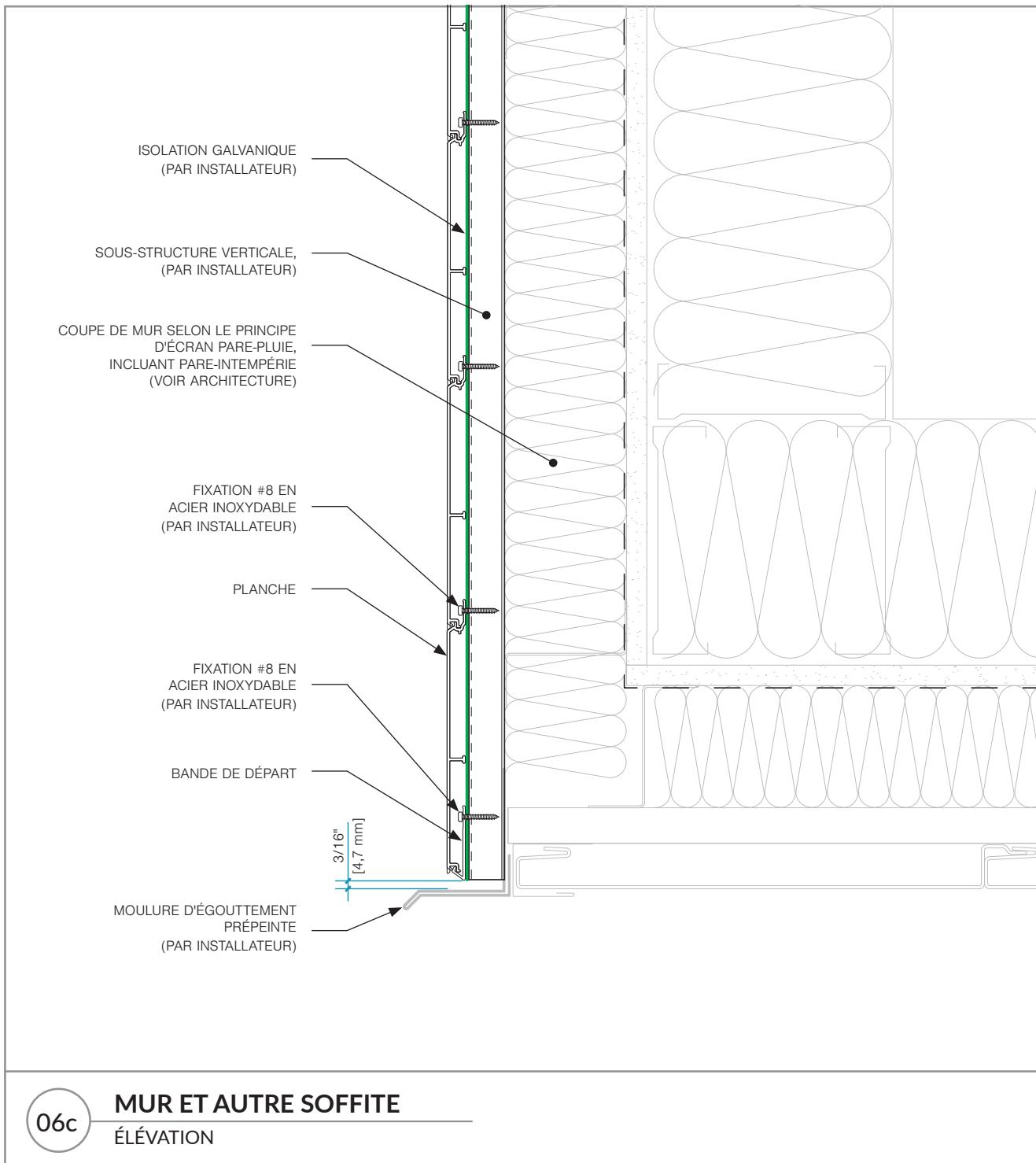
9/18



► Les informations contenues dans cette fiche technique sont la propriété de Maibec.  
Toute reproduction partielle ou totale sans l'autorisation écrite de Maibec est interdite.

# MAE-06 - POSE HORIZONTALE

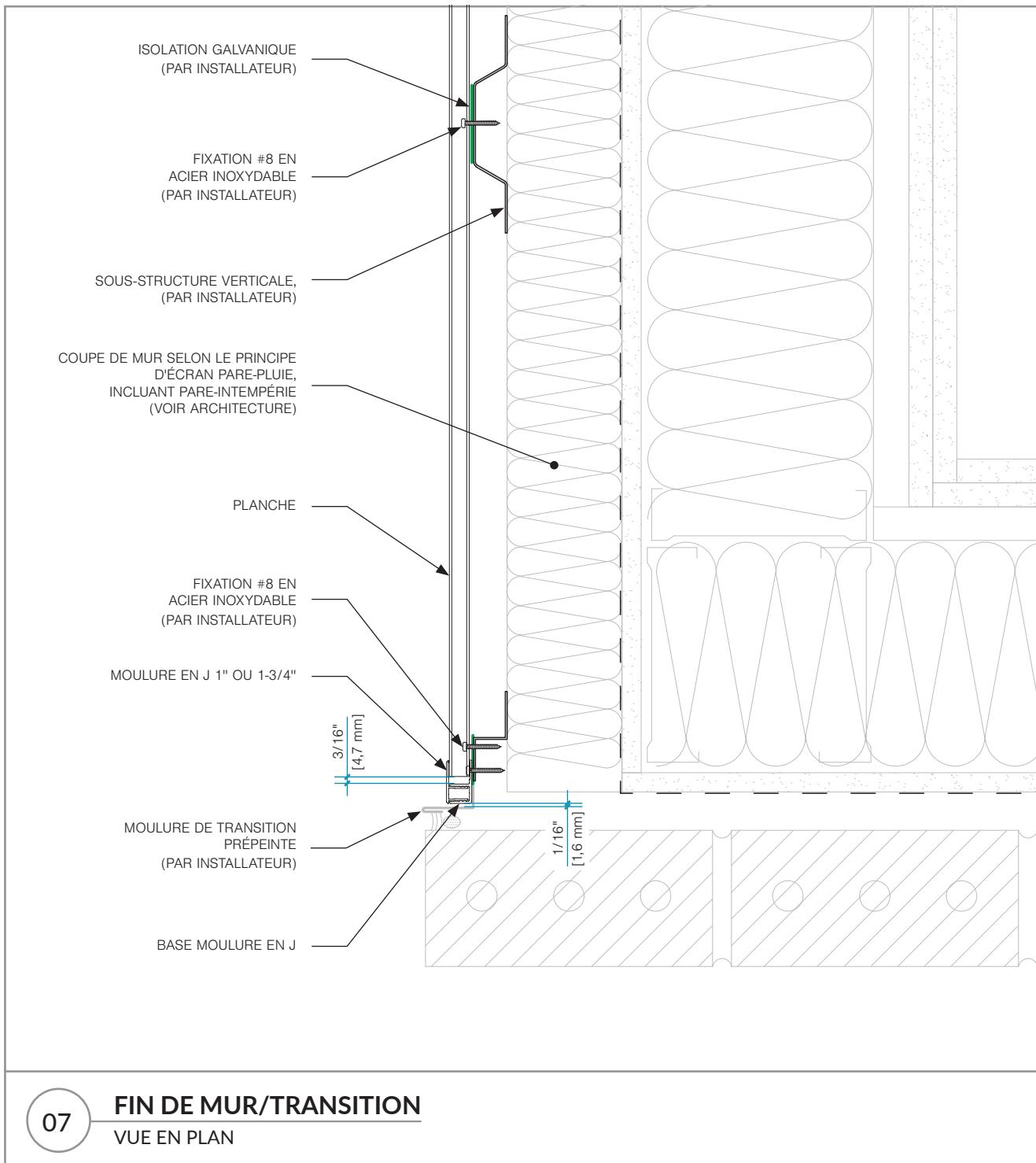
10/18



► Les informations contenues dans cette fiche technique sont la propriété de Maibec.  
Toute reproduction partielle ou totale sans l'autorisation écrite de Maibec est interdite.

# MAE-06 - POSE HORIZONTALE

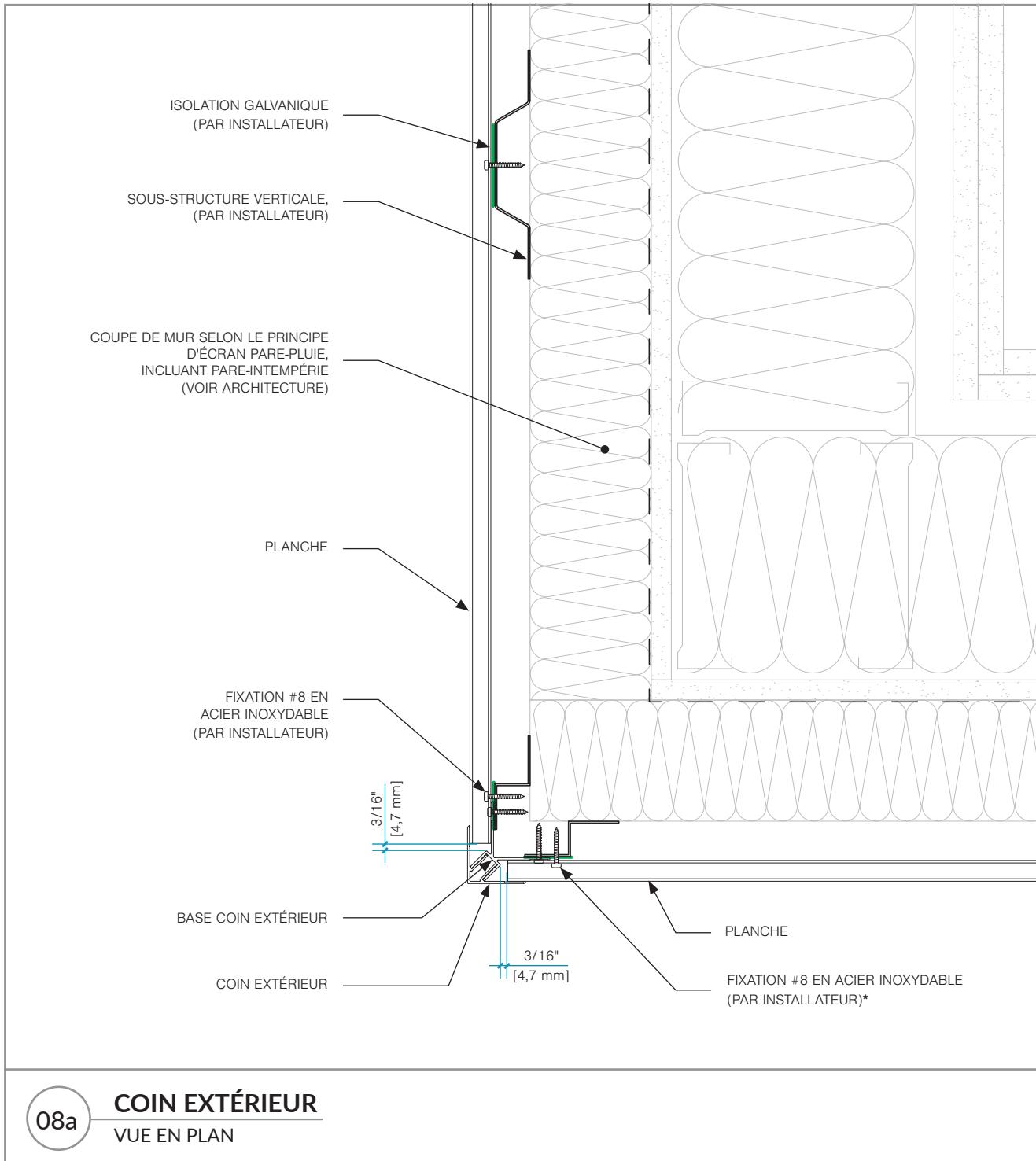
11/18



► Les informations contenues dans cette fiche technique sont la propriété de Maibec.  
Toute reproduction partielle ou totale sans l'autorisation écrite de Maibec est interdite.

# MAE-06 - POSE HORIZONTALE

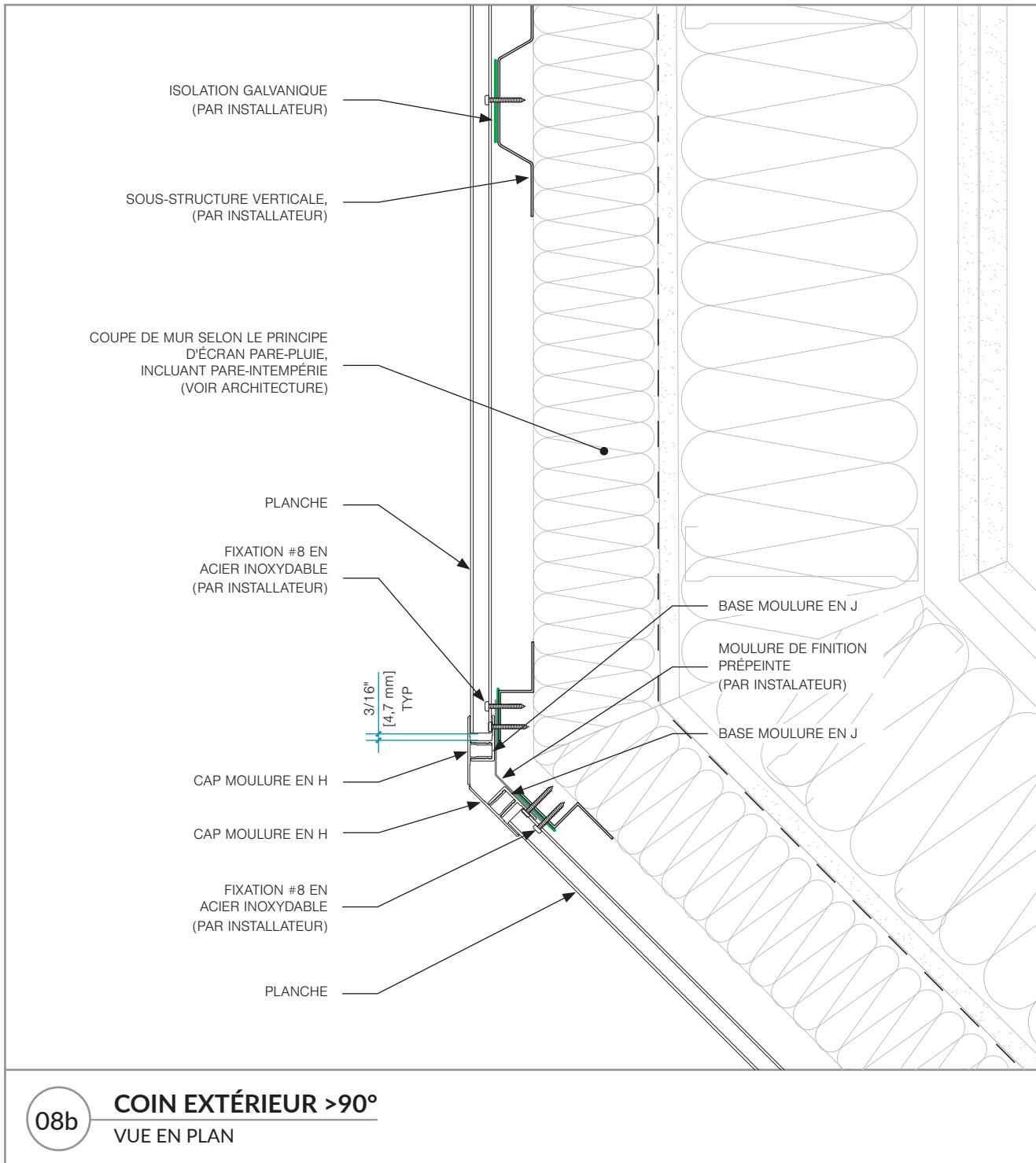
12/18



► Les informations contenues dans cette fiche technique sont la propriété de Maibec.  
Toute reproduction partielle ou totale sans l'autorisation écrite de Maibec est interdite.

# MAE-06 - POSE HORIZONTALE

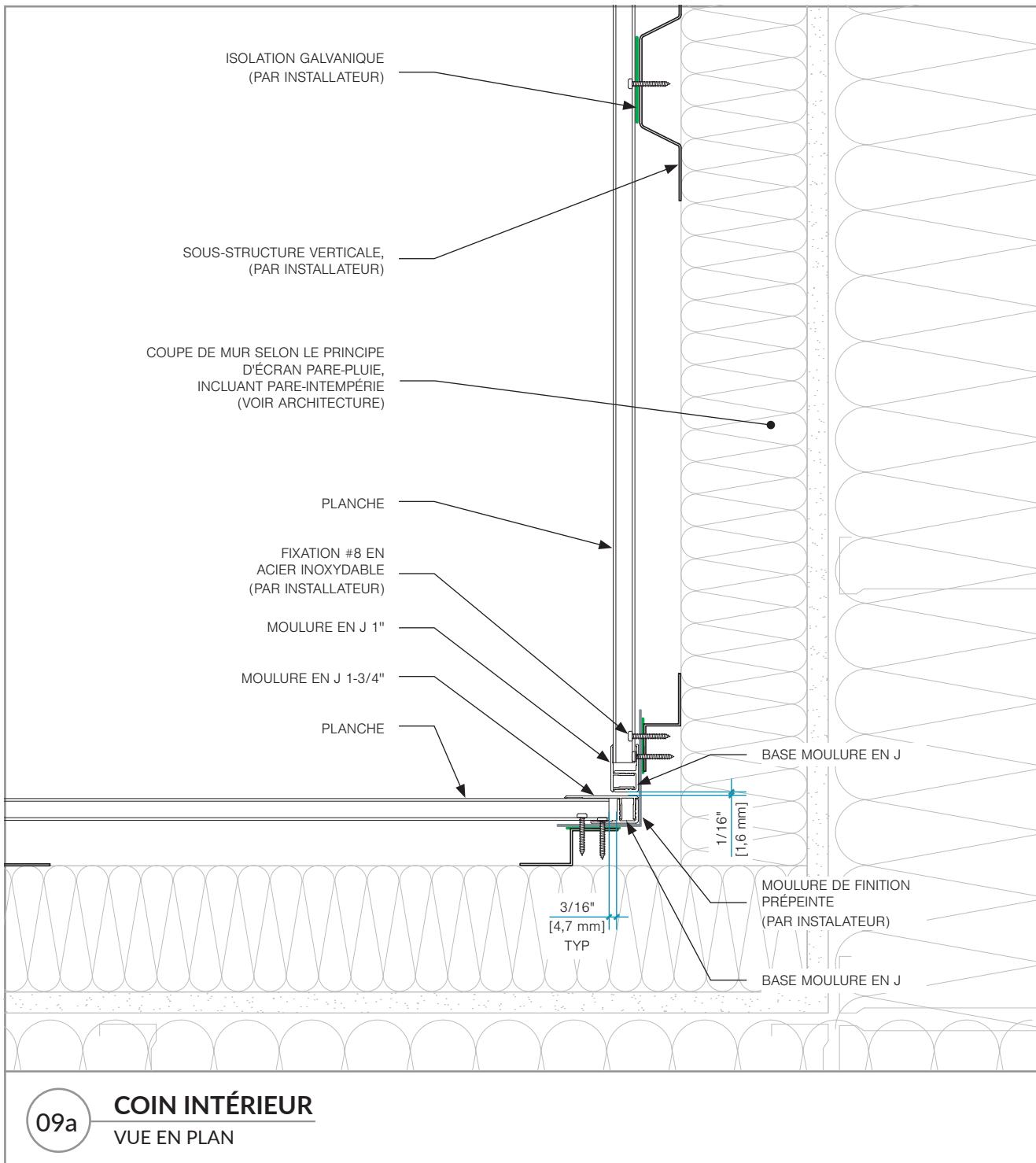
13/18



► Les informations contenues dans cette fiche technique sont la propriété de Maibec.  
Toute reproduction partielle ou totale sans l'autorisation écrite de Maibec est interdite.

# MAE-06 - POSE HORIZONTALE

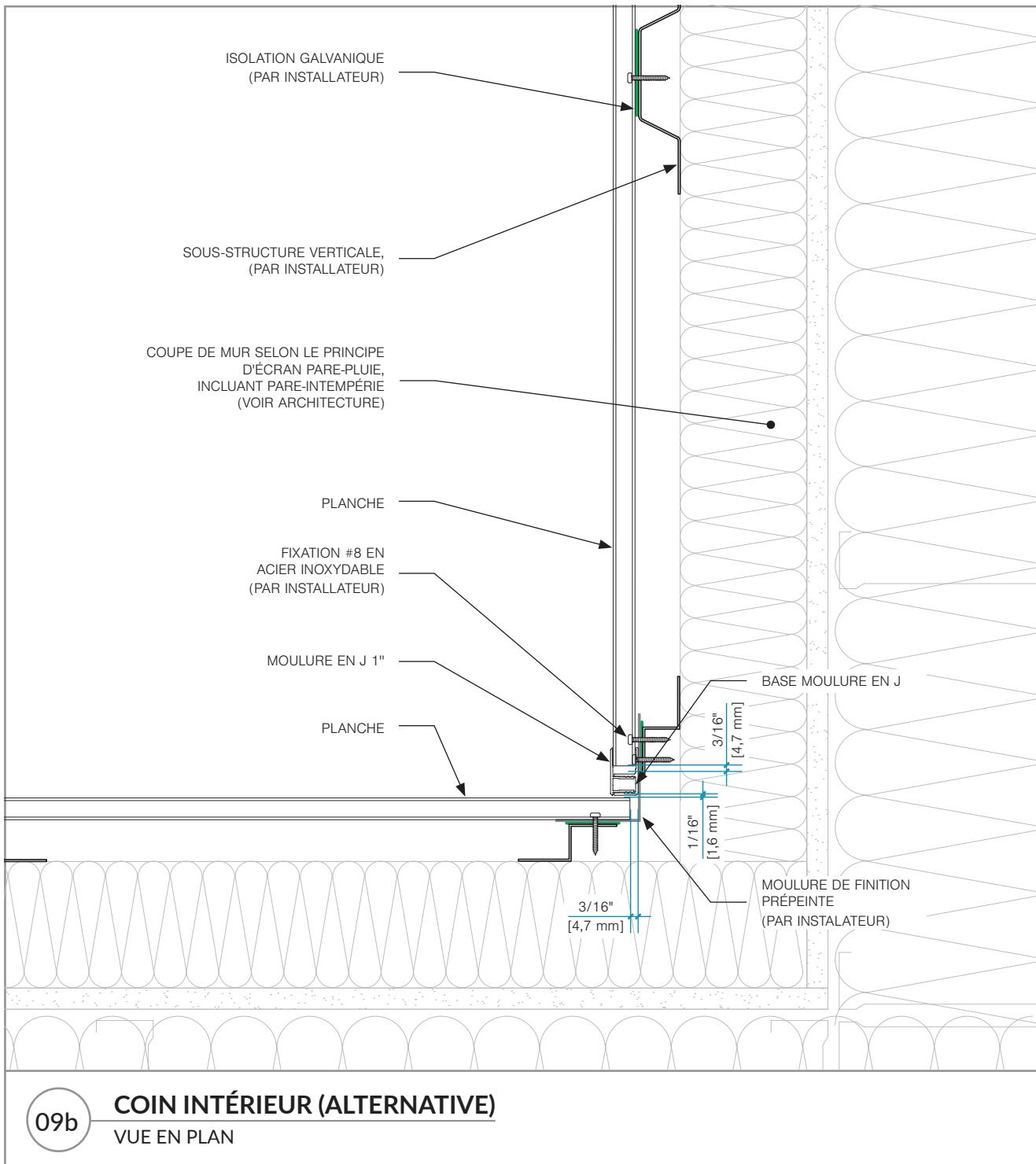
14/18



► Les informations contenues dans cette fiche technique sont la propriété de Maibec.  
Toute reproduction partielle ou totale sans l'autorisation écrite de Maibec est interdite.

# MAE-06 - POSE HORIZONTALE

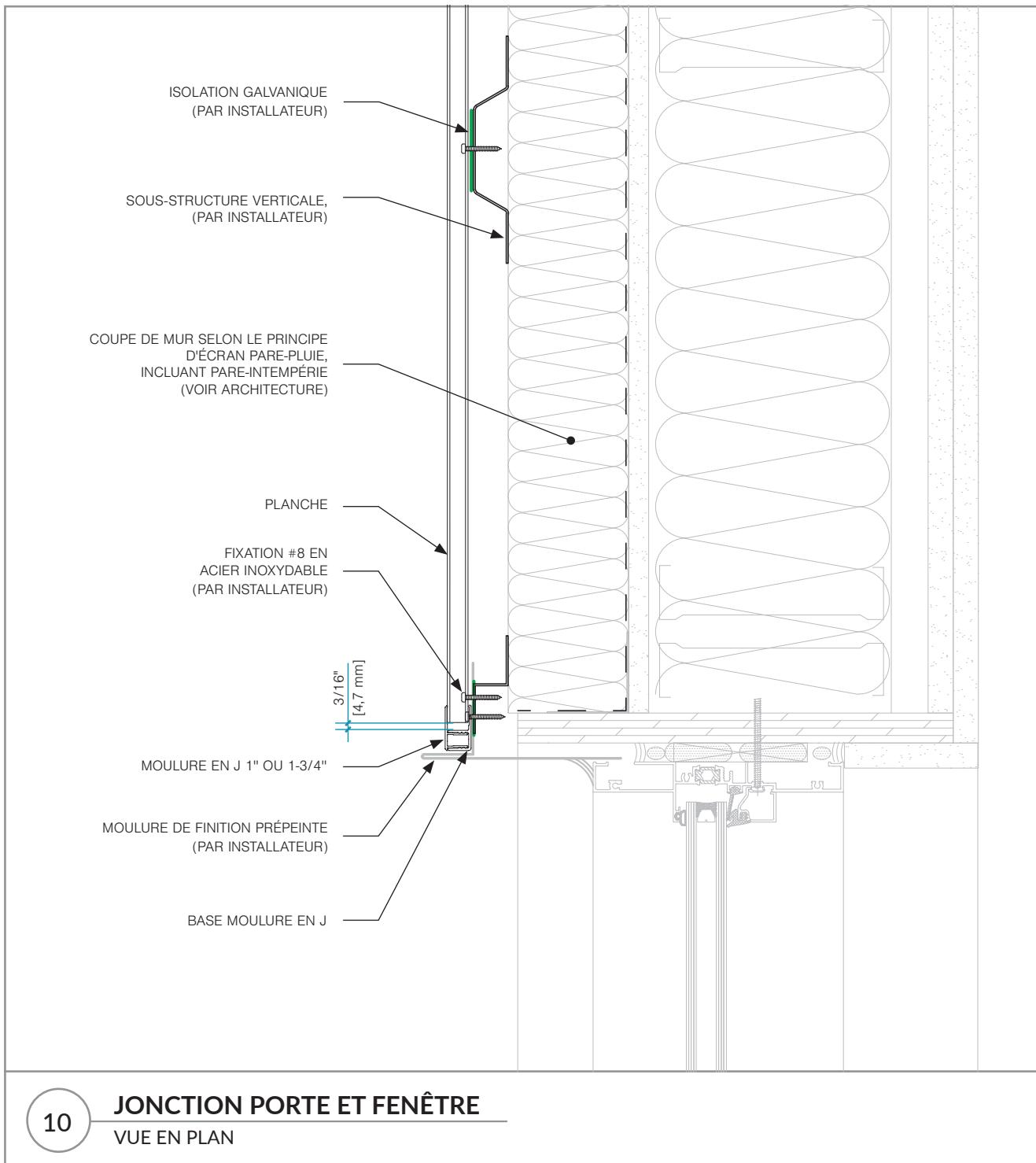
15/18



► Les informations contenues dans cette fiche technique sont la propriété de Maibec.  
Toute reproduction partielle ou totale sans l'autorisation écrite de Maibec est interdite.

# MAE-06 - POSE HORIZONTALE

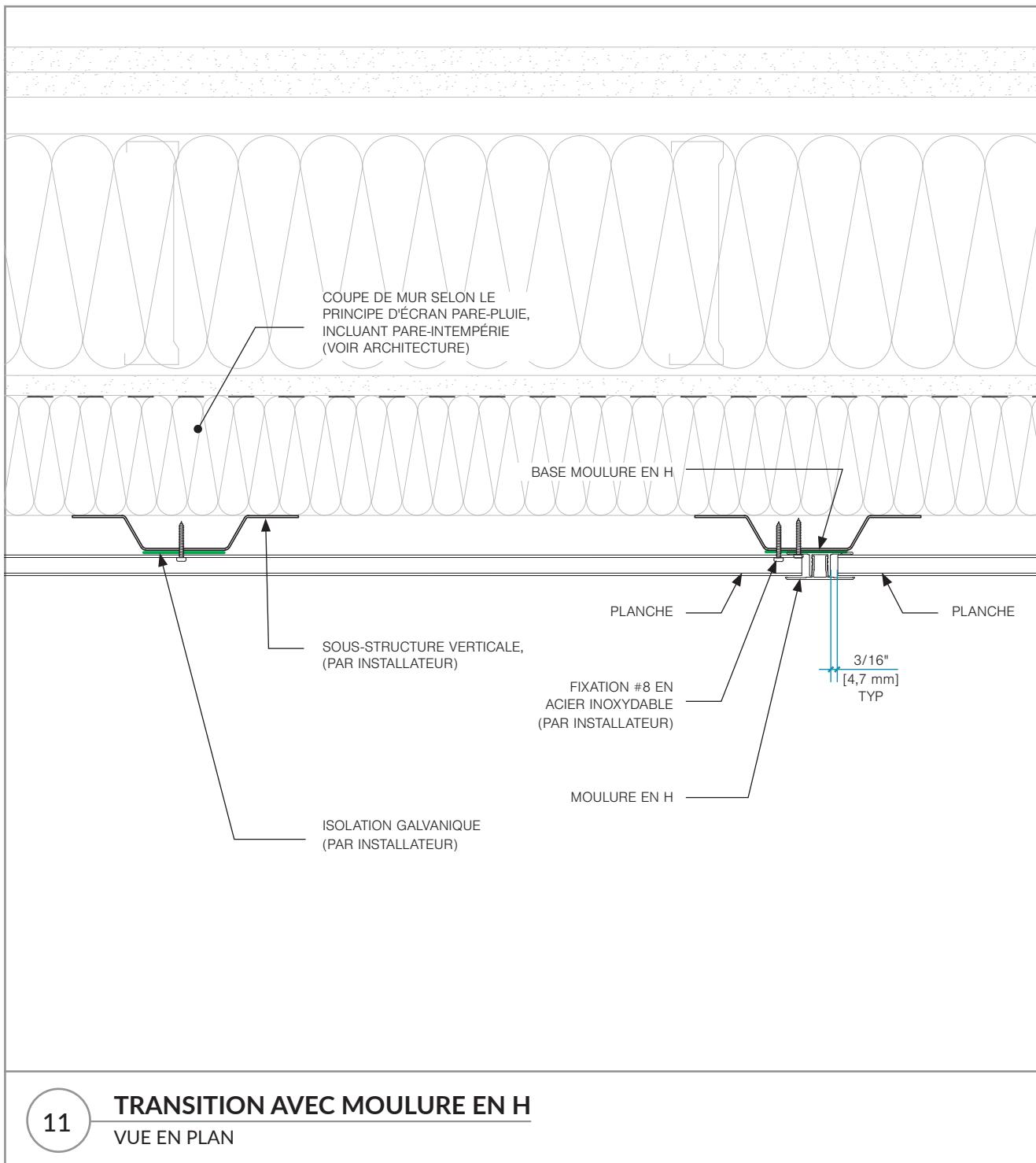
16/18



► Les informations contenues dans cette fiche technique sont la propriété de Maibec.  
Toute reproduction partielle ou totale sans l'autorisation écrite de Maibec est interdite.

# MAE-06 - POSE HORIZONTALE

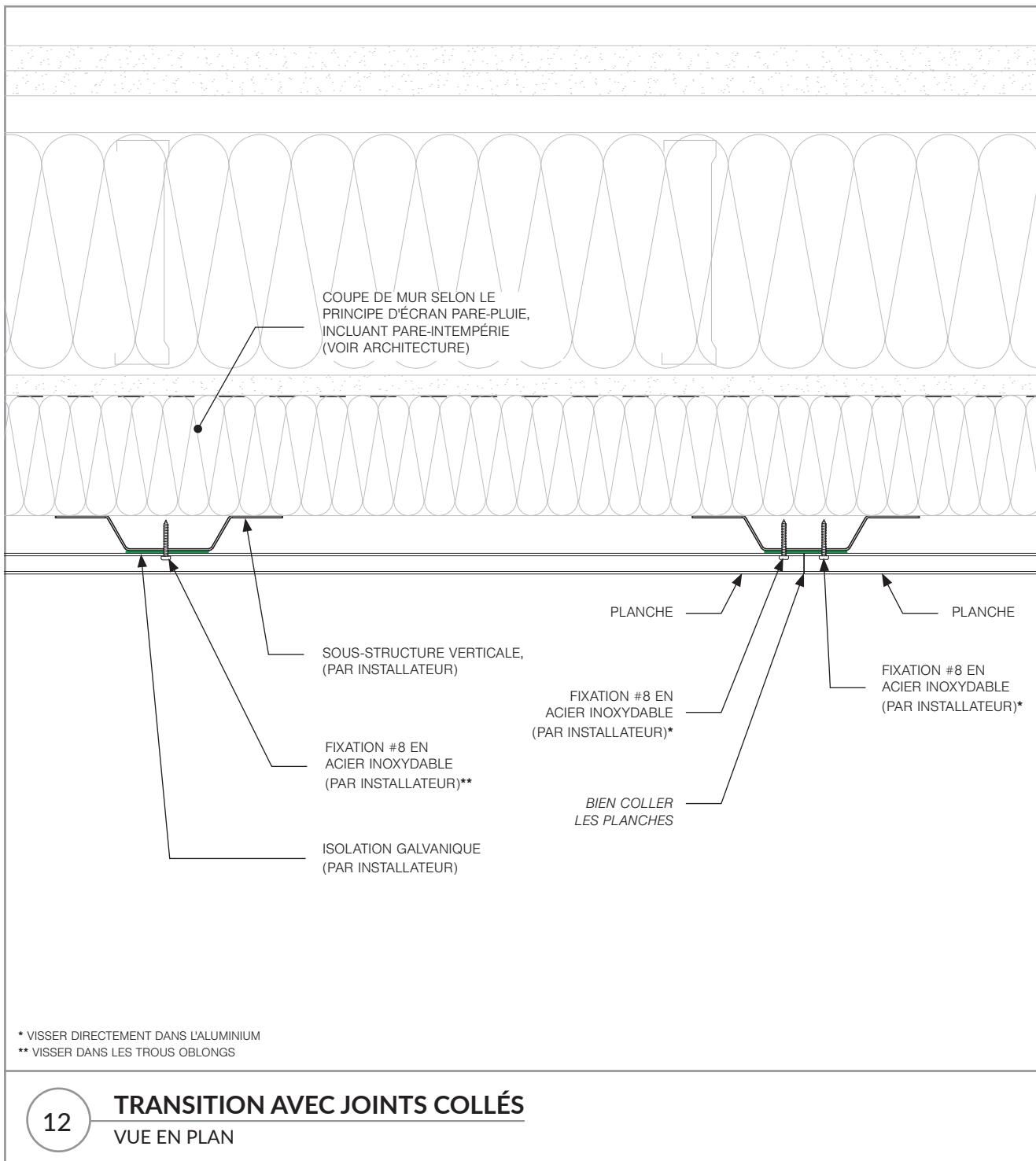
17/18



► Les informations contenues dans cette fiche technique sont la propriété de Maibec.  
Toute reproduction partielle ou totale sans l'autorisation écrite de Maibec est interdite.

# MAE-06 - POSE HORIZONTALE

18/18



► Les informations contenues dans cette fiche technique sont la propriété de Maibec.  
Toute reproduction partielle ou totale sans l'autorisation écrite de Maibec est interdite.

# MAE-06 - POSE VERTICALE

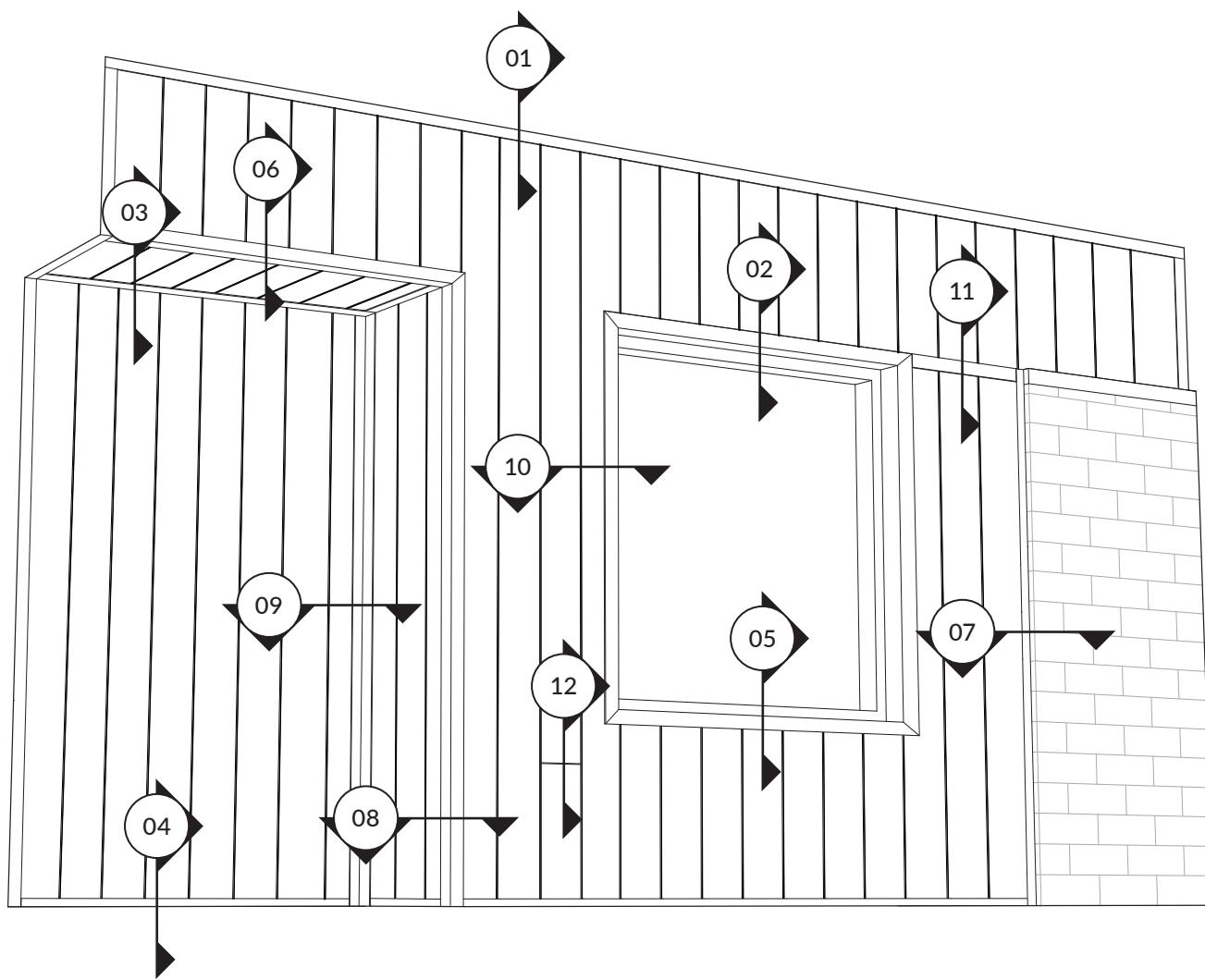
1/18

## PLANCHES D'ALUMINIUM EXTRUDÉ POUR SYSTÈME D'ÉCRAN PARE-PLUIE DE TYPE DRAINÉ ET VENTILÉ

### Installation

L'installateur doit dimensionner le support de périmètre et ses fixations.

Le MAE-06 est une planche d'aluminium extrudée durable, léger et facilement manipulable dont les fixations sont dissimulées.



### VUE GÉNÉRALE

- ▶ Les informations contenues dans cette fiche technique sont la propriété de Maibec.  
Toute reproduction partielle ou totale sans l'autorisation écrite de Maibec est interdite.



# MAE-06 - POSE VERTICALE

2/18

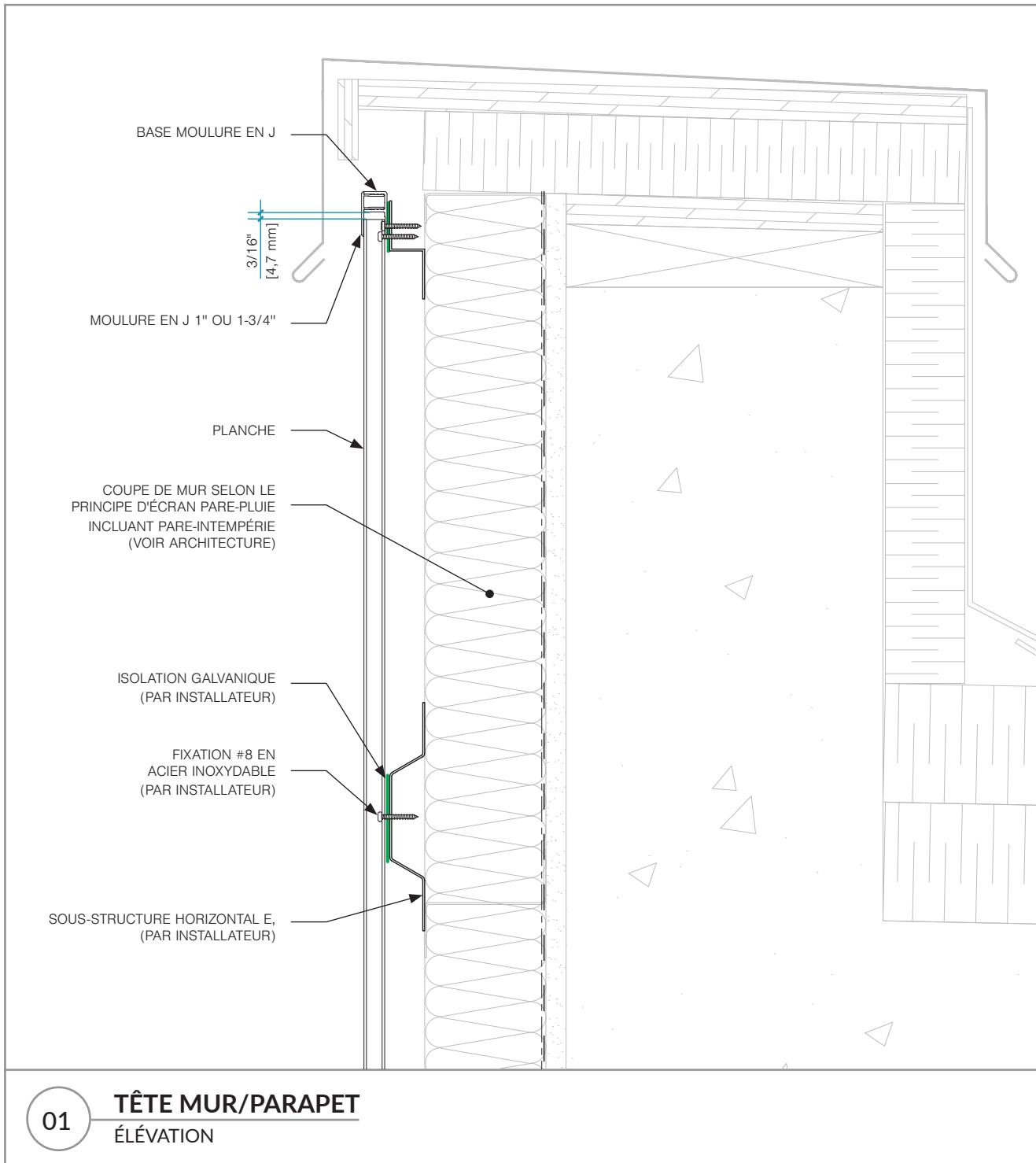
## TABLE DES MATIÈRES

| <u>DÉTAIL</u> | <u>DESCRIPTION</u>                 |         |
|---------------|------------------------------------|---------|
| <b>01</b>     | TÊTE MUR/PARAPET_____              | PAGE 03 |
| <b>02</b>     | TÊTE PORTE ET FENÊTRE_____         | PAGE 04 |
| <b>03</b>     | TÊTE MUR ET SOFFITE_____           | PAGE 05 |
| <b>04</b>     | SEUIL MUR_____                     | PAGE 06 |
| <b>05</b>     | SEUIL FENÊTRE_____                 | PAGE 07 |
| <b>06a</b>    | MUR ET SOFFITE_____                | PAGE 08 |
| <b>06b</b>    | MUR ET SOFFITE (ALTERNATIVE)_____  | PAGE 09 |
| <b>06c</b>    | MUR ET AUTRE SOFFITE_____          | PAGE 10 |
| <b>07</b>     | FIN DE MUR/TRANSITION_____         | PAGE 11 |
| <b>08a</b>    | COIN EXTÉRIEUR_____                | PAGE 12 |
| <b>08b</b>    | COIN EXTÉRIEUR > 90°_____          | PAGE 13 |
| <b>09a</b>    | COIN INTÉRIEUR_____                | PAGE 14 |
| <b>09b</b>    | COIN INTÉRIEUR (ALTERNATIVE)_____  | PAGE 15 |
| <b>10</b>     | JONCTION PORTE ET FENÊTRE_____     | PAGE 16 |
| <b>11</b>     | TRANSITION AVEC MOULURE EN H_____  | PAGE 17 |
| <b>12</b>     | TRANSITION AVEC JOINTS COLLÉS_____ | PAGE 18 |

► Les informations contenues dans cette fiche technique sont la propriété de Maibec.  
Toute reproduction partielle ou totale sans l'autorisation écrite de Maibec est interdite.

# MAE-06 - POSE VERTICALE

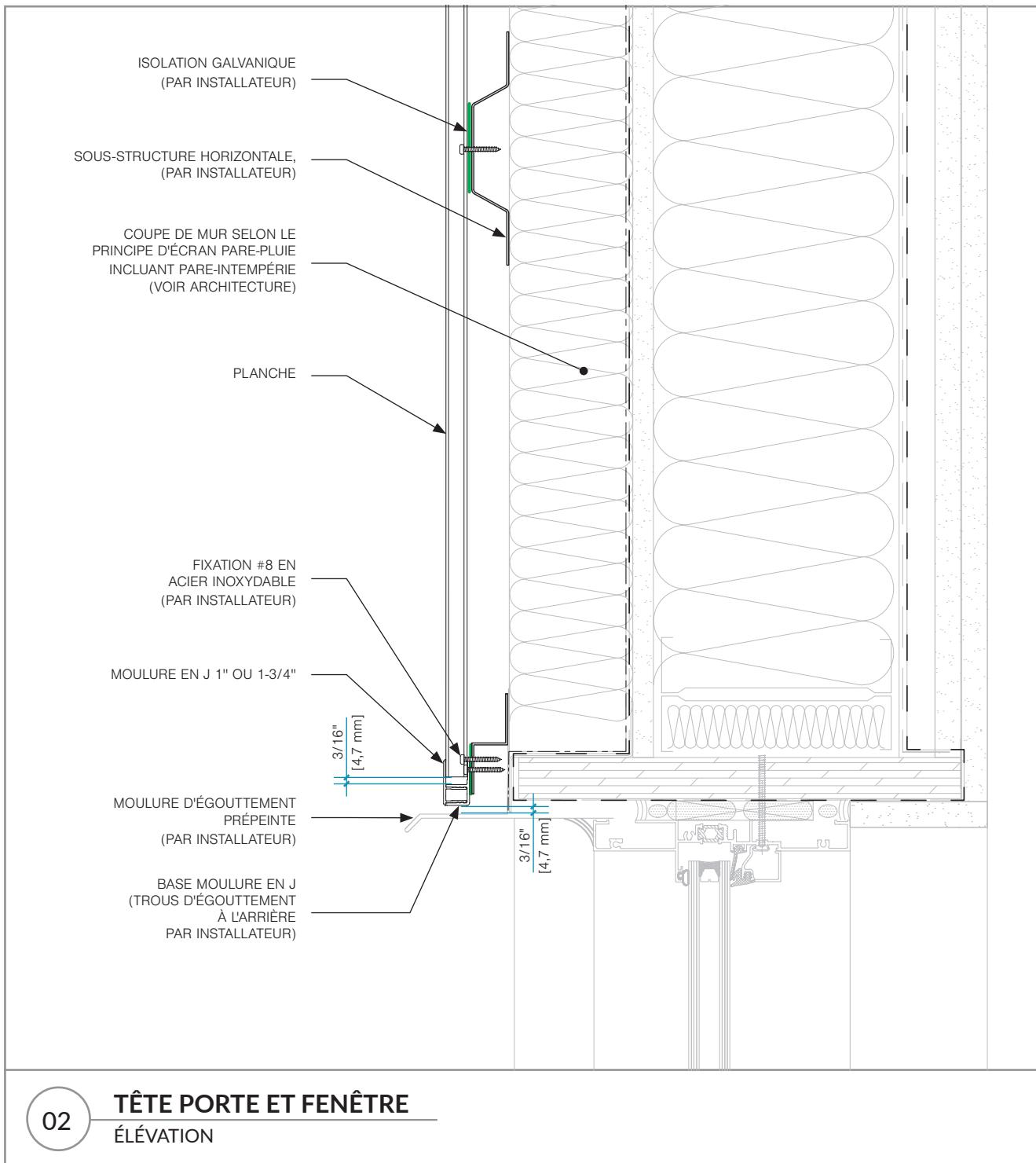
3/18



► Les informations contenues dans cette fiche technique sont la propriété de Maibec.  
Toute reproduction partielle ou totale sans l'autorisation écrite de Maibec est interdite.

# MAE-06 - POSE VERTICALE

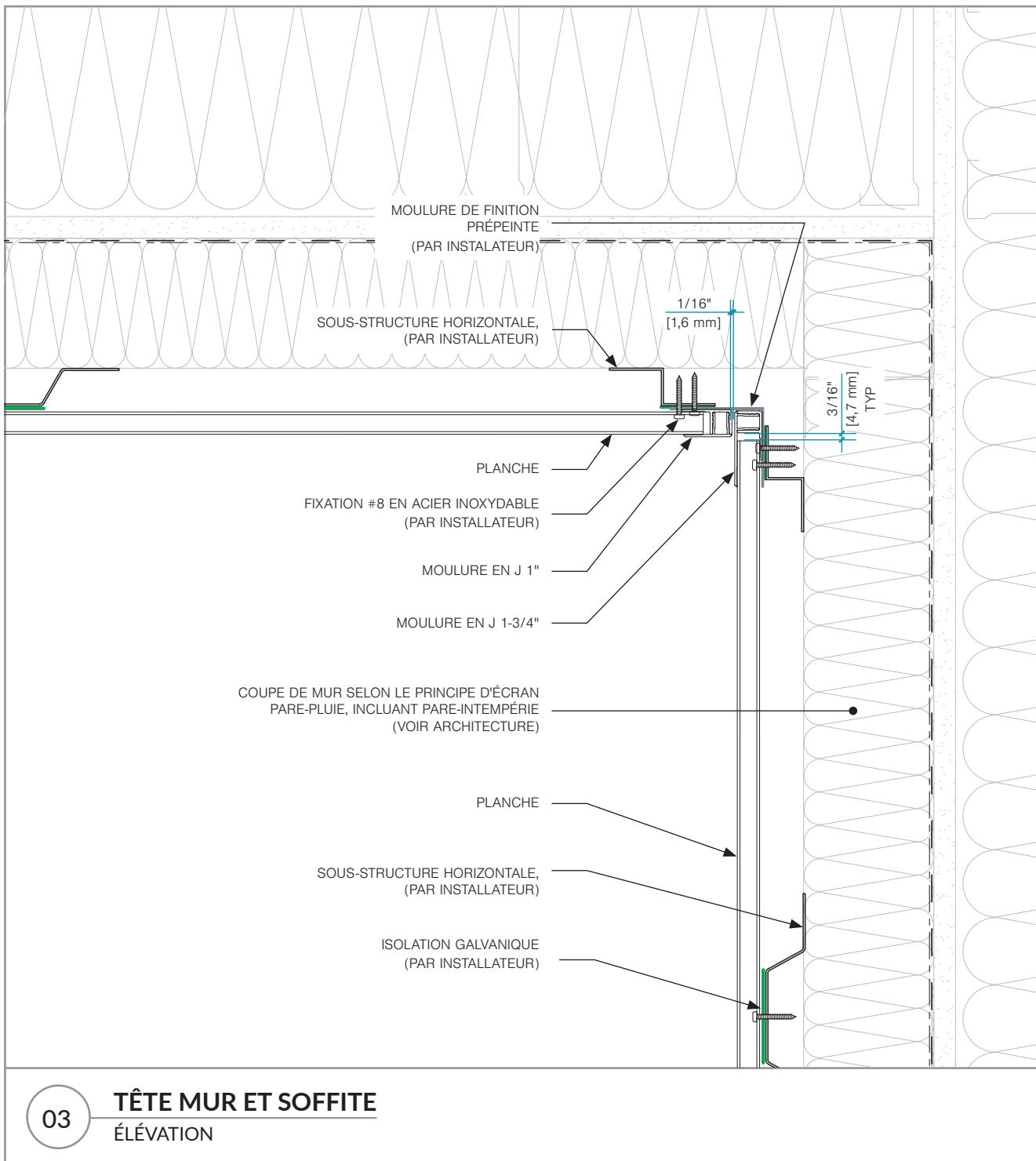
4/18



► Les informations contenues dans cette fiche technique sont la propriété de Maibec.  
Toute reproduction partielle ou totale sans l'autorisation écrite de Maibec est interdite.

# MAE-06 - POSE VERTICALE

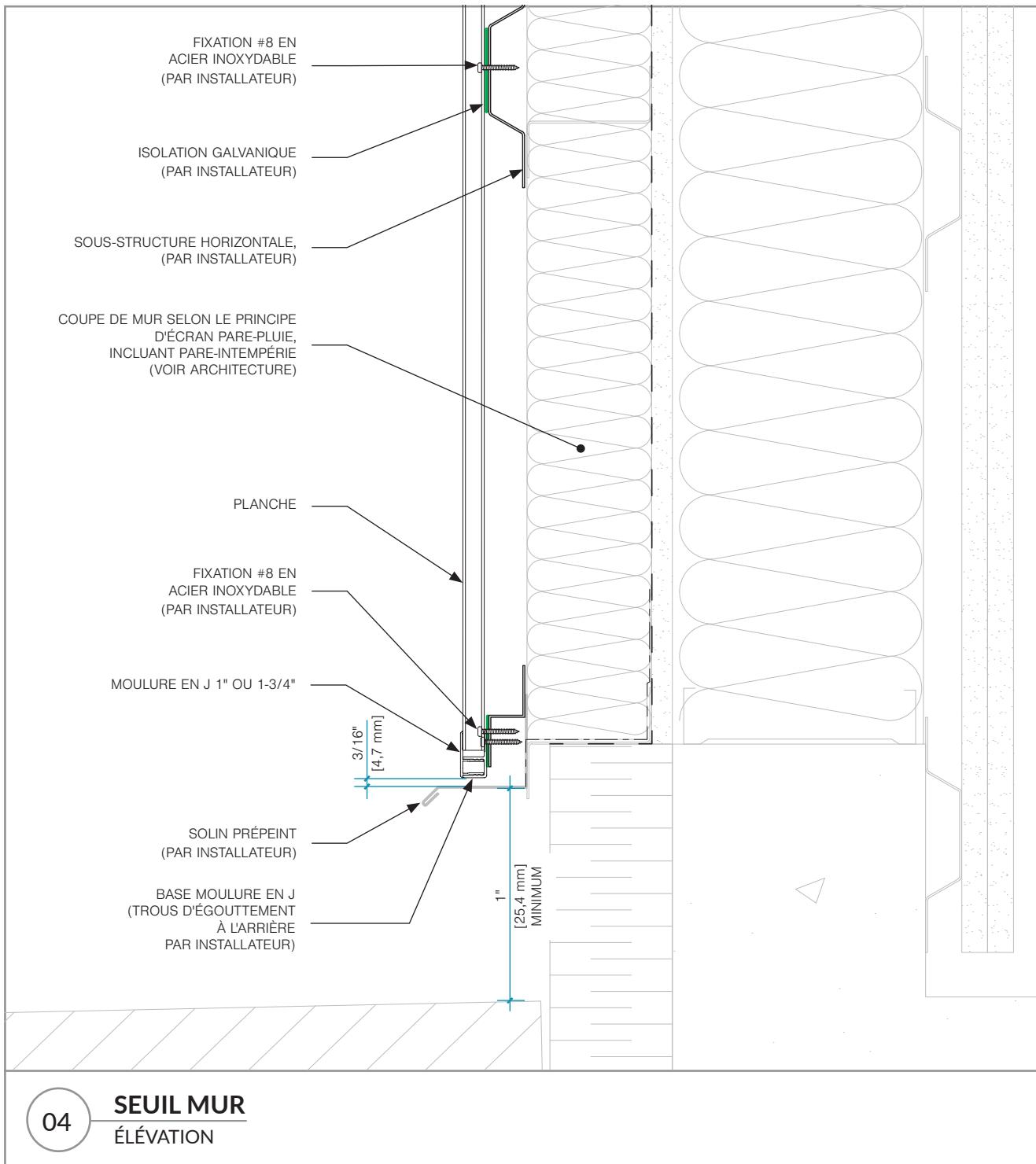
5/18



► Les informations contenues dans cette fiche technique sont la propriété de Maibec.  
Toute reproduction partielle ou totale sans l'autorisation écrite de Maibec est interdite.

# MAE-06 - POSE VERTICALE

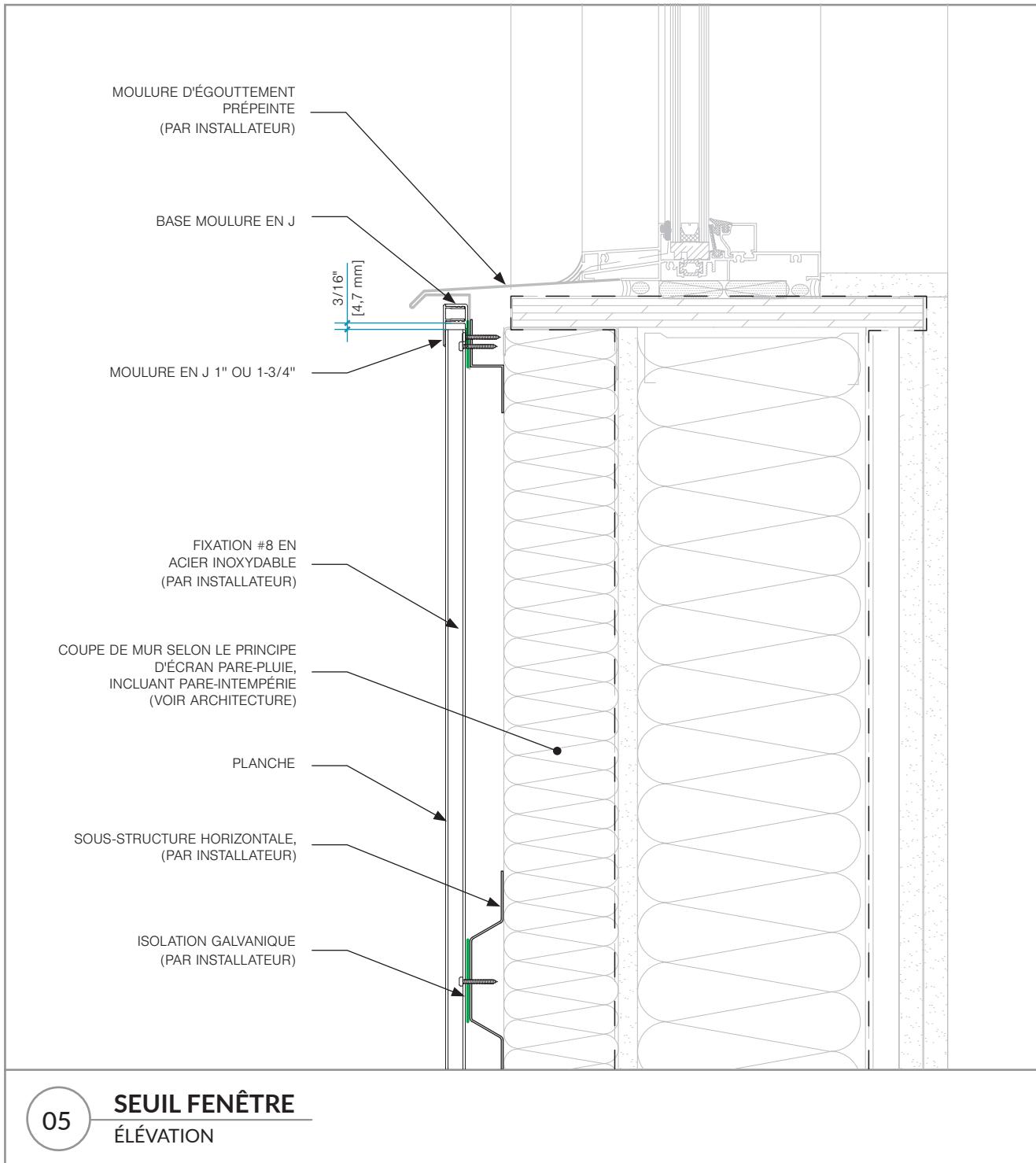
6/18



► Les informations contenues dans cette fiche technique sont la propriété de Maibec.  
Toute reproduction partielle ou totale sans l'autorisation écrite de Maibec est interdite.

# MAE-06 - POSE VERTICALE

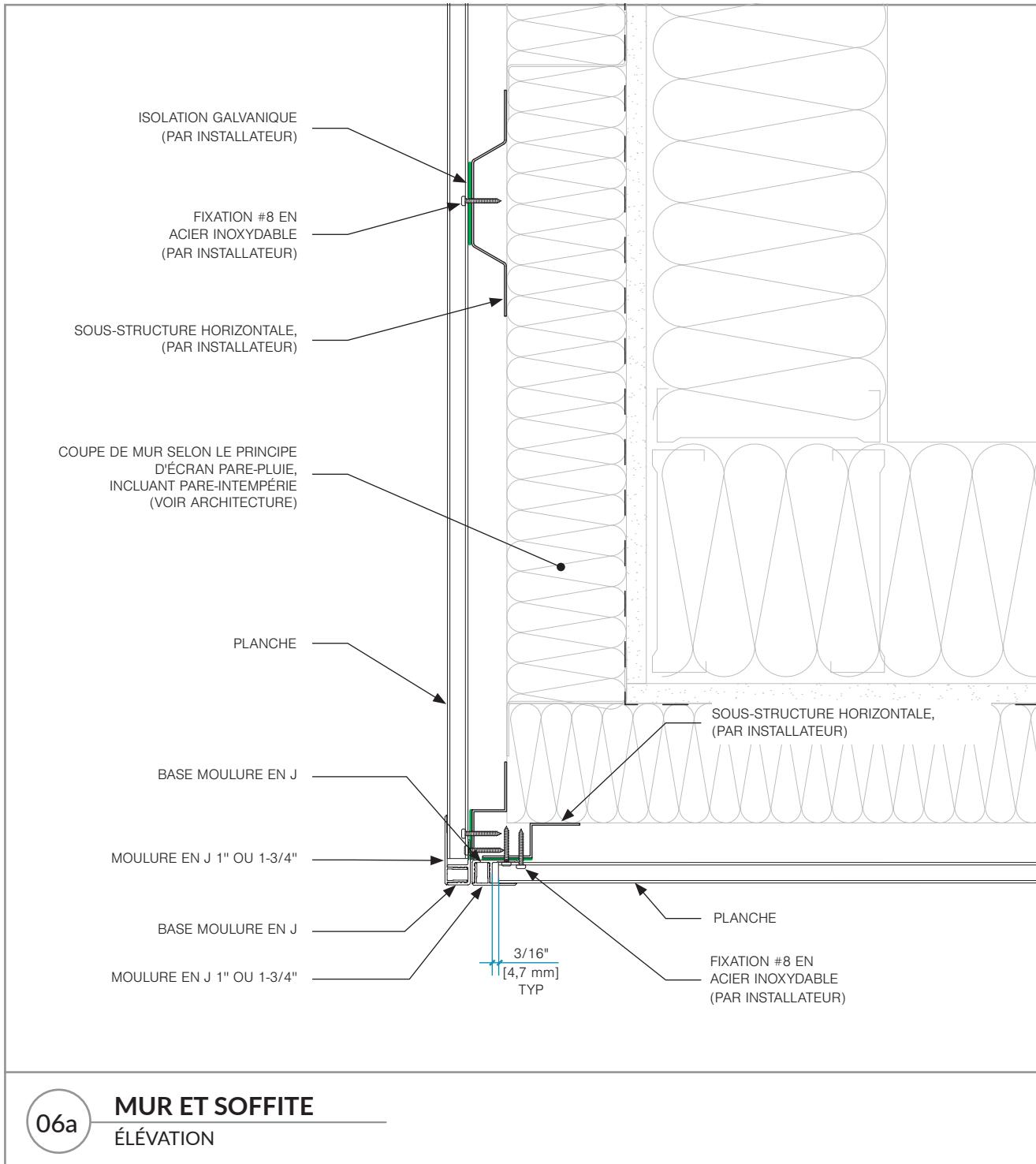
7/18



► Les informations contenues dans cette fiche technique sont la propriété de Maibec.  
Toute reproduction partielle ou totale sans l'autorisation écrite de Maibec est interdite.

# MAE-06 - POSE VERTICALE

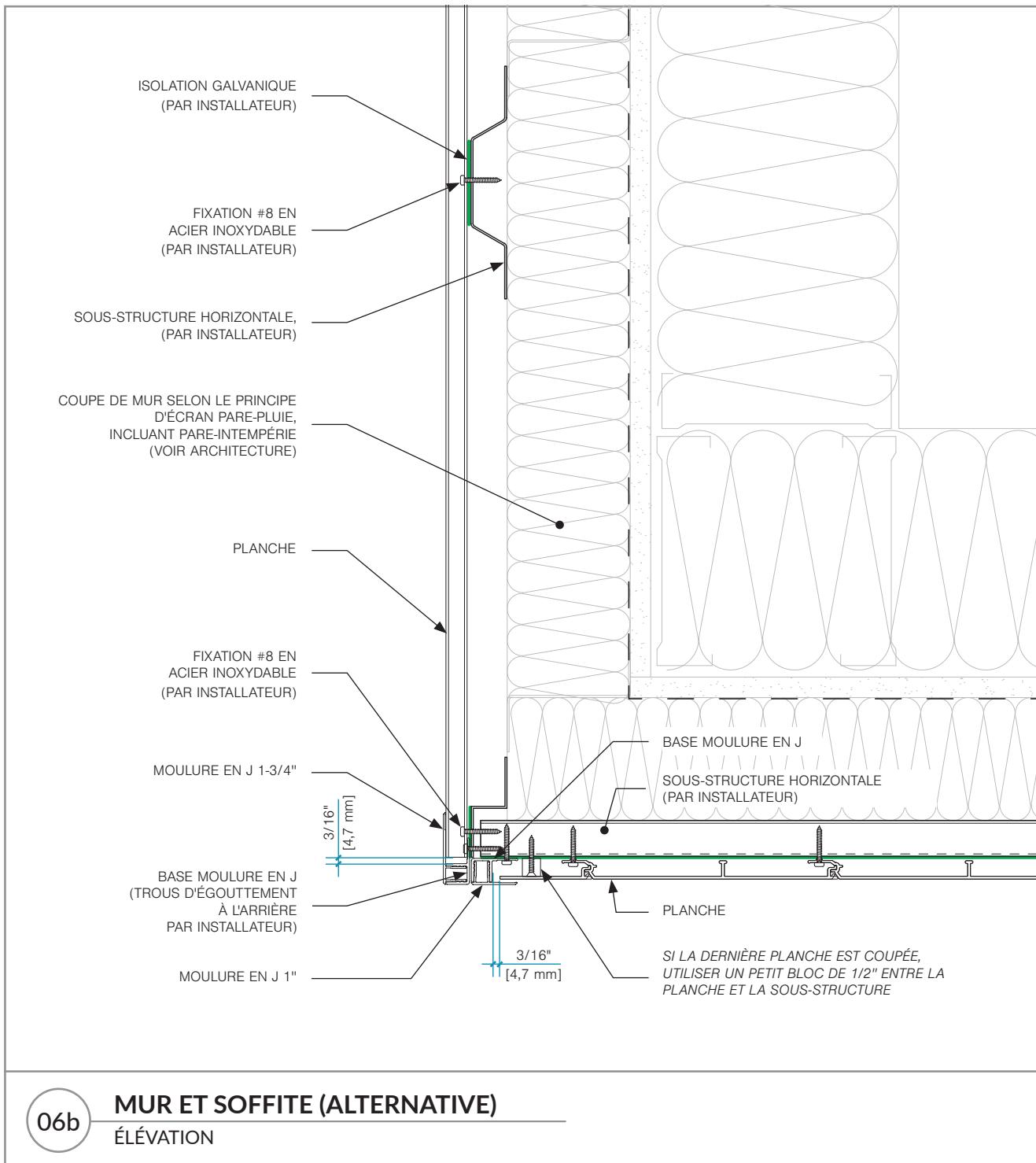
8/18



► Les informations contenues dans cette fiche technique sont la propriété de Maibec.  
Toute reproduction partielle ou totale sans l'autorisation écrite de Maibec est interdite.

# MAE-06 - POSE VERTICALE

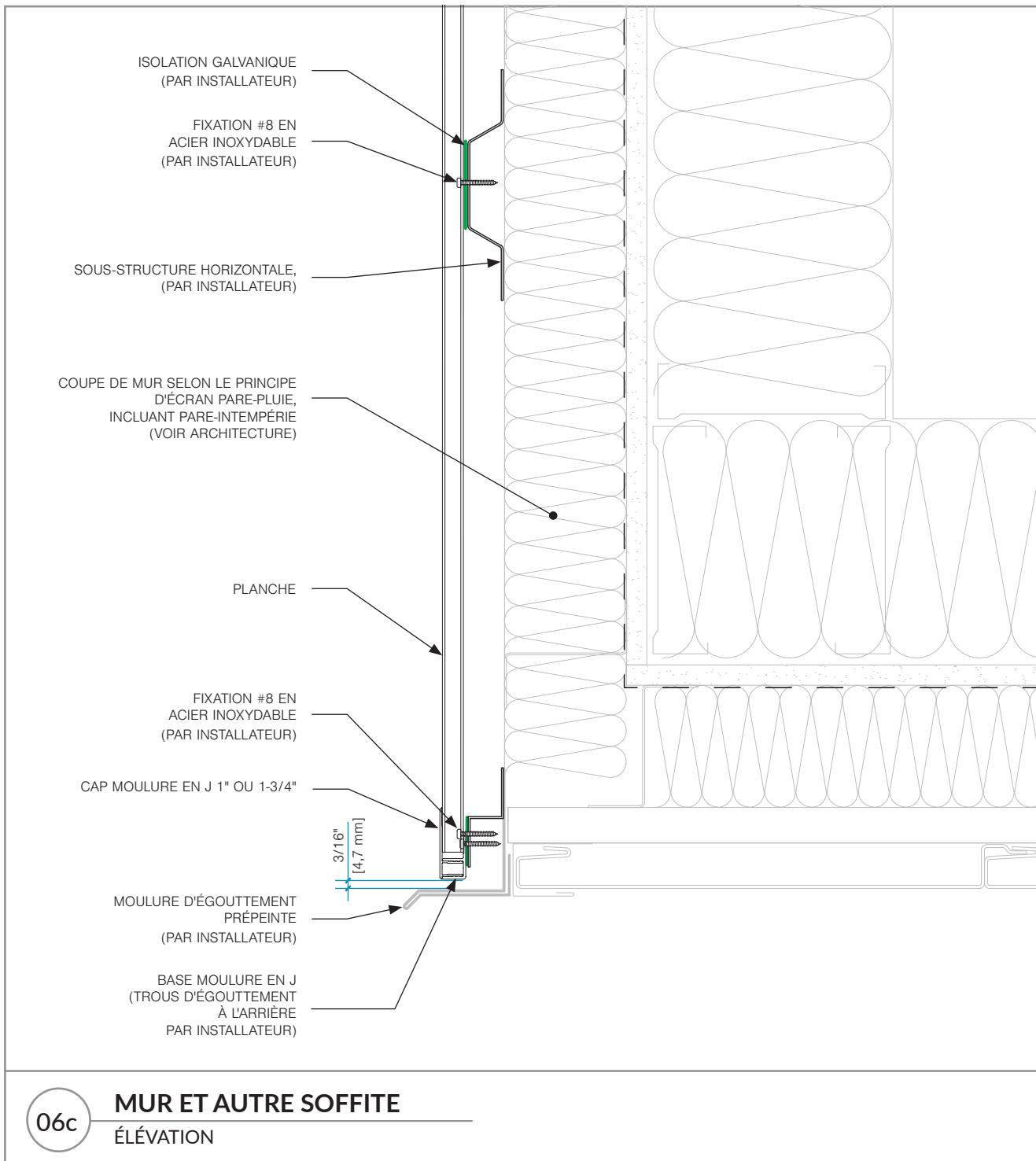
9/18



► Les informations contenues dans cette fiche technique sont la propriété de Maibec.  
Toute reproduction partielle ou totale sans l'autorisation écrite de Maibec est interdite.

# MAE-06 - POSE VERTICALE

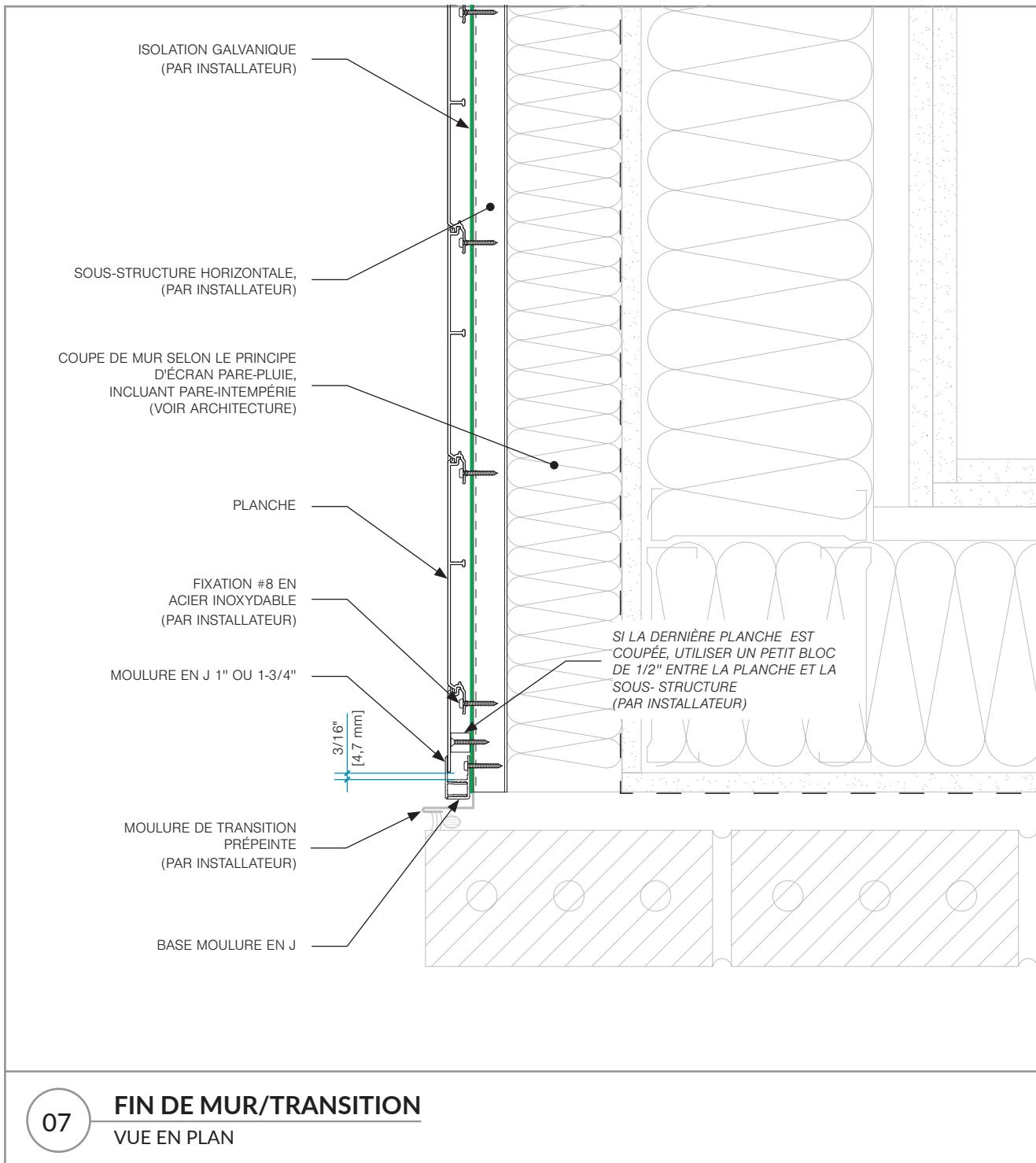
10/18



► Les informations contenues dans cette fiche technique sont la propriété de Maibec.  
Toute reproduction partielle ou totale sans l'autorisation écrite de Maibec est interdite.

# MAE-06 - POSE VERTICALE

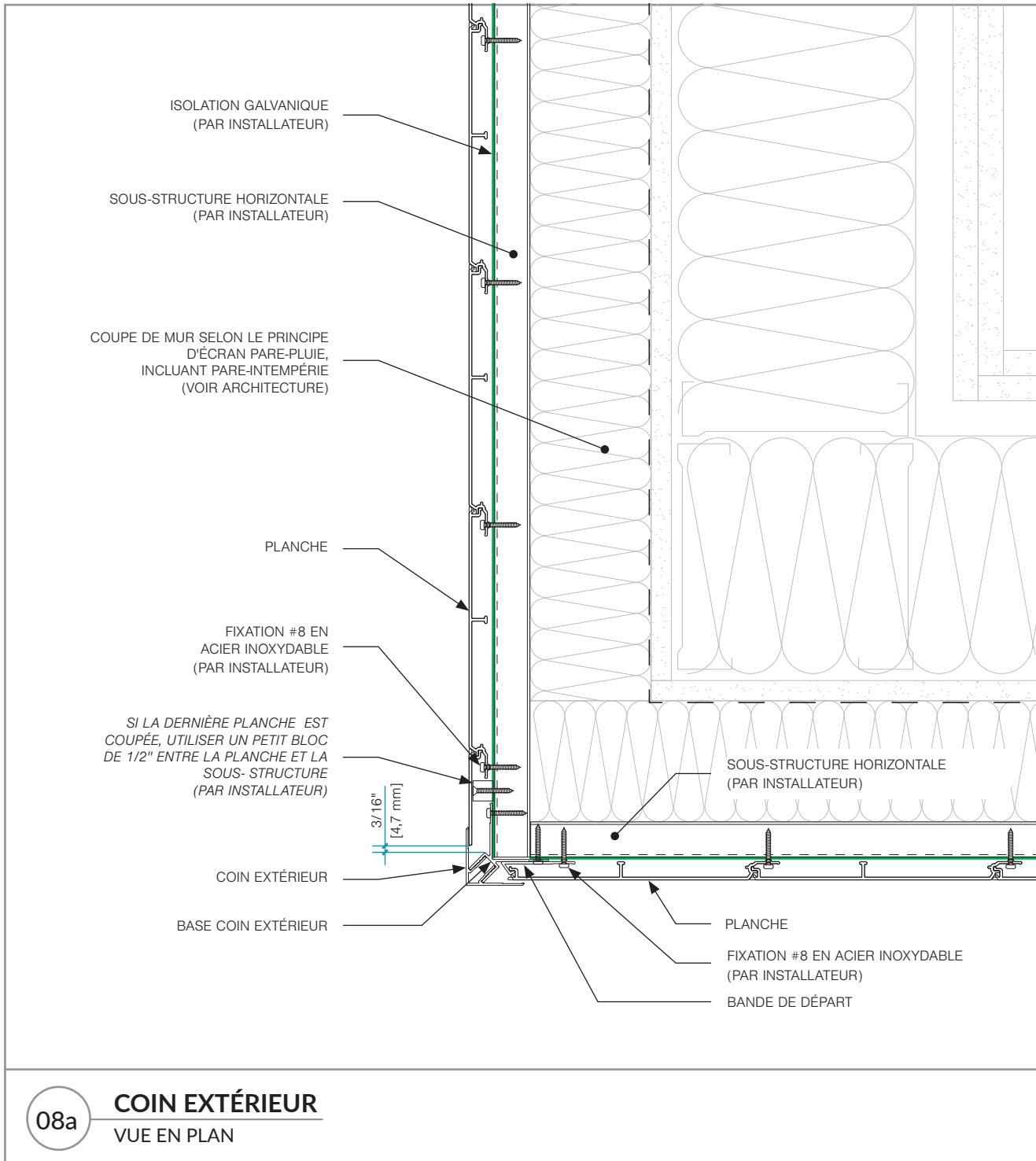
11/18



► Les informations contenues dans cette fiche technique sont la propriété de Maibec.  
Toute reproduction partielle ou totale sans l'autorisation écrite de Maibec est interdite.

# MAE-06 - POSE VERTICALE

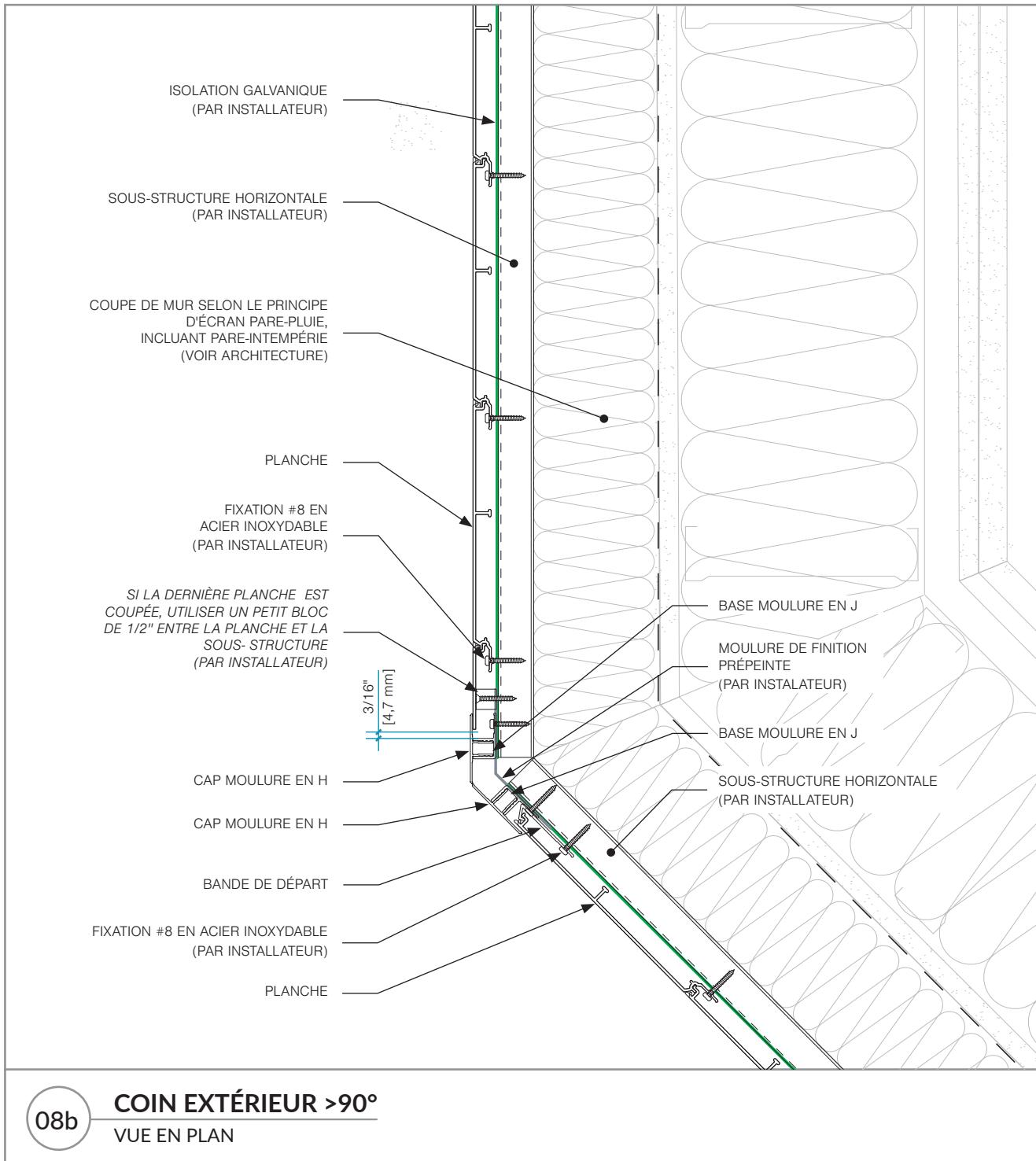
12/18



► Les informations contenues dans cette fiche technique sont la propriété de Maibec.  
Toute reproduction partielle ou totale sans l'autorisation écrite de Maibec est interdite.

# MAE-06 - POSE VERTICALE

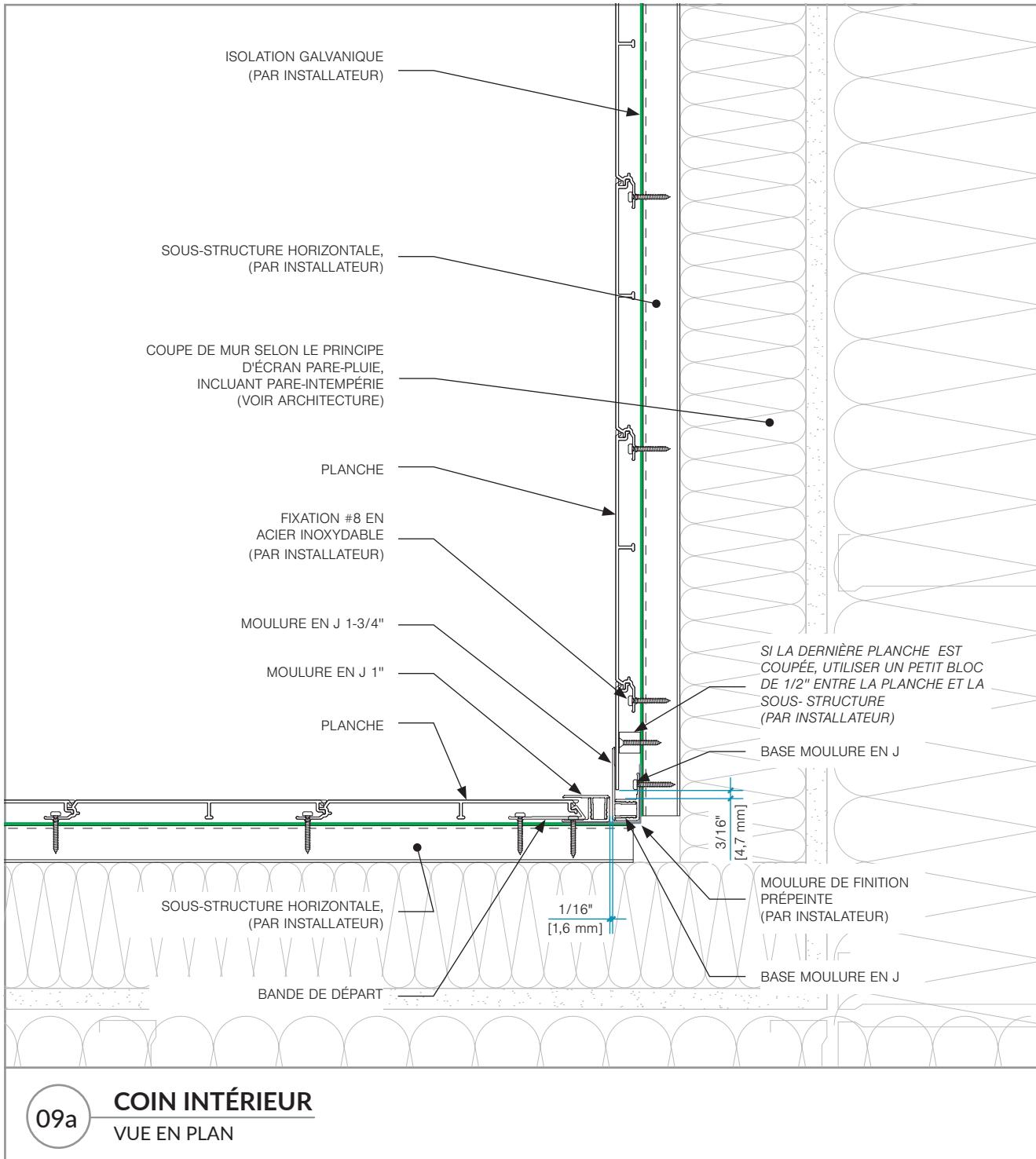
13/18



► Les informations contenues dans cette fiche technique sont la propriété de Maibec.  
Toute reproduction partielle ou totale sans l'autorisation écrite de Maibec est interdite.

# MAE-06 - POSE VERTICALE

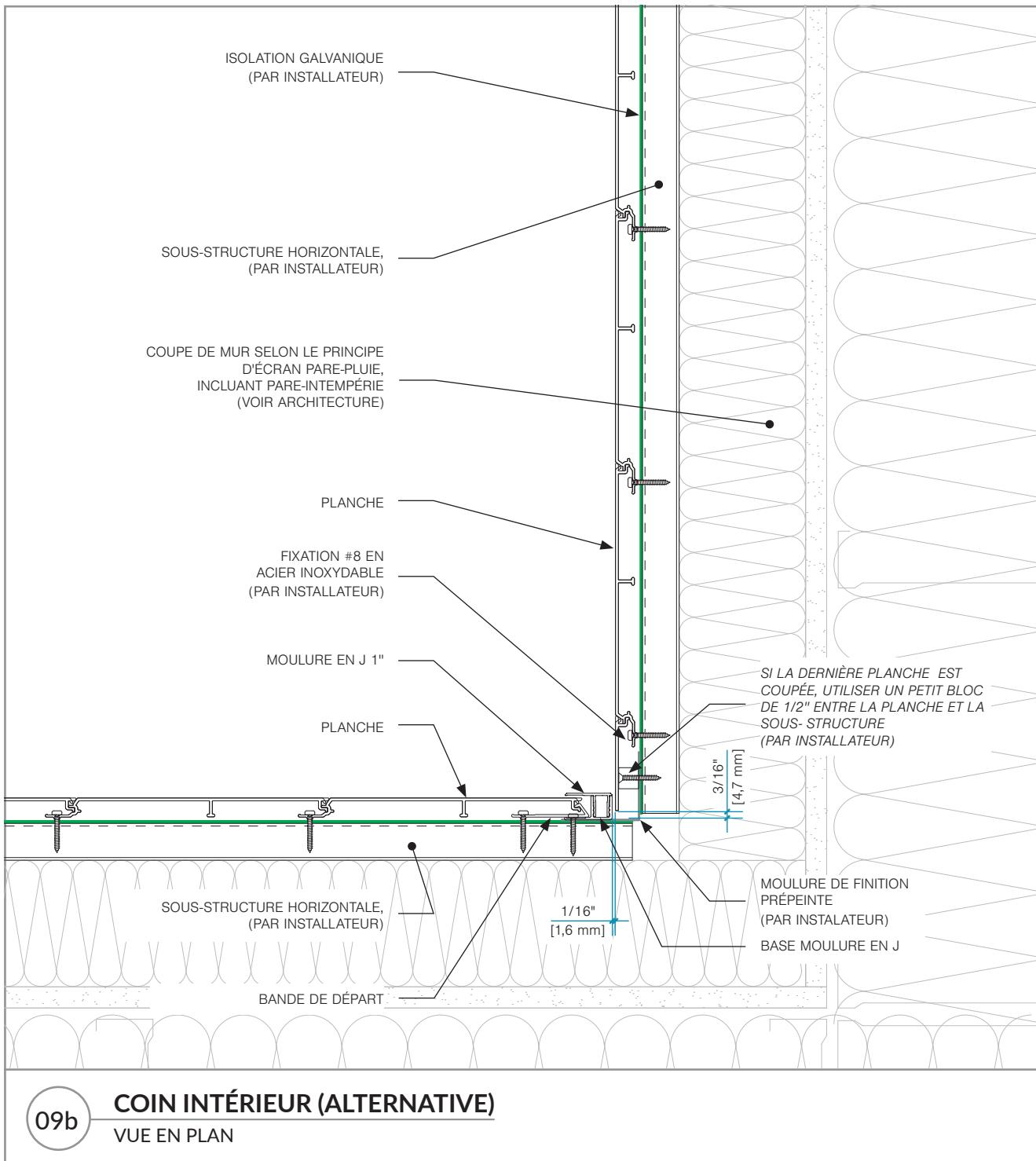
14/18



► Les informations contenues dans cette fiche technique sont la propriété de Maibec.  
Toute reproduction partielle ou totale sans l'autorisation écrite de Maibec est interdite.

# MAE-06 - POSE VERTICALE

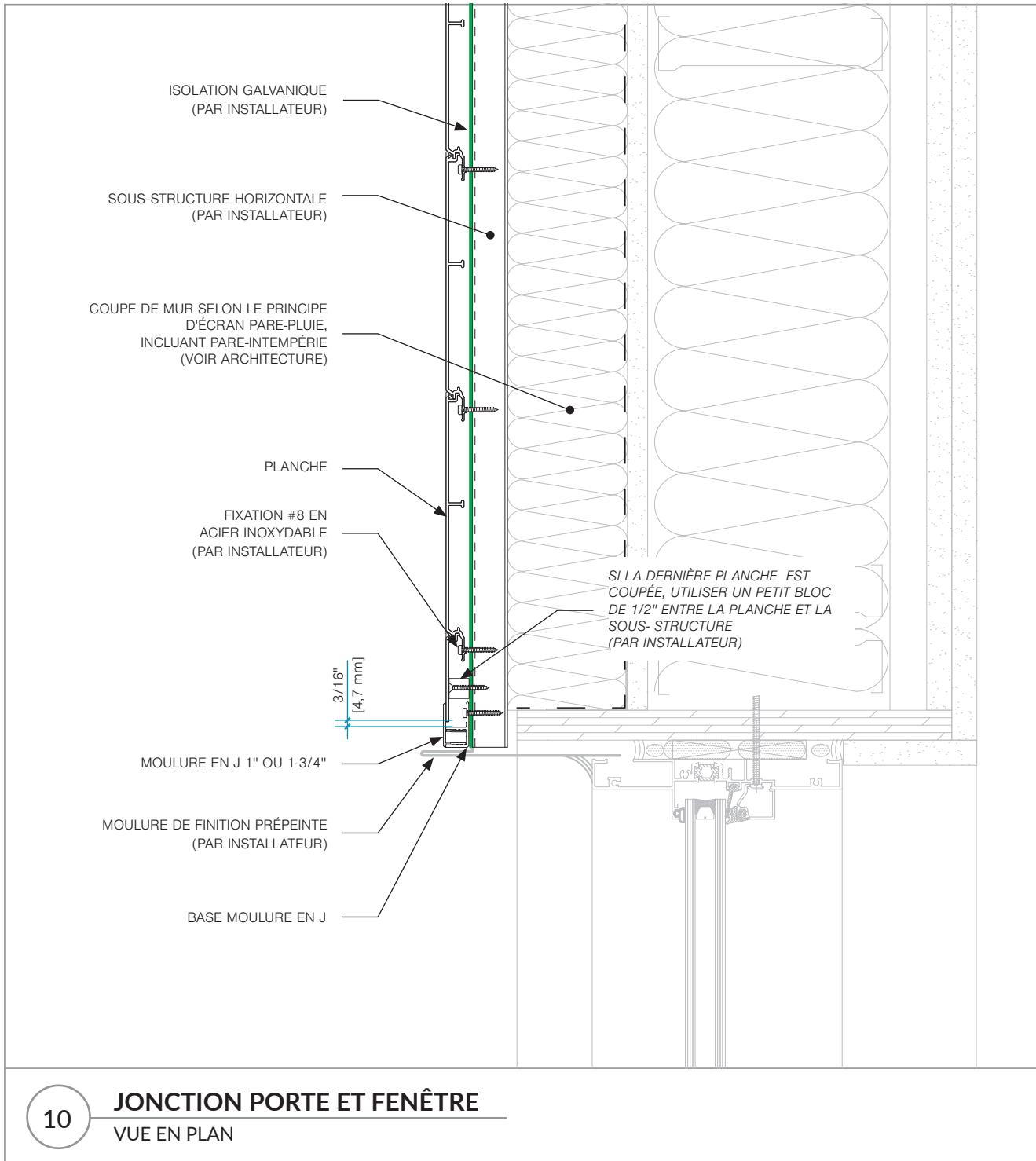
15/18



► Les informations contenues dans cette fiche technique sont la propriété de Maibec.  
Toute reproduction partielle ou totale sans l'autorisation écrite de Maibec est interdite.

# MAE-06 - POSE VERTICALE

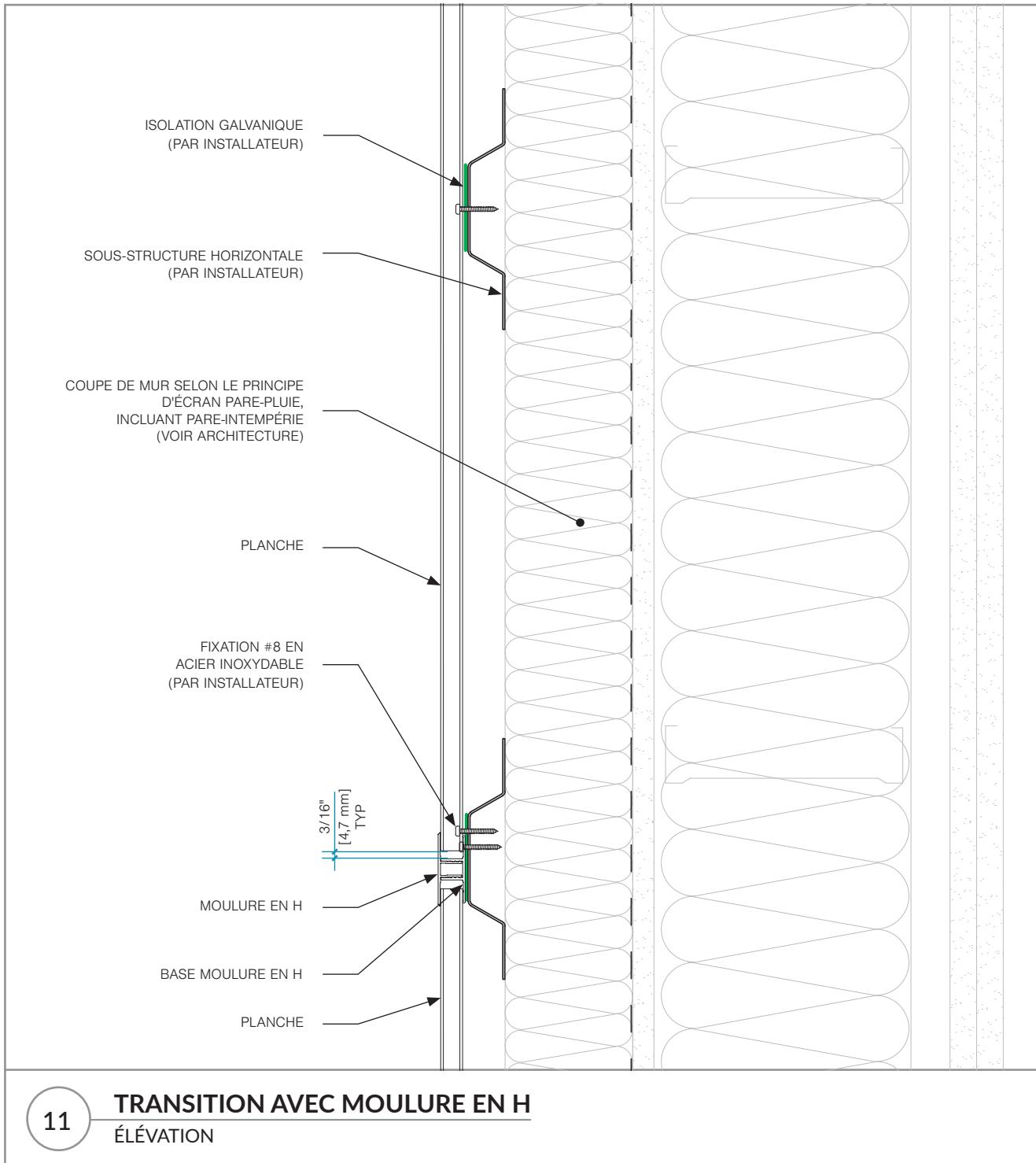
16/18



► Les informations contenues dans cette fiche technique sont la propriété de Maibec.  
Toute reproduction partielle ou totale sans l'autorisation écrite de Maibec est interdite.

# MAE-06 - POSE VERTICALE

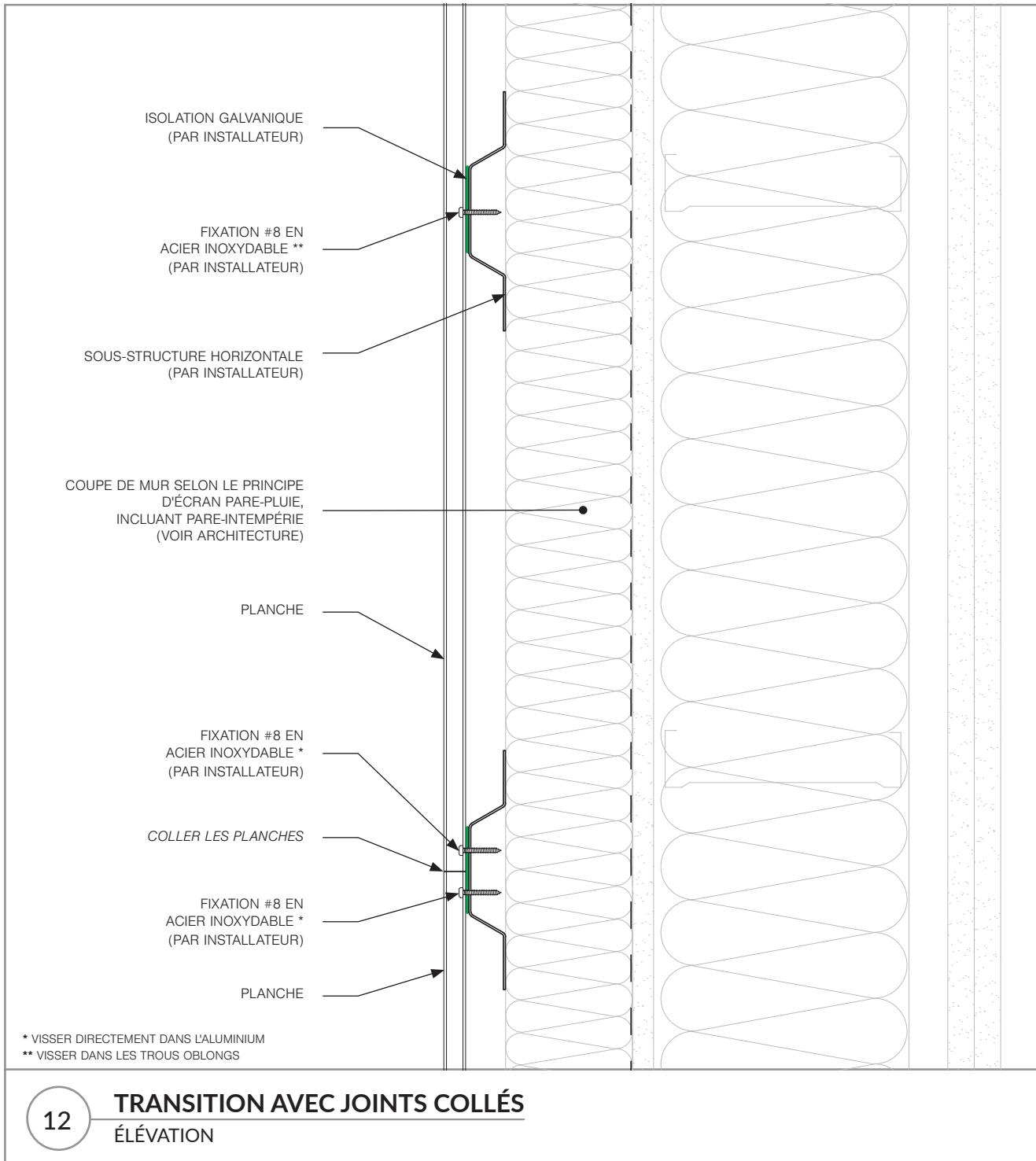
17/18



► Les informations contenues dans cette fiche technique sont la propriété de Maibec.  
Toute reproduction partielle ou totale sans l'autorisation écrite de Maibec est interdite.

# MAE-06 - POSE VERTICALE

18/18



► Les informations contenues dans cette fiche technique sont la propriété de Maibec.  
Toute reproduction partielle ou totale sans l'autorisation écrite de Maibec est interdite.

## Garantie

# Formulaire d'enregistrement de garantie

## Revêtement d'aluminium architectural Maibec

Fini imprimé | Fini peint

### Détail et description des produits utilisés sur le chantier

| Commande(s) | Produit | Série | Fini/Couleur | Peinture/Applicateur |
|-------------|---------|-------|--------------|----------------------|
|             |         |       |              |                      |
|             |         |       |              |                      |
|             |         |       |              |                      |
|             |         |       |              |                      |

Ce formulaire garantit à :

(Inscrire ici le nom du propriétaire de l'immeuble)

Que Maibec Inc. se conformera, pour la série MAE/MAA, aux normes énoncées aux clauses 1, 2 et 3 selon les conditions énoncées à la clause 4 de cette garantie (ci-jointe) et, pour la garantie MAP, aux normes énoncées aux clauses 1 et 2 selon les conditions énoncées à la clause 3 de cette garantie (ci-jointe), et ce, pour les produits en aluminium Maibec incluant les planches, les planches ventilées, les lattes architecturales, les panneaux, les panneaux assemblés et les accessoires.

Nom de l'entrepreneur et adresse de celui-ci :

Nom du projet :

Adresse de la propriété :

Adresse courriel :

Téléphone :

Date de complétion de l'installation :

J'ai lu et j'accepte les modalités de la garantie sur le produit (clause 1), de la garantie sur le fini imprimé (clause 2 – série MAE/MAA) et de la garantie sur le fini peinture en poudre (clause 2 série MAP et clause 3 série MAE/MAA), le tout sujet aux termes et conditions des clauses 3 (série MAP) et 4 (série MAE/MAA) relativement aux produits ayant été installés sur le projet ou l'immeuble identifié ci-avant.

J'accuse réception de la copie du certificat de garantie.

Nom du propriétaire ou de l'entrepreneur

Date

Signature

Dûment autorisé au nom de Maibec Inc.

Nom et titre

Date

Signature

## Tableau synthèse des garanties – Séries MAE et MAA

| GARANTIES VISANT LE PRODUIT/SUBSTRAT :<br>(voir détails dans le texte des garanties)    |   | Gamme MAIBEC ALUMINIUM<br>Planches et Lattes extrudées Série MAE, Lattes et Panneaux assemblés Série MAA  |  |   |   |   |  |
|---|---|---|--|---|---|---|--|
| <b>Garantie relative au Gauchissement</b>   |   | <b>50 ans</b>   |  |   |   |   |  |
| <b>Garantie relative à la Corrosion</b>   |   | <b>50 ans</b>   |  |   |   |   |  |
| <b>MODALITÉS DES GARANTIES VISANT LE PRODUIT/SUBSTRAT PENDANT LA PÉRIODE COUVERTE :</b> |   |   |  |   |   |   |  |
| <b>0 - 3 ans</b>  | Garantie quant au produit/substrat :  | Les portions défectueuses sont couvertes à 100% par Maibec.   |  |   |   |   |  |
|   | Garantie quant à la main d'œuvre requise pour remplacer les portions défectueuses : | Coût de la main d'œuvre assumée par Maibec jusqu'à concurrence de 10 USD/pi <sup>2</sup> ou 13 CAD/pi <sup>2</sup> selon le lieu du projet (États-Unis ou Canada).  |  |   |   |   |  |
| <b>4 - 50 ans</b>   | Garantie quant au produit/substrat :  | Les portions défectueuses sont couvertes à 100% par Maibec.   |  |   |   |   |  |
|   | Garantie quant à la main d'œuvre requise pour remplacer les portions défectueuses : | Aucune garantie (main d'œuvre aux frais du client).   |  |   |   |   |  |
| GARANTIES VISANT LA FINITION :<br>(voir détails dans le texte des garanties)            |   | <b>FINI IMPRIMÉ</b>   | <b>FINI PEINT</b><br><b>MAIBEC EXPRESS et Sélection MAIBEC*</b>  |   | <b>FINI PEINT</b><br>Poudre Autre /<br>Application MAIBEC**                           |   |  |
|   |   | <b>Imprimé Maibec</b>   | <b>Opaque poudre</b><br><b>AAMA 2604</b>   | <b>Opaque poudre</b><br><b>AAMA 2605</b>  | <b>Opaque poudre fournisseur hors sélection</b>                                       |   |  |
| <b>Garantie relative à l'Adhérence</b>  |   | 20 ans  | 20 ans   | 25 ans  | La garantie du manufacturier de la peinture utilisée sera appliquée.<br>(voir annexe) |   |  |
| <b>Garantie relative au Craquelage et fendillement</b>                                  |   | 20 ans  | 20 ans   | 25 ans  |   |   |  |
| <b>Garantie relative à la Stabilité couleur</b>   |   | 20 ans  | 15 ans   | 20 ans  |   |   |  |
| <b>Garantie relative à la Rétention brillance</b>                                       |   | 20 ans  | 15 ans   | 20 ans  |   |   |  |
| <b>Garantie relative au Farinage</b>  |   | Sans objet  | 15 ans   | 20 ans  |   |   |  |
| <b>MODALITÉS DES GARANTIES VISANT LA FINITION PENDANT LA PÉRIODE COUVERTE :</b>         |   |   |  |   |   |   |  |
| <b>0 - 3 ans</b>  | Garantie quant à la finition du produit :   | ← Les portions défectueuses sont couvertes à 100% par Maibec. →   |  |   |   |   |  |
|   | Garantie quant à la main d'œuvre requise pour remplacer les portions défectueuses : | ← Coût de la main d'œuvre assumée par Maibec jusqu'à concurrence de 10 USD/pi <sup>2</sup> ou 13 CAD/pi <sup>2</sup> selon le lieu du projet (États-Unis ou Canada). →  |  |   |   |   |  |
| <b>4 - 15 ans</b>   | Garantie quant à la finition du produit :   | ← Les portions défectueuses sont couvertes à 100% par Maibec. →   |  |   |   |   |  |
|   | Garantie quant à la main d'œuvre requise pour remplacer les portions défectueuses : | ← Aucune garantie (main d'œuvre aux frais du client). →   |  |   |   |   |  |
| <b>16 - 20 ans</b>  | Garantie quant à la finition du produit :   | Les portions défectueuses sont couvertes à 80% par Maibec pendant la 16 <sup>e</sup> année, à 60% pendant la 17 <sup>e</sup> année, à 40% pendant la 18 <sup>e</sup> année, à 20% pendant la 19 <sup>e</sup> année et à 10% pendant la 20 <sup>e</sup> année. | ← Pour les garanties qui s'appliquent toujours, les portions défectueuses sont couvertes à 100 % par Maibec. → |   |   | La garantie du manufacturier de la peinture utilisée ou du sous-traitant ayant effectué les travaux de peinture sera appliquée pour la durée de celle-ci et en fonction de ces termes et conditions.<br>(voir annexe) |  |
|   | Garantie quant à la main d'œuvre requise pour remplacer les portions défectueuses : | ← Aucune garantie (main d'œuvre aux frais du client) →  |  |   |   |   |  |
| <b>21 ans et + (jusqu'à 25 ans)</b>   | Garantie quant à la finition du produit :   | Sans objet  | Sans objet   | Pour les garanties qui s'appliquent toujours, les portions défectueuses sont couvertes à 100% par Maibec. |   |   |  |
|   | Garantie quant à la main d'œuvre requise pour remplacer les portions défectueuses : | Sans objet  | Sans objet   | Aucune garantie (main d'œuvre aux frais du client)  |   |   |  |

Toutes les garanties sont sujettes aux Termes et Conditions détaillés dans le document de garantie MAIBEC Architectural, lequel a préséance sur le tableau présenté ci-devant ainsi que sur toute autre information communiquée en cas de conflit ou contradiction.

\* La Sélection MAIBEC inclut les couleurs des catalogues sélectionnés de manufacturiers pour lesquels MAIBEC est applicateur certifié.

\*\* Pour une peinture en poudre d'un fournisseur autre que les catalogues de la sélection MAIBEC, MAIBEC s'engage à suivre les spécifications d'application du fournisseur (certifié par ceux-ci).

## Tableau synthèse des garanties – Série MAP

| GARANTIES VISANT LE PRODUIT/SUBSTRAT :<br>(voir détails dans le texte des garanties)    |   | Gamme MAIBEC ALUMINIUM<br>Panneaux Série MAP   |   |   |   |  |  |
|---|---|--|---|---|---|--|--|
| <b>Garantie relative au Gauchissement</b>   |   | <b>10 ans</b>  |   |   |   |  |  |
| <b>Garantie relative à la Corrosion</b>   |   | <b>10 ans</b>  |   |   |   |  |  |
| <b>MODALITÉS DES GARANTIES VISANT LE PRODUIT/SUBSTRAT PENDANT LA PÉRIODE COUVERTE :</b> |   |  |   |   |   |  |  |
| <b>0 - 3 ans</b>  | Garantie quant au produit/substrat :  | Les portions défectueuses sont couvertes à 100% par Maibec.  |   |   |   |  |  |
|   | Garantie quant à la main d'œuvre requise pour remplacer les portions défectueuses : | Coût de la main d'œuvre assumée par Maibec jusqu'à concurrence de 10 USD/pi <sup>2</sup> ou 13 CAD/pi <sup>2</sup> selon le lieu du projet (États-Unis ou Canada).     |   |   |   |  |  |
| <b>4 - 10 ans</b>   | Garantie quant au produit/substrat :  | Les portions défectueuses sont couvertes à 100% par Maibec.  |   |   |   |  |  |
|   | Garantie quant à la main d'œuvre requise pour remplacer les portions défectueuses : | Aucune garantie (main d'œuvre aux frais du client)   |   |   |   |  |  |
| <b>GARANTIES VISANT LA FINITION :</b><br>(voir détails dans le texte des garanties)     |   | <b>FINI PEINT</b><br><b>MAIBEC EXPRESS et Sélection MAIBEC*</b>  |   | <b>FINI PEINT</b><br>Poudre Autre /<br>Application MAIBEC**   | <b>FINI PEINT</b><br>Sous-Traitance   |  |  |
|   |   | Opaque poudre<br>AAMA 2604   | Opaque poudre<br>AAMA 2605  | Opaque poudre fournisseur hors sélection  | Application effectuée chez sous-traitant  |  |  |
| <b>Garantie relative à l'Adhérence</b>  |   | 20 ans   | 25 ans  | La garantie du manufacturier de la peinture utilisée sera appliquée.  | La garantie du sous-traitant ayant effectué les travaux de peinture sera appliquée. |  |  |
| <b>Garantie relative au Craquelage et fendillement</b>                                  |   | 20 ans   | 25 ans  |   |   |  |  |
| <b>Garantie relative à la Stabilité couleur</b>   |   | 15 ans   | 20 ans  |   |   |  |  |
| <b>Garantie relative à la Rétention brillance</b>                                       |   | 15 ans   | 20 ans  |   |   |  |  |
| <b>Garantie relative au Farinage</b>  |   | 15 ans   | 20 ans  |   |   |  |  |
| <b>MODALITÉS DES GARANTIES VISANT LA FINITION PENDANT LA PÉRIODE COUVERTE :</b>         |   |  |   |   |   |  |  |
| <b>0 - 3 ans</b>  | Garantie quant à la finition du produit :   | ← Les portions défectueuses sont couvertes à 100% par Maibec. →  |   |   |   |  |  |
|   | Garantie quant à la main d'œuvre requise pour remplacer les portions défectueuses : | ← Coût de la main d'œuvre assumée par Maibec jusqu'à concurrence de 10 USD/pi <sup>2</sup> ou 13 CAD/pi <sup>2</sup> selon le lieu du projet (États-Unis ou Canada). → |   |   |   |  |  |
| <b>4 - 15 ans</b>   | Garantie quant à la finition du produit :   | ← Les portions défectueuses sont couvertes à 100% par Maibec. →  |   |   |   |  |  |
|   | Garantie quant à la main d'œuvre requise pour remplacer les portions défectueuses : | ← Aucune garantie (main d'œuvre aux frais du client). →  |   |   |   |  |  |
| <b>16 - 20 ans</b>  | Garantie quant à la finition du produit :   | ← Pour les garanties qui s'appliquent toujours, les portions défectueuses sont couvertes à 100 % par Maibec. →   |   |   |   |  |  |
|   | Garantie quant à la main d'œuvre requise pour remplacer les portions défectueuses : | ← Aucune garantie (main d'œuvre aux frais du client) →   |   |   |   |  |  |
| <b>21 ans et +<br/>(jusqu'à 25 ans)</b>   | Garantie quant à la finition du produit :   | Sans objet   | Pour les garanties qui s'appliquent toujours, les portions défectueuses sont couvertes à 100% par Maibec. | La garantie du manufacturier de la peinture utilisée ou du sous-traitant ayant effectué les travaux de peinture sera appliquée pour la durée de celle-ci et en fonction de ces termes et conditions.<br>(voir annexe) |   |  |  |
|   | Garantie quant à la main d'œuvre requise pour remplacer les portions défectueuses : | Sans objet   | Aucune garantie (main d'œuvre aux frais du client)  |   |   |  |  |

Toutes les garanties sont sujettes aux Termes et Conditions détaillés dans le document de garantie MAIBEC Architectural, lequel a préséance sur le tableau présenté ci-devant ainsi que toute autre information communiquée en cas de conflit ou contradiction.

\* La Sélection MAIBEC inclut les couleurs des catalogues sélectionnés de manufacturiers pour lesquels MAIBEC est applicateur certifié.

\*\* Pour une peinture en poudre d'un fournisseur autre que les catalogues de la sélection MAIBEC, MAIBEC s'engage à suivre les spécifications d'application du fournisseur.

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Formulaire d'enregistrement de garantie .....</b>                             | <b>1</b>  |
| Tableau synthèse des garanties – Séries MAE et MAA.....                          | 2         |
| Tableau synthèse des garanties – Série MAP .....                                 | 3         |
| <b>Garantie limitée des produits d'aluminium extrudés Séries MAE et MAA.....</b> | <b>5</b>  |
| DÉFINITIONS.....   | 5         |
| CLAUSE 1 - PRODUIT.....  | 5         |
| CLAUSE 2 - FINI IMPRIMÉ .....  | 5         |
| CLAUSE 3 - FINI PEINTURE EN POUDRE AAMA 2604-13 OU AAMA 2605-13 .....            | 6         |
| CLAUSE 4 - TERMES ET CONDITIONS DE GARANTIE .....                                | 6         |
| <b>Garantie limitée des profils d'aluminium pliés série MAP.....</b>             | <b>8</b>  |
| DÉFINITIONS.....   | 8         |
| CLAUSE 1 - PRODUIT .....   | 8         |
| CLAUSE 2 - FINI PEINTURE EN POUDRE AAMA 2604-13 OU AAMA 2605-13 .....            | 8         |
| CLAUSE 3 - Termes et conditions de garantie .....                                | 9         |
| <b>Annexes / Garanties de manufacturier(s), applicateur(s) – Autre(s) .....</b>  | <b>11</b> |

# Garantie limitée des produits d'aluminium extrudés Séries MAE et MAA



## Revêtement d'aluminium architectural Maibec

Profils Maibec Aluminium Extrudé (Série MAE) – Produits Maibec Aluminium Assemblé (Série MAA)  
Fini imprimé | Fini peint

GARANTIE APPLICABLE AU CANADA AUX PRODUITS VENDUS PAR MAIBEC INC.

### DÉFINITIONS

Le terme « **PRODUIT** » est utilisé pour définir le profil d'aluminium extrudé, et les produits assemblés de profils extrudés et de panneaux d'aluminium à structure intérieure alvéolaire d'aluminium. Il exclut tout fini ou matière appliquée sur celui-ci.

Le terme « **FINI IMPRIMÉ** » est utilisé pour définir la couche d'apprêt, l'impression haute définition et la couche protectrice transparente à la clause 2.

Le terme « **FINI PEINT** » est utilisé pour définir la couche de peinture opaque rencontrant la norme FGIA/AAMA 2604-13 et AAMA 2605-13 (MAIBEC EXPRESS et Sélection MAIBEC\* seulement) et les critères de performance y étant décrits à la clause 3.

Le terme « **FINI** » est utilisé pour désigner collectivement le FINI IMPRIMÉ et le FINI PEINT.

\*La Sélection MAIBEC inclut les couleurs des catalogues sélectionnés de manufacturiers pour lesquels MAIBEC est applicateur certifié.

### CLAUSE 1 - PRODUIT

MAIBEC garantit expressément que ses PRODUITS d'aluminium sont exempts de défauts de matière ou de fabrication.

Durant la période de garantie, lorsque le produit est installé et entretenu selon les instructions de MAIBEC, il est garanti contre :

- 1.1. Le gauchissement. Le PRODUIT est garanti exempt de gauchissement inhérent. Sont exclus de la présente garantie tous gauchissements résultant de facteurs externes, incluant sans s'y limiter, la structure ou le support auquel le produit est fixé. Aux fins de la présente garantie le gauchissement est défini comme étant une déformation de plus de 1,6 mm (1/16 po) hors de plan par pied linéaire soit 304,8 mm (12 po).
- 1.2. La corrosion. Le PRODUIT est garanti contre la rouille et la corrosion, sous réserve que celui-ci soit installé et entretenu conformément aux instructions fournies par MAIBEC.
- 1.3. La « période de garantie » pour les garanties détaillées à la clause 1 est valide pendant cinquante (50) ans, débutant à la date apparaissant sur le formulaire d'enregistrement de la garantie et aussi longtemps que le « propriétaire » nommé plus haut possède la propriété où le produit a été installé à l'origine, sous réserve de l'article 4.2.

1.4. Avenant que le PRODUIT présente une défectuosité :

- 1.4.1. Pour les trois (3) années suivant la date de complétion de l'installation : MAIBEC s'engage, à sa discréction exclusive, à réparer, remplacer ou rembourser la partie défectueuse du PRODUIT ainsi que la main-d'œuvre jusqu'à concurrence de 10 \$ US ou 13 \$ CA par pied carré de produit remplacé, selon le lieu du projet (États-Unis ou Canada), au propriétaire ou à l'acquéreur subséquent de l'immeuble sur lequel le PRODUIT est installé, selon le cas.
- 1.4.2. Pour la quatrième (4e) jusqu'à la cinquantième (50e) année suivant la date de complétion de l'installation : MAIBEC s'engage, à sa discréction exclusive, à réparer, remplacer ou rembourser la partie défectueuse du PRODUIT au propriétaire ou à l'acquéreur subséquent de l'immeuble sur lequel le PRODUIT est installé, selon le cas. MAIBEC n'assumera aucun coût lié à la main-d'œuvre.

### CLAUSE 2 - FINI IMPRIMÉ

Durant la période de garantie, le FINI IMPRIMÉ présentera les propriétés suivantes :

- 2.1 Résistance au craquelage et au fendillement. Aucun craquelage ni fendillement ne sera visible sur le FINI IMPRIMÉ lorsqu'observé à une distance de 3 m (10 pieds) de la surface métallique et inspectés à un angle de 90 degrés par rapport à la surface.
- 2.2 Stabilité de couleur. Aucune altération de couleur du FINI IMPRIMÉ excédant 5 (cinq) unités CIE Lab. mesurées selon la clause 6.3 de la norme ASTM D2244, ne sera observée. L'altération de la couleur sera mesurée sur la surface exposée ayant préalablement été nettoyée pour enlever l'huile, la graisse et les autres contaminants. Les valeurs correspondantes seront comparées aux valeurs mesurées sur le panneau de la cuvée originale.
- 2.3 Rétention de la brillance. Le FINI IMPRIMÉ présentera une rétention de la brillance qui équivaut à au moins 50 % de l'original. La rétention de la brillance sera mesurée sur la surface exposée du fini ayant préalablement été nettoyée pour enlever l'huile, la graisse ou autres contaminants. Les valeurs correspondantes seront comparées aux valeurs mesurées sur le panneau de la fabrication originale.
- 2.4 Adhérence. Le FINI IMPRIMÉ, dont l'adhérence est initialement mesurée sur des échantillons-référence, ne présentera aucun détachement inférieur à la classification 4B selon la norme ASTM D3359, méthode B.
- 2.5 La « période de garantie » pour les garanties détaillées à la clause 2 est valide pendant vingt (20) ans, débutant à la date figurant sur le formulaire d'enregistrement de la garantie et aussi longtemps que le « propriétaire » nommé plus haut possède la propriété où le produit a été installé à l'origine, sous réserve de l'article 4.2 et selon les termes décrits à l'article 2.6.

**2.6 Advenant que le FINI IMPRIMÉ présente une défectuosité :**

**2.6.1 Pour les trois (3) années suivant la date de complétiion de l'installation :**

MAIBEC, à sa seule discréction, remplacera, réparera ou remboursera la partie défectueuse du PRODUIT ainsi que la main-d'œuvre jusqu'à concurrence de 10 \$ US ou 13 \$ CA par pied carré de produit remplacé, selon le lieu du projet (États-Unis ou Canada), au propriétaire ou à l'acquéreur subséquent de l'immeuble sur lequel le PRODUIT est installé, selon le cas.

**2.6.2 Pour la quatrième (4e) jusqu'à la quinzième (15e) année suivant la date de complétiion de l'installation :** MAIBEC remplacera, réparera ou remboursera, à sa seule discréction, la partie défectueuse du PRODUIT au propriétaire ou à l'acquéreur subséquent de l'immeuble sur lequel le PRODUIT est installé, selon le cas. MAIBEC n'assumera aucun coût lié à la main-d'œuvre.

**2.6.3 Pour la seizième (16e) jusqu'à la vingtième (20e) année suivant la date de complétiion de l'installation :** MAIBEC remplacera, réparera ou remboursera, à sa seule discréction, la partie défectueuse du PRODUIT au propriétaire ou à l'acquéreur subséquent de l'immeuble sur lequel le PRODUIT est installé, selon le cas, jusqu'à concurrence d'un montant déterminé selon la durée de vie restante du PRODUIT (veuillez-vous référer au tableau ci-dessous). MAIBEC n'assumera aucun coût lié à la main-d'œuvre.

| Année | Couvert par<br>Maibec |
|-------|-----------------------|
| 16    | 80%                   |
| 17    | 60%                   |
| 18    | 40%                   |
| 19    | 20%                   |
| 20    | 10%                   |

**CLAUSE 3 - FINI PEINTURE EN POUDRE AAMA 2604-13 OU AAMA 2605-13**

Durant la période de garantie, le FINI PEINT présentera les propriétés suivantes :

- 3.1 **Résistance au craquelage et au fendillement.** Aucun craquelage ni fendillement ne sera visible sur le FINI PEINT lorsqu'observé à une distance de 3 m (10 pieds) de la surface métallique et inspectés à un angle de 90 degrés par rapport à la surface.
- 3.2 **Adhérence.** Le FINI PEINT, dont l'adhérence est initialement mesurée sur des échantillons-références selon la clause 8.4 de la norme **AAMA 2604-13** ou **AAMA 2605-13**, selon le cas, ne présentera aucun détachement inférieur à la classification 4B selon la norme ASTM D3359, méthode B.
- 3.3 **Stabilité de couleur.** Aucune altération de couleur du FINI PEINT excédant 5 (cinq) unités CIE Lab. mesurées selon la clause 6.3 de la norme ASTM D2244, ne sera observée. L'altération de la couleur sera mesurée sur la surface exposée ayant préalablement été nettoyée pour enlever l'huile, la graisse, la poudre, le film oxydé et les autres contaminants. Les valeurs correspondantes seront comparées aux valeurs mesurées sur le panneau de la cuvée originale.
- 3.4 **Rétention de la brillance.** La surface revêtue présentera une rétention de la brillance qui équivaut à au moins 30 % de l'original **pour le FINI PEINT AAMA 2604-13** ou à au moins 50 % de l'original **pour le FINI PEINT AAMA 2605-13**, mesuré à 60° selon la norme ASTM D523. La rétention de la brillance sera mesurée sur la surface exposée du FINI PEINT ayant préalablement été nettoyée pour enlever l'huile, la graisse, la poudre ou autres contaminants. Les valeurs correspondantes seront comparées aux valeurs mesurées sur le panneau de la fabrication originale.
- 3.5 **Résistance au farinage.** Aucun farinage du FINI PEINT sur le bâtiment supérieur à une valeur 8 mesurée selon la norme ASTM D4214, méthode A, ne sera observée.

**POUR UN FINI PEINT AAMA 2604-13**

- 3.6 La « période de garantie » pour les garanties détaillées au long aux clauses 3.1 (craquelage et fendillement) et 3.2 (adhérence) est valide pendant vingt (20) ans, débutant à la date figurant sur le formulaire d'enregistrement de la garantie et aussi longtemps que le « propriétaire » nommé plus haut possède la propriété où le produit a été installé à l'origine, sous réserve de l'article 4.2 et selon les termes décrits à l'article 3.10.
- 3.7 La « période de garantie » pour les garanties détaillées au long aux clauses 3.3 (stabilité de couleur), 3.4 (brillance) et 3.5 (farinage) est valide pendant quinze (15) ans, débutant à la date figurant sur le formulaire d'enregistrement de la garantie et aussi longtemps que le « propriétaire » nommé plus haut possède la propriété où le produit a été installé à l'origine, sous réserve de l'article 4.2 et selon les termes décrits à l'article 3.10.

**POUR UN FINI PEINT AAMA 2605-13**

- 3.8 La « période de garantie » pour les garanties détaillées au long aux clauses 3.1 (craquelage et fendillement) et 3.2 (adhérence) est valide pendant vingt-cinq (25) ans, débutant à la date figurant sur le formulaire d'enregistrement de la garantie et aussi longtemps que le « propriétaire » nommé plus haut possède la propriété où le produit a été installé à l'origine, sous réserve de l'article 4.2 et selon les termes décrits à l'article 3.10.
- 3.9 La « période de garantie » pour les garanties détaillées au long aux clauses 3.3 (stabilité de couleur), 3.4 (brillance), 3.5 (farinage) est valide pendant vingt (20) ans, débutant à la date figurant sur le formulaire d'enregistrement de la garantie et aussi longtemps que le « propriétaire » nommé plus haut possède la propriété où le produit a été installé à l'origine, sous réserve de l'article 4.2 et selon les termes décrits à l'article 3.10.
- 3.10 **Advenant que le FINI PEINT présente une défectuosité :**

**3.10.1 Pour les trois (3) années suivant la date de complétiion de l'installation :**

MAIBEC remplacera, réparera ou remboursera, à sa seule discréction, la partie défectueuse du PRODUIT ainsi que la main-d'œuvre jusqu'à concurrence de 10 \$ US ou 13 \$ CA par pied carré de produit remplacé, selon le lieu du projet (États-Unis ou Canada), au propriétaire ou à l'acquéreur subséquent de l'immeuble sur lequel le PRODUIT est installé, selon le cas.

**3.10.2 À compter de la quatrième (4e) année et jusqu'à la fin de la période de garantie (15, 20 ou 25 ans, selon la garantie concernée) :** MAIBEC remplacera, réparera ou remboursera, à sa seule discréction, la partie défectueuse du PRODUIT au propriétaire ou à l'acquéreur subséquent de l'immeuble sur lequel le PRODUIT est installé, selon le cas. MAIBEC n'assumera aucun coût lié à la main-d'œuvre.

**CLAUSE 4 - TERMES ET CONDITIONS DE GARANTIE**

- 4.1 L'enregistrement de la garantie est obligatoire pour lui donner effet, autrement elle est nulle. La présente garantie n'est valide que sur réception du formulaire d'enregistrement de garantie dûment complété. La garantie doit être enregistrée dans les cent quatre-vingts (180) jours qui suivent la fin de l'installation. Ledit enregistrement permet de confirmer la date d'achat du PRODUIT et facilite le traitement des réclamations par MAIBEC.
- 4.2 Cette garantie est transférable (1 fois) du propriétaire original. Pour effectuer le transfert de la garantie, un avis écrit doit être transmis à MAIBEC dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date du transfert du bâtiment. L'avis doit indiquer l'adresse de l'immeuble, le nom et l'adresse postale (si elle est différente) des nouveaux propriétaires et la date du transfert.
- 4.3 La preuve d'achat du PRODUIT doit être conservée, celle-ci étant requise lors de la soumission de toute réclamation en vertu de la présente garantie.
- 4.4 La présente garantie ne couvre pas les dommages résultant de conditions atmosphériques anormales, soit des conditions dépassant les classes C-1, C-2 et C-3 définies par la norme ISO 12944-2, incluant les atmosphères corrosives, salines ou particulièrement polluées, telles que, mais sans si limiter, les atmosphères contaminées par les émanations chimiques ou les embruns marins.

- 4.5 La garantie ne couvre pas les dommages au métal revêtu causés par la manutention, l'expédition, le transport, l'exécution ou l'installation.
- 4.6 La garantie ne couvre pas les dommages au métal revêtu causés par l'égratignure ou l'usure par frottement après l'installation.
- 4.7 La garantie ne couvre pas les dommages au métal revêtu causés par l'eau stagnante à l'intérieur des installations horizontales.
- 4.8 La garantie ne couvre pas les dommages au métal revêtu causés par l'entreposage. Pour éviter d'endommager le PRODUIT et son FINI, il doit être conservé à plat et au sec. Un environnement humide est contre-indiqué.
- 4.9 La garantie ne couvre pas les dommages au métal revêtu causés par un entretien inadéquat. Il est requis de nettoyer annuellement la poussière, la saleté et autres dépôts sur la partie revêtue à l'aide d'une éponge douce ou d'un chiffon, d'eau et de détergent doux ou de savon avec un pH entre 5 et 9. Le lavage à pression et l'utilisation de détergents durs ou de produits chimiques sont à proscrire. Inclure dans votre registre d'entretien les éléments suivants : date, heure, nom de la personne chargée de l'entretien et sa désignation, produits spécifiques utilisés, le nom de la société d'entretien et l'état général du FINI. Dans le cadre du traitement des réclamations en vertu de la présente garantie, MAIBEC peut exiger la communication d'une copie dudit registre d'entretien.
- 4.10 La garantie ne s'applique pas aux dommages causés par les catastrophes naturelles, les chutes d'objets, les forces extérieures, les explosions, les incendies, les émeutes, les mouvements populaires, les actes de guerre, ou par d'autres événements similaires ou différents échappant au contrôle de MAIBEC.
- 4.11 La garantie ne s'applique pas aux dommages causés par une exposition à des températures supérieures à soixante (60) degrés Celsius, à des acides nocifs pour le type de fini appliquée sur le revêtement ou à des zones d'eau salée.
- 4.12 La garantie ne s'applique pas aux dommages causés par l'utilisation de ruban adhésif, de mastic ou de pâte d'étanchéité, de marques d'eau ou de points d'attache, ou de travaux - tels que le pliage, l'étirement, le découpage, le sciage ou le fraisage - effectués après le transfert de propriété des pièces de MAIBEC au client.
- 4.13 La garantie ne couvre pas les dommages au PRODUIT résultant d'un problème de conception ou de structure de l'immeuble sur lequel le PRODUIT est installé.
- 4.14 La garantie ne couvre pas les dommages dont la responsabilité incombe à un tiers non lié à MAIBEC.
- 4.15 La garantie ne couvre pas les dommages qui résultent d'un usage abnormal du PRODUIT ou d'une conduite négligente à son égard.
- 4.16 Les réclamations doivent être soumises par écrit à MAIBEC dans un délai raisonnable (maximum 90 jours) suivant la détection du problème et être accompagnées de la preuve d'achat du PRODUIT. Après la réception de l'avis, MAIBEC doit bénéficier d'un délai raisonnable pour inspecter et vérifier la réclamation. Une autorisation de MAIBEC doit être obtenue avant d'entamer tout travail de réparation ou de finition.
- 4.17 MAIBEC n'assume qu'une responsabilité limitée quant aux coûts de transport et de main-d'œuvre nécessaires pour démonter les pièces défectueuses, les ramener à ses installations et les faire réinstaller. Il en va de même pour les coûts de matériel relatifs à la production en usine des pièces défectueuses qui n'ont pas pu être récupérées pour être recouvertes. Pour l'ensemble de ces travaux spécifiques (main-d'œuvre et matériel de remplacement), la responsabilité de MAIBEC est limitée à un montant égal à un maximum de deux cents pour cent (200 %) de la valeur du contrat.
- 4.18 MAIBEC n'encourt aucune responsabilité en cas de réclamation, contractuelle ou non, pour quelque dommage, direct ou indirect, découlant d'une défectuosité du PRODUIT, y compris, mais sans limiter la généralité de ce qui précède, les pertes de profit, de revenu, de marché, d'achalandage, d'affaires ou de production, de temps, de jouissance de la vie ainsi que tout autre type de réclamation de la part du client ou d'une tierce partie.
- 4.19 La garantie sur tout métal revêtu réparé ou remplacé est valide pendant le reste de la période de garantie du produit d'origine. Tout travail sera effectué par une entreprise ou un entrepreneur sélectionné ou autorisé par MAIBEC. La variation de couleur entre les produits remis en état ou remplacés et les produits d'origine ne sera pas considérée comme une défectuosité.
- 4.20 Cette garantie représente l'entente intégrale entre les parties relative à son objet et prévaut sur toute entente antérieure, verbale ou écrite, entre les parties relatives à son objet. Les garanties limitées précisent la responsabilité entière de MAIBEC en ce qui a trait aux produits qu'elles couvrent. Nul n'est autorisé à faire de déclaration concernant la garantie au nom de MAIBEC à l'exception de ce qui est expressément énoncé ci-dessus, et de telles déclarations n'auront pas d'effet obligatoire pour MAIBEC, y incluant toute déclaration émanant de ses représentants, le cas échéant.
- 4.21 À l'exception de ce qui est expressément énoncé ci-dessus MAIBEC n'émet aucune garantie, expresse ou tacite, incluant mais ne se limitant pas à la garantie de commercialité ou d'adaptation à un usage particulier. Les garanties sont valides pendant la durée de la garantie limitée, ou la durée plus courte prévue par la loi locale.
- 4.22 **NULLE DISPOSITION DE LA PRÉSENTE GARANTIE NE SAURAIT ÊTRE INTERPRÉTÉE COMME UNE GARANTIE SUR LA QUALITÉ DE L'EXÉCUTION DE L'INSTALLATEUR, OU COMME IMPOSANT À MAIBEC LA RESPONSABILITÉ D'UNE PERFORMANCE PEU SATISFAISANTE DUE À UNE MAUVAISE QUALITÉ DE L'EXÉCUTION OU À L'INSTALLATION. LA PRÉSENTE GARANTIE EST NULLE SI LES INSTRUCTIONS D'INSTALLATION DE MAIBEC NE SONT PAS RESPECTÉES.**
- 4.23 La présente garantie est régie par les lois en vigueur dans la province de Québec et son interprétation est soumise à ces mêmes lois. Tout litige entre les parties en lien avec cette garantie devra être entendu par les tribunaux du lieu où le contrat a été conclu, à l'exclusion de tout autre juridiction.
- La garantie vous confère des droits particuliers reconnus par la loi, lesquels sont susceptibles de varier d'un État/d'une province à l'autre. Les dispositions de la présente garantie n'empêchent pas l'application de quelque loi provinciale ou d'État en vigueur qui, dans certaines circonstances, peut interdire certaines limitations et exclusions prévues par les présentes garanties.
- MAIBEC NE SERA EN AUCUN CAS RESPONSABLE DES DOMMAGES FORTUITS, PARTICULIERS, MULTIPLES, PUNITIFS, INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS RÉSULTANT D'UN QUELCONQUE VICE DU OU DES PRODUITS FOURNIS, Y COMPRIS, MAIS NON DE FAÇON LIMITATIVE, LES DOMMAGES AUX BIENS OU LA PERTE DE BÉNÉFICES.**
- Pour plus de renseignements sur les produits, veuillez communiquer avec le service du soutien à la clientèle aux coordonnées suivantes :
- Maibec Inc.**  
**202 – 1984, 5<sup>e</sup> Rue**  
**Lévis (Québec)**  
**G6W 5M6 Canada**
- Téléphone : 418 659-3323**  
**Sans frais : 1 800 363-1930**  
**[info@maibec.com](mailto:info@maibec.com)**

# Garantie limitée des profils d'aluminium pliés série MAP



## Revêtement d'aluminium architectural Maibec

### Maibec Aluminium Plaque (Série MAP)

#### Fini peint

GARANTIE APPLICABLE AU CANADA AUX PRODUITS VENDUS PAR MAIBEC INC.

#### DÉFINITIONS

Le terme « **PRODUIT** » est utilisé pour définir le profil d'aluminium plié. Il exclut tout fini ou matière appliquée sur celui-ci.

Le terme « **FINI** » est utilisé pour définir la couche de peinture unie opaque rencontrant la norme FGIA/ AAMA 2604-13 ou AAMA 2605-13 13 (MAIBEC EXPRESS et Sélection MAIBEC\* seulement), selon le cas, et les critères de performance y étant décrits à la clause 2.

\*La Sélection MAIBEC inclut les couleurs des catalogues sélectionnés de manufacturiers pour lesquels MAIBEC est applicateur certifié.

#### CLAUSE 1 - PRODUIT

**MAIBEC garantit expressément que ses PRODUITS d'aluminium sont exempts de défauts de matière ou de fabrication.**

**Durant la période de garantie, lorsque le produit est installé et entretenu selon les instructions de MAIBEC, il est garanti contre :**

1.1 Le gauchissement. Le PRODUIT lui-même restera entier et exempt de toute fissure, distorsion ou déformation susceptible d'affecter son profil ou sa durabilité pendant la période de garantie, à condition que le produit soit installé dans des conditions normales et qu'il soit soumis à des charges et à une pression atmosphérique normales. Aux fins de la présente garantie le gauchissement est défini comme étant une déformation de plus de 1,6 mm (1/16 po) hors de plan par pied linéaire soit 304,8 mm (12 po).

1.2 La corrosion. Lorsqu'il est installé et entretenu selon les instructions de MAIBEC, le PRODUIT est garanti contre la rouille et la corrosion.

1.3 La « période de garantie » pour les garanties détaillées à la clause 1 est valide pendant dix (10) ans, débutant à la date figurant sur le formulaire d'enregistrement de la garantie et aussi longtemps que le « propriétaire » nommé plus haut possède la propriété où le produit a été installé à l'origine, sous réserve de l'article 3.2.

1.4 Advenant que le PRODUIT présente une défectuosité:

1.4.1 Pour les trois (3) années suivant la date de complétion de l'installation : MAIBEC s'engage, à sa discrétion exclusive, à réparer, remplacer ou rembourser la partie défectueuse du PRODUIT ainsi que la main-d'œuvre jusqu'à concurrence de 10 \$ US ou 13 \$ CA par pied carré de produit remplacé, selon le lieu du projet (États-Unis ou Canada), au propriétaire ou à l'acquéreur subséquent de l'immeuble sur lequel le PRODUIT est installé, selon le cas.

1.4.2 Pour la quatrième (4<sup>e</sup>) jusqu'à la dizième (10<sup>e</sup>) année suivant la date de complétion de l'installation : MAIBEC s'engage, à sa discrétion exclusive, à réparer, remplacer ou rembourser la partie défectueuse du PRODUIT au propriétaire ou à l'acquéreur subséquent de l'immeuble sur lequel le PRODUIT est installé, selon le cas. MAIBEC n'assumera aucun coût lié à la main-d'œuvre.

#### CLAUSE 2 - FINI PEINTURE EN POUDRE AAMA 2604-13 OU AAMA 2605-13

**Durant la période de garantie, le FINI présentera les propriétés suivantes :**

2.1 Résistance au craquelage et au fendillement. Aucun craquelage ni fendillement ne sera visible sur le FINI lorsqu'observé à une distance de 3 m (10 pieds) de la surface métallique et inspectés à un angle de 90 degrés par rapport à la surface.

2.2 Adhérence. Le FINI, dont l'adhérence est initialement mesurée sur des échantillons-références selon la clause 8.4 de la norme **AAMA 2604-13 ou AAMA 2605-13**, selon le cas, ne présentera aucun détachement inférieur à la classification 4B selon la norme ASTM D3359, méthode B.

2.3 Stabilité de couleur. Aucune altération de couleur du FINI excédant 5 (cinq) unités CIE Lab. mesurées selon la clause 6.3 de la norme ASTM D2244, ne sera observée. L'altération de la couleur sera mesurée sur la surface exposée ayant préalablement été nettoyée pour enlever l'huile, la graisse, la poudre, le film oxydé et les autres contaminants. Les valeurs correspondantes seront comparées aux valeurs mesurées sur le panneau de la cuvée originale.

2.4 Rétention de la brillance. La surface revêtue présentera une rétention de la brillance qui équivaut à au moins 30 % de l'original pour le **FINI peinture en poudre AAMA 2604-13 ou à au moins 50 % de l'original pour le FINI peinture en poudre AAMA 2605-13**, mesuré à 60° selon la norme ASTM D523. La rétention de la brillance sera mesurée sur la surface exposée du FINI ayant préalablement été nettoyée pour enlever l'huile, la graisse, la poudre ou autres contaminants. Les valeurs correspondantes seront comparées aux valeurs mesurées sur le panneau de la fabrication originale.

2.5 Résistance au farinage. Aucun farinage du FINI sur le bâtiment supérieur à une valeur 8 mesurée selon la norme ASTM D4214, méthode A, ne sera observée.

#### POUR UN FINI AAMA 2604-13

2.6 La « période de garantie » pour les garanties détaillées au long aux clauses 2.1 (craquelage et fendillement) et 2.2 (adhérence) est valide pendant vingt (20) ans, débutant à la date figurant sur le formulaire d'enregistrement de la garantie et aussi longtemps que le « propriétaire » nommé plus haut possède la propriété où le produit a été installé à l'origine, sous réserve de l'article 3.2 et selon les termes décrits à l'article 2.10.

2.7 La « période de garantie » pour les garanties détaillées au long aux clauses 2.3 (stabilité de couleur), 2.4 (brillance), 2.5 (farinage) est valide pendant quinze (15) ans, débutant à la date figurant sur le formulaire d'enregistrement de la garantie et aussi longtemps que le « propriétaire » nommé plus haut possède la propriété où le produit a été installé à l'origine, sous réserve de l'article 3.2 et selon les termes décrits à l'article 2.10.

POUR UN FINI AAMA-2605-13

- 2.8 La « période de garantie » pour les garanties détaillées au long aux clauses 2.1 (craquelage et fendillement) et 2.2 (adhérence) est valide pendant vingt-cinq (25) ans, débutant à la date figurant sur le formulaire d'enregistrement de la garantie et aussi longtemps que le « propriétaire » nommé plus haut possède la propriété où le produit a été installé à l'origine, sous réserve de l'article 3.2 et selon les termes décrits à l'article 2.10.
- 2.9 La « période de garantie » pour les garanties détaillées au long aux clauses 2.3 (stabilité de couleur), 2.4 (brillance), 2.5 (farinage) est valide pendant vingt (20) ans, débutant à la date figurant sur le formulaire d'enregistrement de la garantie et aussi longtemps que le « propriétaire » nommé plus haut possède la propriété où le produit a été installé à l'origine, sous réserve de l'article 3.2 et selon les termes décrits à l'article 2.10.

## 2.10 Advenant que le FINI présente une défectuosité:

2.10.1 Pour les trois (3) années suivant la date de complétion de l'installation : MAIBEC remplacera, réparera ou remboursera, à sa seule discréction, la partie défectueuse du PRODUIT ainsi que la main-d'œuvre jusqu'à concurrence de 10 \$ US ou 13 \$ CA par pied carré de produit remplacé, selon le lieu du projet (États-Unis ou Canada), au propriétaire ou à l'acquéreur subséquent de l'immeuble sur lequel le PRODUIT est installé, selon le cas.

2.10.2 À compter de la quatrième (4e) année et jusqu'à la fin de la période de garantie (15, 20 ou 25 ans, selon la garantie concernée) : MAIBEC remplacera, réparera ou remboursera, à sa seule discréction, la partie défectueuse du PRODUIT au propriétaire ou à l'acquéreur subséquent de l'immeuble sur lequel le PRODUIT est installé, selon le cas. MAIBEC n'assumera aucun coût lié à la main-d'œuvre.

**CLAUSE 3 - TERMES ET CONDITIONS DE GARANTIE**

- 3.1 L'enregistrement de la garantie est obligatoire pour lui donner effet, autrement elle est nulle. La présente garantie n'est valide que sur réception du formulaire d'enregistrement de garantie dûment complété. La garantie doit être enregistrée dans les cent quatre-vingts (180) jours qui suivent la fin de l'installation. Ledit enregistrement permet de confirmer la date d'achat du PRODUIT et facilite le traitement des réclamations par MAIBEC.
- 3.2 Cette garantie est transférable (1 fois) du propriétaire original. Pour effectuer le transfert de la garantie, un avis écrit doit être transmis à MAIBEC dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date du transfert du bâtiment. L'avis doit indiquer l'adresse de l'immeuble, le nom et l'adresse postale (si elle est différente) des nouveaux propriétaires et la date du transfert.
- 3.3 La preuve d'achat du PRODUIT doit être conservée, celle-ci étant requise lors de la soumission de toute réclamation en vertu de la présente garantie.
- 3.4 La présente garantie ne couvre pas les dommages résultant de conditions atmosphériques anormales, soit des conditions dépassant les classes C-1, C-2 et C-3 définies par la norme ISO 12944-2, incluant les atmosphères corrosives, salines ou particulièrement polluées, telles que, mais sans si limiter, les atmosphères contaminées par les émanations chimiques ou les embruns marins.
- 3.5 La garantie ne couvre pas les dommages au métal revêtu causés par la manutention, l'expédition, le transport, l'exécution ou l'installation.
- 3.6 La garantie ne couvre pas les dommages au métal revêtu causés par l'égratignure ou l'usure par frottement après l'installation.
- 3.7 La garantie ne couvre pas les dommages au métal revêtu causés par l'eau stagnante à l'intérieur des installations horizontales.
- 3.8 La garantie ne couvre pas les dommages au métal revêtu causés par l'entreposage. Pour éviter d'endommager le PRODUIT et son FINI, il doit être conservé à plat et au sec. Un environnement humide est contre-indiqué.
- 3.9 La garantie ne couvre pas les dommages au métal revêtu causés par un entretien inadéquat. Il est requis de nettoyer annuellement la poussière, la saleté et autres dépôts sur la partie revêtue à l'aide d'une éponge douce ou d'un chiffon, d'eau et de détergent doux ou de savon avec un pH entre 5 et 9. Le lavage à pression et l'utilisation de détergents durs ou de produits chimiques sont à proscrire. Inclure dans votre registre d'entretien les éléments suivants : date, heure, nom de la personne chargée de l'entretien et sa désignation, produits spécifiques utilisés, le nom de la société d'entretien et l'état général du FINI. Dans le cadre du traitement des réclamations en vertu de la présente garantie, MAIBEC peut exiger la communication d'une copie dudit registre d'entretien.

- 3.10 La garantie ne s'applique pas aux dommages causés par les catastrophes naturelles, les chutes d'objets, les forces extérieures, les explosions, les incendies, les émeutes, les mouvements populaires, les actes de guerre, ou par d'autres événements similaires ou différents échappant au contrôle de MAIBEC.
- 3.11 La garantie ne s'applique pas aux dommages causés par une exposition à des températures supérieures à soixante (60) degrés Celsius, à des acides nocifs pour le type de fini appliquée sur le revêtement ou à des zones d'eau salée.
- 3.12 La garantie ne s'applique pas aux dommages causés par l'utilisation de ruban adhésif, de mastic ou de pâte d'étanchéité, de marques d'eau ou de points d'attache, ou de travaux - tels que le pliage, l'étiènement, le découpage, le sciage ou le fraisage - effectués après le transfert de propriété des pièces de MAIBEC au client.
- 3.13 La garantie ne couvre pas les dommages au PRODUIT résultant d'un problème de conception ou de structure de l'immeuble sur lequel le PRODUIT est installé.
- 3.14 La garantie ne couvre pas les dommages dont la responsabilité incombe à un tiers non lié à MAIBEC.
- 3.15 La garantie ne couvre pas les dommages qui résultent d'un usage anormal du PRODUIT ou d'une conduite négligente à son égard.
- 3.16 Les réclamations doivent être soumises par écrit à MAIBEC dans un délai raisonnable (maximum 90 jours) suivant la détection du problème et être accompagnées de la preuve d'achat du PRODUIT. Après la réception de l'avis, MAIBEC doit bénéficier d'un délai raisonnable pour inspecter et vérifier la réclamation. Une autorisation de MAIBEC doit être obtenue avant d'entamer tout travail de réparation ou de finition.
- 3.17 MAIBEC n'assume qu'une responsabilité limitée quant aux coûts de transport et de main-d'œuvre nécessaires pour démonter les pièces défectueuses, les ramener à ses installations et les faire réinstaller. Il en va de même pour les coûts de matériel relatifs à la production en usine des pièces défectueuses qui n'ont pas pu être récupérées pour être recouvertes. Pour l'ensemble de ces travaux spécifiques (main-d'œuvre et matériel de remplacement), la responsabilité de MAIBEC est limitée à un montant égal à un maximum de deux cents pour cent (200 %) de la valeur du contrat.
- 3.18 MAIBEC n'encourt aucune responsabilité en cas de réclamation, contractuelle ou non, pour quelque dommage, direct ou indirect, découlant d'une défectuosité du PRODUIT, y compris, mais sans limiter la généralité de ce qui précède, les pertes de profit, de revenu, de marché, d'achalandage, d'affaires ou de production, de temps, de jouissance de la vie ainsi que tout autre type de réclamation de la part du client ou d'une tierce partie.
- 3.19 La garantie sur tout métal revêtu réparé ou remplacé est valide pendant le reste de la période de garantie du produit d'origine. Tout travail sera effectué par une entreprise ou un entrepreneur sélectionné ou autorisé par MAIBEC. La variation de couleur entre les produits remis en état ou remplacés et les produits d'origine ne sera pas considérée comme une défectuosité.
- 3.20 Cette garantie représente l'entente intégrale entre les parties relative à son objet et prévaut sur toute entente antérieure, verbale ou écrite, entre les parties relatives à son objet. Les garanties limitées précisent la responsabilité entière de MAIBEC en ce qui a trait aux produits qu'elles couvrent. Nul n'est autorisé à faire de déclaration concernant la garantie au nom de MAIBEC à l'exception de ce qui est expressément énoncé ci-dessus, et de telles déclarations n'auront pas d'effet obligatoire pour MAIBEC, y incluant toute déclaration émanant de ses représentants, le cas échéant.
- 3.21 À l'exception de ce qui est expressément énoncé ci-dessus MAIBEC n'émet aucune garantie, expresse ou tacite, incluant mais ne se limitant pas à la garantie de commercialité ou d'adaptation à un usage particulier. Les garanties sont valides pendant la durée de la garantie limitée, ou la durée plus courte prévue par la loi locale.
- 3.22 NULLE DISPOSITION DE LA PRÉSENTE GARANTIE NE SAURAIT ÊTRE INTERPRÉTÉE COMME UNE GARANTIE SUR LA QUALITÉ DE L'EXÉCUTION DE L'INSTALLATEUR, OU COMME IMPOSANT À MAIBEC LA RESPONSABILITÉ D'UNE PERFORMANCE PEU SATISFAISANTE DUE À UNE MAUVAISE QUALITÉ DE L'EXÉCUTION OU À L'INSTALLATION. LA PRÉSENTE GARANTIE EST NULLE SI LES INSTRUCTIONS D'INSTALLATION DE MAIBEC NE SONT PAS RESPECTÉES.
- 3.23 La présente garantie est régie par les lois en vigueur dans la province de Québec et son interprétation est soumise à ces mêmes lois. Tout litige entre les parties en lien avec cette garantie devra être entendu par les tribunaux du

lieu où le contrat a été conclu, à l'exclusion de tout autre juridiction. Toute action en justice se rapportant à la mise en œuvre de la présente garantie est sujette au délai de prescription de droit commun applicable dans la province ou l'État où le produit a été acheté.

La garantie vous confère des droits particuliers reconnus par la loi, lesquels sont susceptibles de varier d'un État/d'une province à l'autre. Les dispositions de la présente garantie n'empêchent pas l'application de quelque loi provinciale ou d'État en vigueur qui, dans certaines circonstances, peut interdire certaines limitations et exclusions prévues par les présentes garanties.

MAIBEC NE SERA EN AUCUN CAS RESPONSABLE DES DOMMAGES FORTUITS, PARTICULIERS, MULTIPLES, PUNITIFS, INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS RÉSULTANT D'UN QUELCONQUE VICE DU OU DES PRODUITS FOURNIS, Y COMPRIS, MAIS NON DE FAÇON LIMITATIVE, LES DOMMAGES AUX BIENS OU LA PERTE DE BÉNÉFICES.

Pour plus de renseignements sur les produits, veuillez communiquer avec le service du soutien à la clientèle aux coordonnées suivantes :

Maibec Inc.  
202 – 1984, 5<sup>e</sup> Rue  
Lévis (Québec)  
G6W 5M6 Canada

Téléphone : 418 659-3323  
Sans frais : 1 800 363-1930  
[info@maibec.com](mailto:info@maibec.com)

# Guide d'entretien et de maintenance

# Guide d'entretien et de maintenance

## Revêtement en aluminium Maibec au fini imprimé HD ou par poudre électrostatique

Le revêtement en aluminium Maibec est conçu pour sa durabilité et sa beauté durable. Un entretien approprié est essentiel pour préserver la finition, prévenir l'accumulation de contaminants et assurer une performance à long terme.

Ce guide présente les pratiques de nettoyage recommandées et les intervalles de maintenance selon les conditions environnementales. Le respect de ces directives facilite également le traitement des réclamations de garantie.

### CALENDRIER DE MAINTENANCE

La fréquence de nettoyage dépend de l'environnement dans lequel le produit est installé. Utilisez le tableau ci-dessous comme référence :

| Environnement                            | Fréquence de nettoyage recommandée |
|--|------------------------------------|
| Zones industrielles agressives           | Tous les 3 mois                    |
| Environnements avec piscine ou chlore    | Tous les 3 mois                    |
| Zones côtières (exposition au sel marin) | Tous les 3 mois                    |
| Zones tropicales ou à forte humidité     | Tous les 6 mois                    |
| Autres zones non agressives              | Annuellement                       |

**Important :** le nettoyage périodique doit être consigné et démontrable pour garantir un traitement fluide des réclamations de garantie, si nécessaire.

### INSTRUCTIONS DE NETTOYAGE

#### Outils et fournitures

- Tuyau d'arrosage
- Brosse à poils doux ou chiffon en microfibre
- Seau avec de l'eau tiède
- Solution de nettoyage approuvée comme **Simple Green Oxy** ou autre détergent doux à pH neutre

#### Procédure de nettoyage

- Rincer** le revêtement à l'aide d'un tuyau pour éliminer la saleté et les débris.
- Mélanger** le nettoyant approuvé avec de l'eau selon les instructions du fabricant.
- Frotter doucement** la surface avec une brosse douce ou un chiffon, de haut en bas.
- Rincer** abondamment à l'eau claire pour éliminer tous les résidus.
- Laisser sécher** à l'air libre.

**Les nettoyeurs à pression ne sont pas recommandés.** Une pression excessive peut endommager la finition ou forcer l'eau dans les joints des panneaux, compromettant ainsi la performance et la garantie.

### TACHES OU ACCUMULATIONS PERSISTANTES

Pour les zones avec saleté tenace, suie ou résidus organiques :

- Utiliser **Simple Green Oxy** ou un autre nettoyant approuvé conçu pour le revêtement en aluminium et à pH neutre.
- Ne pas** utiliser d'outils abrasifs, d'eau de Javel, de solvants puissants ou de nettoyants à forte acidité ou alcalinité.
- Toujours tester le produit de nettoyage sur une zone discrète en premier.

### CONSIDÉRATIONS SAISONNIÈRES

- Rincer rapidement les résidus de sel ou de déglaçant durant l'hiver.
- Garder les gouttières et débords de toit dégagés pour éviter les taches ou débordements.

### RAPPEL DE GARANTIE

Documenter les activités de maintenance est essentiel pour le soutien de la garantie :

- Tenir un journal de nettoyage avec les dates, les produits utilisés et, si possible, des photos.
- Le non-respect des directives d'entretien recommandées peut annuler la couverture de la garantie.

#### **Guide d'entretien et de maintenance (suite)**

## FICHE D'ENTRETIEN